

# Rapport de gestion 2025 de la Ville de Bulle

---





# LE MOT DU CONSEIL COMMUNAL

L'année 2025 marque l'ultime étape de la législature. Fidèle à son engagement depuis son entrée en fonction, le Conseil communal a agi avec détermination pour faire de Bulle une ville où il fait toujours mieux vivre. Une ligne claire a guidé son action: accompagner un développement harmonieux, au bénéfice des Bulloises et des Bullois.

Ce travail est avant tout collectif. Celui des autorités, bien sûr, mais aussi celui de l'Administration communale et de ses services, dont l'engagement quotidien est déterminant. Ensemble, ils s'efforcent de répondre à une réalité bien connue, celle d'une croissance démographique soutenue, appelée à durer et qui s'accompagne de nombreux défis: planifier le développement de la ville, adapter les infrastructures, encourager la durabilité et renforcer le lien social. Des priorités qui exigent à la fois rigueur et vision.

Le rapport de gestion offre, chaque année, un regard transparent sur le chemin parcouru. L'édition 2025 ne fait pas exception. Elle met en lumière des projets lancés, poursuivis ou achevés, en cohérence avec le programme de législature 2021-2026. Autant de réalisations concrètes, au service de la population.

Parmi elles, la mise en service de la nouvelle gare routière occupe une place de choix. Fruit d'une collaboration avec les TPF et l'Etat de Fribourg, elle vient parachever la modernisation du pôle de mobilité de la gare de Bulle. Dans un autre registre, mais avec la même attention portée à la cohésion, le renforcement du lien social et intergénérationnel demeure une priorité constante. Enfance, jeunesse, seniors, intégration, culture, sport: les prestations s'étoffent, se diversifient, s'adaptent aux besoins.

Les finances, elles, invitent à la prudence. L'exercice 2025 se clôt sur un léger bénéfice. Un résultat à relativiser, car il repose sur la dissolution de réserves. Le résultat opérationnel, lui, reste négatif, dans la continuité des années précédentes. Or, cet indicateur est déterminant pour évaluer la santé financière d'une commune. Celle de Bulle demeure préoccupante, malgré une gestion rigoureuse et des efforts constants de maîtrise des charges.

Cette situation s'explique. La croissance de la population, si elle confirme l'attractivité de la ville, génère aussi des besoins accrus: écoles, infrastructures, services. A cela s'ajoutent les contributions croissantes aux équipements régionaux, qui vont se poursuivre avec par exemple le 4<sup>e</sup> CO, les EMS ou le Centre sportif régional. Dans le même temps, les charges dites liées, fixées à d'autres niveaux institutionnels et proportionnelles à la population, progressent fortement. Et les recettes fiscales, elles, sont en augmentation, mais de manière modérée, fragilisées par plusieurs baisses fiscales décidées à l'échelon cantonal.

Dans ce contexte, une adaptation de la fiscalité apparaît, tôt ou tard, inévitable. Sans elle, des choix difficiles s'imposeront. Préserver ce qui fait la qualité de vie à Bulle, maintenir des prestations fortes, continuer à préparer l'avenir, tout en assurant l'équilibre financier: l'équation est exigeante, mais elle est aussi au cœur de notre responsabilité collective.

# SOMMAIRE

## Focus 2025

Population	7
Naturalisations	8
Chômage	9
Personnel communal	10
Votations	13
Aperçu de la construction	14

---

## 1

### Rapport sur les comptes 2025

Résultat	17
Indicateurs financiers	19
Endettement	21
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	21
Charges liées	21
Compte de résultats	23
Compte des investissements	29
Bilan	30

---

## 2

### Activités des Conseils communal et général

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	33
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	34
Séances du Conseil général	35

---

## 3

### Service des écoles

Composition du service au 31.12.2025	41
Le Service des écoles en quelques chiffres	41
Faits marquants en 2025	43
Projets et perspectives	43

## 4

### Service enfance-jeunesse

Secteur petite enfance	45
Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	45
Secteur hors murs	46
Secteur Bulle pro	46
Evénements et projets	47
Commission jeunesse et famille	48

---

## 5

### Service des seniors

Commission senior	51
Concept communal en faveur des seniors	51
Groupes de travail	51
EspaceSenior	52
Evénements et projets	53

---

## 6

### Service de l'intégration

Primo-information et conseil	57
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	57
Petite enfance	58
Vivre-ensemble, vie de quartier	58
Lutte contre les discriminations, le racisme	60
Collaborations	60
Coordination et transversalité	60

---

## 7

### Service de la culture

Missions de la politique culturelle	63
Offre culturelle	63
Accès à la culture	64
Nouveaux outils	64
Démarche participative «Culture en partage»	65
Nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC)	66
Collaborations	66

## 8

### Service des sports

Les activités proposées par le Service des sports	69
---	----

---

## 9

### Foyers communaux

Une année de transition maîtrisée	73
Une offre pertinente et pleinement utilisée	73
Qualité des prestations et reconnaissance institutionnelle	73
Un ancrage fort dans la ville	73
Des équipes engagées et un employeur responsable	74
Une gestion financière maîtrisée	74
Enjeux et perspectives	75

---

## 10

### Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Composition du service au 31.12.2025	77
Exercice comptable 2025	77
Statistiques des mandats de curatelles	79
Commentaires	80
Perspectives 2026	80
Inspections	81

---

## 11

### Service des eaux

Activités	83
Consommation	84
Qualité de l'eau	85

## 12

### Rapport sur l'énergie

Cité de l'énergie	87
Comptabilité énergétique communale	87
Programme de subventions communales	90
Développement de l'énergie solaire	90
Mobilité électrique	92
Eclairage public	93
Conclusion	94

---

## 13

### Musée gruérien et Bibliothèque publique

L'année 2025 en bref	97
Bilan chiffré	99
Bibliothèque	100
Musée gruérien	103

## Focus 2025

Population	7
Naturalisations	8
Chômage	9
Personnel communal	10
Votations	13
Aperçu de la construction	14

---

27'353

POPULATION DITE  
LÉGALE

281

NAISSANCES

181

DÉCÈS

12'200

POPULATION  
ÉTRANGÈRE

33.4 / 44 / 37.52 %

TAUX DE PARTICIPATION  
AUX 3 VOTATIONS FÉDÉRALES, CANTONALES

262

DEMANDES DE PERMIS  
DE CONSTRUIRE

564

CHÔMEURS  
(AU 1<sup>ER</sup> MARS 2026)

1052

DEMANDEURS  
D'EMPLOI  
(AU 1<sup>ER</sup> MARS 2026)

## POPULATION

### 1. Population au 31 décembre 2025

	Etablis		Séjours
Suisses établis	15'176	Suisses	140
Permis B	4'464	Permis B	5
Permis C	7'089	Permis C	13
Livrets F (asile - admission provisoire)	185	Permis F	1
Permis L (courte durée)	168	Permis G (séjour avec domicile principal à l'étranger)	4
Permis S	263		
En attente d'autorisation	8		
<b>Population dite légale</b>	<b>+ 82 27'353</b> (27'271 au 31.12.2024)	<b>Population totale</b>	<b>+ 121 27'516</b> (27'395 au 31.12.2024)

Répartition géographique	Nombre d'habitants
La Tour-de-Trême	5'911
Bulle	21'605

La population étrangère (12'200 personnes) représente 44.34% de la population totale.  
Nationalités représentées: 127. Principales communautés étrangères:

Pays	Nombre d'habitants
1. Portugal	4'803
2. France	1'850
3. Kosovo	867
4. Italie	713
5. Espagne	586

En plus, pour mémoire (exclus des calculs): livrets N (requérants d'asile): 20

### 2. Naissances et décès

Il y a eu 281 naissances et 181 décès enregistrés dans la commune.

### 3. Doyen et doyenne

Au 31 décembre 2025, le doyen est né le 15 mars 1927 et la doyenne le 25 juin 1922. La population bulloise comprenait 225 personnes de 90 ans et plus, dont 161 femmes.

En 2026, 52 personnes fêteront leur 90<sup>e</sup> anniversaire et 3 personnes auront 100 ans.

## NATURALISATIONS

La Commission communale des naturalisations est composée de 2 membres de l'Exécutif et de 5 membres du Législatif.

Composition de la commission au 31 décembre 2025:

- \_ M<sup>me</sup> Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale, présidente
- \_ M<sup>me</sup> Chantal Pythoud, conseillère communale, vice-présidente
- \_ M. Joshua Cangiano, conseiller général
- \_ M<sup>me</sup> Chantal Frossard, conseillère générale
- \_ M. Alain Pasche, conseiller général
- \_ M<sup>me</sup> Marie-Claire Pasquier, conseillère générale
- \_ M. André Schibler, conseiller général

La Commission des naturalisations s'est réunie à 7 reprises.

Conformément à la Loi sur le droit de cité fribourgeois (LDCF, art. 43 al. 3), les commissions communales ont la possibilité de statuer sur dossier, pour autant que le dossier de la personne requérante démontre une intégration parfaitement aboutie. Ainsi, sans auditionner les candidat·e·s, la Commission des naturalisations a proposé l'octroi du droit de cité à 13 requérant·e·s de deuxième génération dont le dossier et le rapport d'enquête du Service de l'état civil et des naturalisations (SENa) remplissaient les conditions requises.

Durant l'année écoulée, le Conseil communal a octroyé le droit de cité de la Ville de Bulle à 58 personnes, et l'a refusé à une candidate et son fils.

Evolution de 2015 à 2025:

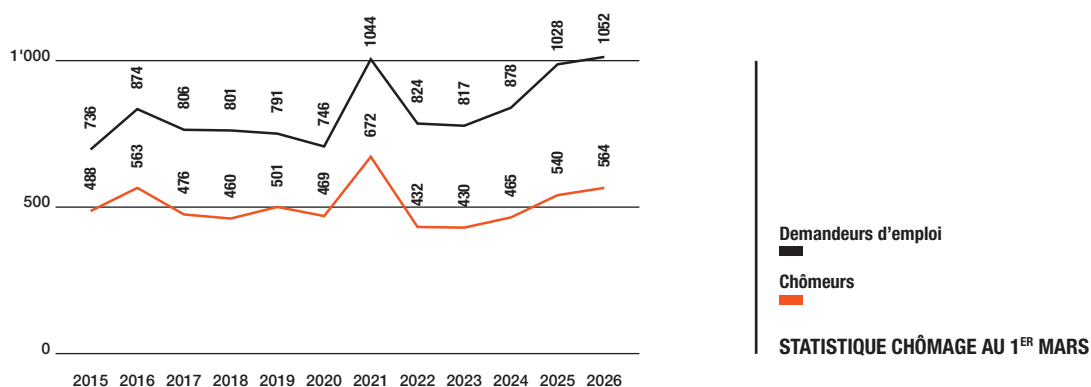
Année	Nombre de séances	Nombre de dossiers traités
2015	11	40
2016	13	50
2017	17	64
2018	14	47
2019	16	61
2020	(plus par circulaire) 6	27
2021	(plus par circulaire) 7	34
2022	6	30
2023	7	34
2024	6	26
2025	7	41

Pour rappel, afin d'aider au mieux les requérant·e·s à la naturalisation à se préparer aux auditions avec la Commission communale des naturalisations, un cours préparatoire, gratuit et facultatif, a été mis en place et est dispensé par la déléguée aux naturalisations depuis 2018. Il s'agit d'une session de deux heures, comportant une brève explication du déroulement de l'audition, une partie théorique de connaissances générales et civiques, puis les questions des participant·e·s. En 2025, ce cours a eu lieu à 4 reprises et a attiré 38 participant·e·s.

## CHÔMAGE

Au 1<sup>er</sup> mars 2026, Bulle comptait 1'052 demandeurs d'emploi, incluant les chômeurs, les personnes en gains intermédiaires, celles participant à des programmes d'occupation d'emploi temporaire, ainsi que les semestres de motivation, contre 1'028 demandeurs un an plus tôt.

Dans le district de la Gruyère, le taux de chômage s'élevait à 3.1%, alors que le taux de demandeurs d'emploi atteignait 5.9% au 1<sup>er</sup> mars 2026.



## PERSONNEL COMMUNAL

### 1. Effectif de l'administration communale au 31 décembre 2025

Organisation	Nombre	EPT
<b>Département technique</b>		
Direction et secrétariat	1 plein temps 3 temps partiels 1 auxiliaire	1.00 1.60 0.80
Service du cadastre	1 plein temps	1.00
Service du centre d'entretien	1 plein temps 1 temps partiel	1.00 0.65
Atelier mécanique	2 pleins temps	2.00
Espaces verts	13 pleins temps 2 temps partiels 2 auxiliaires 5 apprenti-e-s	13.00 1.50 0.90 5.00
Voirie et déchetteries	17 pleins temps 2 auxiliaires 1 apprenti-e	17.00 1.20 1.00
Service de la mobilité et de l'environnement	2 pleins temps 1 temps partiel	2.00 0.80
Service des travaux publics	3 pleins temps 2 temps partiels	3.00 0.80
<b>Département urbanisme</b>		
Direction et secrétariat	2 pleins temps 1 temps partiel	2.00 0.90
Service de l'aménagement	1 plein temps 1 temps partiel	1.00 0.60
Police des constructions	3 pleins temps 3 temps partiels 1 apprenti-e	3.00 2.00 1.00
Service des bâtiments	2 pleins temps 2 temps partiels	2.00 1.40
Exploitation des bâtiments et des infrastructures sportives	10 pleins temps 1 temps partiel 26 auxiliaires	10.00 0.80 14.52
<b>Département finances</b>		
Direction et secrétariat	1 plein temps	1.00
Comptabilité	2 pleins temps 1 temps partiel 1 apprenti-e	2.00 0.70 1.00
Impôts, facturation et contentieux	1 plein temps 5 temps partiels	1.00 2.90
<b>Musée gruérien et bibliothèque publique et scolaire</b>		
	3 pleins temps 17 temps partiels 21 auxiliaires 1 apprenti-e	3.00 10.80 2.10 1.00

Organisation	Nombre	EPT
<b>Département administration</b>		
Direction et secrétariat général	6 pleins temps 4 temps partiels	6.00 2.50
Agence AVS	1 temps partiel	0.50
Archives	3 temps partiels 1 auxiliaire	1.80 0.40
Caisse de pensions	1 temps partiel	0.80
Communication	2 pleins temps	2.00
Contrôle des habitants	3 pleins temps 3 temps partiels 1 apprenti-e	3.00 1.60 1.00
Intégration	2 temps partiels	1.10
Naturalisations	1 temps partiel	0.40
Seniors	1 temps partiel	0.60
Service de la culture	3 temps partiels	1.50
Service des curatelles des communes de Bulle, Riaz et Morlon	1 plein temps 21 temps partiels 2 auxiliaires 1 stagiaire	1.00 14.80 2.00 1.00
<b>Service des écoles</b>		
Accueil extrascolaire	2 pleins temps 2 temps partiels 47 auxiliaires 1 apprenti-e	2.00 1.34 22.76 0.50
Administration scolaire	2 pleins temps 5 temps partiels 1 apprenti-e	2.00 3.00 1.00
Enseignement du sport	3 pleins temps 2 temps partiels 2 auxiliaires	3.00 1.25 0.21
Infirmierie scolaire	1 temps partiel	0.80
Matériel et informatique	12 auxiliaires	1.20
Patrouilles scolaires	15 auxiliaires	2.20
Sports facultatifs	24 auxiliaires	2.40
Surveillance des devoirs	20 auxiliaires	2.10
Service enfance-jeunesse	2 pleins temps 7 temps partiels 22 auxiliaires 3 stagiaires	2.00 3.75 2.20 2.40
Service de la police communale	10 pleins temps 2 temps partiels	10.00 1.60
Service des ressources humaines	1 plein temps 3 temps partiels	1.00 2.40
<b>Effectif du personnel - synthèse des données</b>		
Personnel avec statut de droit public	199 personnes	162.20
Personnel avec statut de droit privé	197 personnes	55.00
Apprenti-e-s et stagiaires	16 personnes	14.90
<b>Total</b>	<b>412 personnes</b>	<b>232.10</b>

Autres données statistiques	Nombre	EPT
Hommes	135	92.95
Femmes	277	139.15
Certificats de salaire 2025 établis	742	

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des membres du Conseil communal, du Conseil général ainsi que des diverses commissions (123 personnes au total).

## 2. Mutations intervenues durant l'année 2025

Remarque: personnel avec statut de droit public uniquement.

Organisation	Engagements	Démissions/licenciements	Départs à la retraite
Département technique			
Service du cadastre	1	-	1
Service du centre d'entretien	3	1	1
Service de la mobilité et de l'environnement	-	1	-
Service des travaux publics	1	1	-
Département urbanisme			
Service des bâtiments	5	3	1
Département finances			
Comptabilité	1	-	1
Département administration			
Service des curatelles (Bulle, Riaz, Morlon)	2	1	-
Service enfance-jeunesse	1	1	-
Service de la police communale	1	-	-
Musée gruérien, bibl. publique/ scolaire	1	1	1
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>5</b>

## 3. Réussite d'examens de fin d'apprentissage / stage MPC 3+1

Département technique	
M <sup>me</sup> Moïsette Berdoz	Horticultrice en floriculture CFC
Département administration	
M. Maïkel Becerro	Employé de commerce CFC
M. Helton Carvalho	Employé de commerce CFC (stage MPC 3+1)
M. Kris Meenatchy	Employé de commerce CFC (stage MPC 3+1)

## 4. Ancienneté de service

Département technique	
25 ans, M. Jacques Guillet	Collaborateur à la Section voirie
Département administration	
25 ans, M <sup>me</sup> Véronique Mooser	Cheffe du Service du contrôle des habitants

## VOTATIONS

Les citoyens ont été convoqués trois fois pour des votations en 2025.

### \_\_ Votations du 9 février 2025

Le 9 février 2025, 4'205 votants sur 12'590 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 33.4%, se sont prononcés sur les objets suivants:

Votation fédérale:

Initiative populaire «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)»

<u>1'371 OUI</u>	<u>2'732 NON</u>
------------------	------------------

Votation cantonale: crédit pour la construction du centre de stockage interinstitutionnel cantonal (SIC)

<u>2'116 OUI</u>	<u>1'944 NON</u>
------------------	------------------

### \_\_ Votations du 28 septembre 2025

Le 28 septembre 2025, 5'542 votants sur 12'588 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 44%, se sont prononcés sur les objets suivants:

Votations fédérales:

Arrêté fédéral relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires

<u>2'310 OUI</u>	<u>2'996 NON</u>
------------------	------------------

Loi sur l'e-ID

<u>2'696 OUI</u>	<u>2'669 NON</u>
------------------	------------------

Votations cantonales:

Initiative «Pour la sauvegarde du lac de la Gruyère et de ses rives»

<u>2'274 OUI</u>	<u>3'131 NON</u>
------------------	------------------

Crédit pour la construction d'une nouvelle Prison centrale sur le site de Bellechasse

<u>3'493 OUI</u>	<u>1'849 NON</u>
------------------	------------------

### \_\_ Votations du 30 novembre 2025

Le 30 novembre 2025, 4'819 votants sur 12'602 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 37.52%, se sont prononcés sur les objets suivants:

Votations fédérales:

Initiative populaire «Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen)»

<u>813 OUI</u>	<u>3'842 NON</u>
----------------	------------------

Initiative populaire «Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir)»

1'293 OUI	3'327 NON
-----------	-----------

Votation cantonale:

Initiative cantonale «Pour un salaire minimum»

2'316 OUI	2'351 NON
-----------	-----------

## APERÇU DE LA CONSTRUCTION

### Section Police des constructions

Durant l'année 2025, la Section Police des constructions a réceptionné 262 demandes de permis de construire, via le support FRIAC:

139 demandes de permis de construire selon la procédure simplifiée (permis communaux), dont 15 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande.

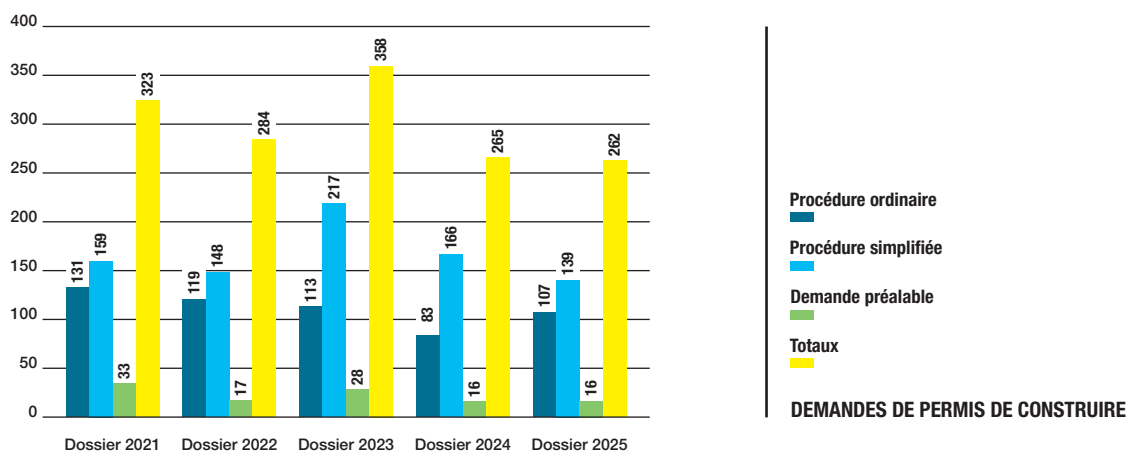
107 demandes de permis de construire selon la procédure ordinaire (permis préfectoraux), dont 9 demandes analysées et retournées au requérant qui n'a pas donné suite à la demande.

16 procédures de demandes préalables.

En sus, il a été constaté que dans les 262 demandes de permis de construire susmentionnées, 36 demandes concernaient des mises en conformité.

Il est également précisé que l'analyse des différentes demandes d'autorisation s'effectue par la Section Police des constructions, en plus du traitement des dossiers précités.

Ci-dessous, l'évolution du nombre de dossiers durant les 5 dernières années:





# 1

## Rapport sur les comptes 2025

Résultat	17
Indicateurs financiers	19
Endettement	21
Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)	21
Charges liées	21
Compte de résultats	23
Compte des investissements	29
Bilan	30

---

1'839'877<sup>CHF</sup>

BÉNÉFICE 2025

+1'017'734<sup>CHF</sup>

ÉCART BUDGET/COMPTE

IMPÔT BÉNÉFICE/CAPITAL PERSONNES MORALES

61.17 %

DEGRÉ

D'AUTOFINANCEMENT

+2'906'772<sup>CHF</sup>

ÉCART BUDGET/COMPTE

IMPÔT REVENU/FORTUNE PERSONNES PHYSIQUES

121.81 %

TAUX D'ENDETTEMENT

NET

(SUFFISANT: 100-150%)

112'382'136<sup>CHF</sup>

DETTE NETTE

## 1. Résultat

Le compte de résultats dégage un bénéfice de Fr. 1'839'877.00, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 6'751'460.00. L'amélioration est de Fr. 8'591'337.00.

Le budget prévoyait Fr. 147'976'000.00 de charges, avant attributions aux fonds et financements spéciaux et imputations internes. Les comptes 2025 enregistrent un total de Fr. 146'186'510.00.

**La diminution des charges est de Fr. 1'789'490.00 (1.2%).**

Quant aux revenus, ils enregistrent des recettes fiscales supérieures aux prévisions budgétaires, principalement au niveau des impôts conjoncturels.

Le budget prévoyait Fr. 137'290'890.00 de revenus, avant prélèvements sur fonds et financements spéciaux, revenus extraordinaires et imputations internes. Les comptes 2025 enregistrent un total de Fr. 145'001'388.00.

**L'augmentation des revenus est de Fr. 7'710'498.00 (5.6%).**

Afin de distinguer les différentes opérations comptables, le résultat est présenté selon trois niveaux:

Le premier niveau indique le résultat opérationnel composé des activités d'exploitation (résultat structurel) et des activités de financements (résultats financiers et gains comptables).

---

Le deuxième niveau indique le résultat des opérations extraordinaires.

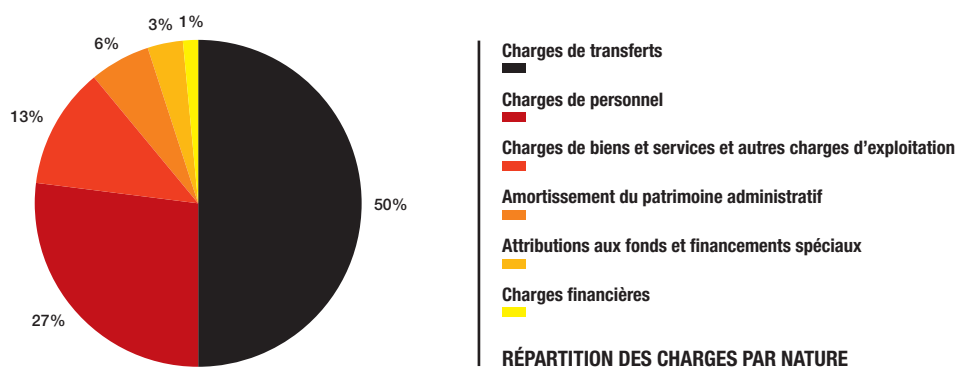
---

Le résultat total (troisième niveau) est l'addition du résultat opérationnel et du résultat extraordinaire. Il vient modifier le capital propre.

---

Nature	Compte de résultats à 3 niveaux	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Variation C25/B25	Variation C25/C24
	Charges d'exploitation	<b>148'427'347.80</b>	<b>148'812'850.00</b>	<b>144'068'491.64</b>	<b>-0.26%</b>	<b>3.03%</b>
30	Charges de personnel	41'265'448.59	42'483'600.00	41'522'906.29	-2.87%	-0.62%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18'782'374.11	18'679'050.00	18'038'413.53	0.55%	4.12%
33	Amortissement du patrimoine administratif	8'702'646.85	8'236'300.00	7'885'890.85	5.66%	10.36%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	4'359'114.45	3'273'100.00	5'294'748.75	33.18%	-17.67%
36	Charges de transferts	75'317'763.80	76'140'800.00	71'326'532.22	-1.08%	5.60%
37	Subventions redistribuées					
	Revenus d'exploitation	<b>145'015'918.14</b>	<b>137'850'040.00</b>	<b>139'437'489.92</b>	<b>5.20%</b>	<b>4.00%</b>
40	Revenus fiscaux	92'260'251.38	86'195'000.00	86'835'898.83	7.04%	6.25%
41	Patentes et concessions	37'032.95	36'000.00	41'185.50	2.87%	-10.08%
42	Taxes et redevances	25'580'347.35	24'305'400.00	24'270'762.21	5.25%	5.40%
43	Revenus divers	249'185.20	100'000.00	817'290.20	149.19%	-69.51%
45	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3'767'113.10	4'093'750.00	3'634'320.10	-7.98%	3.65%
46	Revenus de transferts	23'121'988.16	23'119'890.00	23'838'033.08	0.01%	-3.00%
47	Subventions à redistribuer					
	Résultat provenant des activités d'exploitation	<b>-3'411'429.66</b>	<b>-10'962'810.00</b>	<b>-4'631'001.72</b>		
34	Charges financières	2'118'276.88	2'436'250.00	2'932'153.81	-13.05%	-27.76%
44	Revenus financiers	3'752'583.56	3'534'600.00	4'186'164.55	6.17%	-10.36%
	Résultat provenant des financements	<b>1'634'306.68</b>	<b>1'098'350.00</b>	<b>1'254'010.74</b>		
	<b>Résultat opérationnel (niveau 1)</b>	<b>-1'777'122.98</b>	<b>-9'864'460.00</b>	<b>-3'376'990.98</b>		
38	Charges extraordinaires					
48	Revenus extraordinaires	3'617'000.00	3'113'000.00	3'113'000.00		
	<b>Résultat extraordinaire (niveau 2)</b>	<b>3'617'000.00</b>	<b>3'113'000.00</b>	<b>3'113'000.00</b>		
	<b>Résultat total (niveau 3)</b>	<b>1'839'877.02</b>	<b>-6'751'460.00</b>	<b>-263'990.98</b>		
	Résultat: (-) Déficit (+) Bénéfice					

Le résultat opérationnel (niveau 1) est déficitaire depuis 2023, ce qui démontre que la situation financière est mauvaise et qu'il faudra prendre des mesures pour l'améliorer.



Par rapport au budget, voici les principaux écarts:

	Budget	Comptes	Ecarts
<b>Charges</b>			
Leasing bornes interactives – arrêt du TF	0.00	251'079.80	+ 251'079.80
Service des curatelles	1'338'900.00	1'217'673.43	- 121'226.57
Frais d'accompagnement EMS	5'214'500.00	4'837'624.55	- 376'875.45
Service des ambulances	341'900.00	197'812.40	- 144'087.60
Subventions – crèches et accueil de jour	1'070'000.00	1'433'417.05	+ 363'417.05
Trafic régional	3'363'600.00	2'994'561.00	- 369'039.00
<b>Revenus</b>			
Amendes d'ordre	850'000.00	1'173'987.07	+ 323'987.07
Impôt revenu/fortune personnes physiques	56'235'000.00	59'141'772.37	+ 2'906'772.37
Impôt à la source	4'000'000.00	4'539'224.82	+ 539'224.82
Impôt bénéfice/capital personnes morales	9'100'000.00	10'117'734.65	+ 1'017'734.65
Impôt sur les prestations en capital	1'000'000.00	1'480'180.20	+ 480'180.20
Contribution immobilière	9'600'000.00	9'854'890.25	+ 254'890.25
Impôt sur les gains immobiliers	1'500'000.00	2'172'379.85	+ 672'379.85
Impôt sur mutations immobilières	4'000'000.00	4'530'283.60	+ 530'283.60
Impôt sur les successions/donations	500'000.00	146'013.80	- 353'986.20

## 2. Indicateurs financiers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur des réformes de la gestion des finances communales, les nouveaux indicateurs financiers sont définis comme suit à l'article 18 de l'Ordonnance sur les finances communales:

- 1) Le taux d'endettement net exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette;

---

- 2) Le degré d'autofinancement détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements.

---

- 3) La part des charges d'intérêts détermine le poids des intérêts des dettes mesuré par rapport aux revenus.

---

- 4) La dette brute par rapport aux revenus mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute.

---

- 5) La proportion des investissements mesure l'activité au niveau des investissements et son effet sur l'endettement net.

---

- 6) La part du service de la dette détermine le poids des charges financières induites par les dettes, mesuré par rapport aux revenus.

---

- 7) La dette nette par habitant permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net.

---

- 8) Le taux d'autofinancement caractérise la capacité financière dont dispose la commune.

---

Leur évolution dans le temps permet de disposer d'une bonne évaluation de la situation financière.

Une comparaison intercommunale est disponible sur le site internet:

<https://opendata.fr.ch/pages/portrait-communes-finances/>

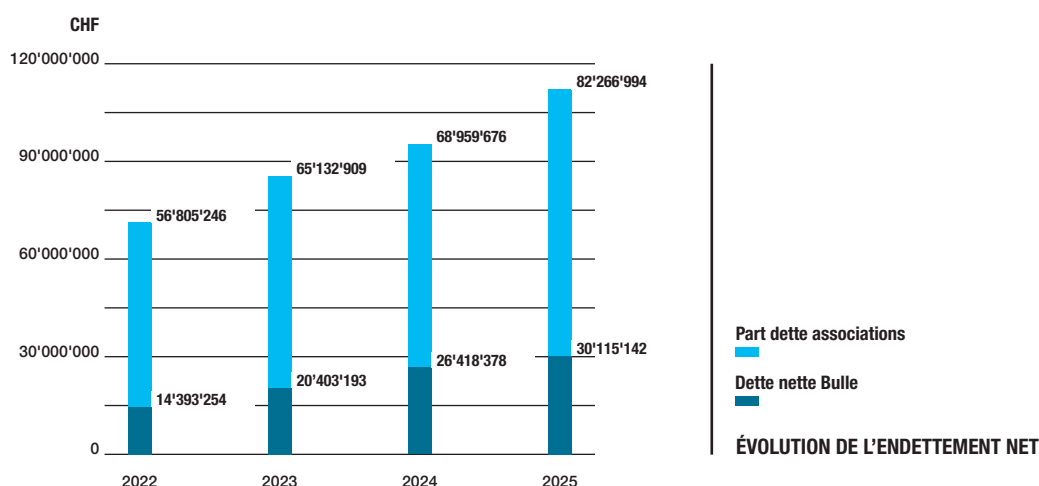
	2023	2024	2025
<b>1. Taux d'endettement net (dette nette / revenus fiscaux)</b> < 100% bon 100%-150% suffisant ● >150% mauvais	102.51%	109.84%	121.81%
<b>2. Degré d'autofinancement (autofinancement / investissements nets)</b> A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette.  Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle: Haute conjoncture: >100% Cas normal: 80-100% Récession: 50-80%	58.97%	46.71%	61.17%
<b>3. Part des charges d'intérêts (charges d'intérêts nettes / revenus courants)</b> 0%-4% bon ● 4%-9% suffisant >9% mauvais	0.79%	0.75%	0.56%
<b>4. Dette brute par rapport aux revenus (dette brute / revenus courants)</b> <50% très bon 50%-100% bon 100%-150% moyen 150%-200% mauvais ● >200% critique	168.81%	151.69%	160.35%
<b>5. Proportion des investissements (investissements bruts / dépenses totales)</b> <10% effort d'investissement faible 10%-20% effort d'investissement moyen ● 20%-30% effort d'investissement élevé >40% effort d'investissement très élevé	11.90%	11.32%	10.89%
<b>6. Part du service de la dette (service de la dette / revenus courants)</b> <5% charge faible 5%-15% charge acceptable ● >15% charge forte	5.84%	5.69%	5.73%
<b>7. Dette nette par habitant en francs</b> <0 CHF patrimoine net 0-1'000 CHF endettement faible 1'001-2'500 CHF endettement moyen 2'501-5'000 CHF endettement important ● >5'000 CHF endettement très important	3'178	3'504	4'109
<b>8. Taux d'autofinancement (autofinancement / revenus courants)</b> >20% bon 10%-20% moyen <10% mauvais ●	3.83%	3.77%	4.39%

### 3. Endettement

La dette brute, y compris la part aux dettes des associations intercommunales, s'élève à Fr. 244'342'723.00 au 31.12.2025 (Fr. 222'580'703.00 au 31.12.2024).

La dette nette, patrimoine financier déduit, s'élève à Fr. 112'382'136.00 au 31.12.2025 (Fr. 95'378'054.00 au 31.12.2024).

La dette nette par habitant est de Fr. 4'109.00 à fin 2025 (Fr. 3'504.00 à fin 2024).



### 4. Evolution du résultat et de l'autofinancement (cash-flow)

	Comptes 2025	Comptes 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
Revenus	161'117'601.00	155'589'610.32	148'652'855.26	153'751'057.94
- Charges	159'277'723.98	155'853'601.30	148'033'206.25	144'942'673.63
= Bénéfice / - déficit	1'839'877.02	-263'990.98	619'649.01	8'808'384.31
+ Amortissements	8'702'646.85	7'885'890.85	7'691'426.45	6'875'190.95
+ Attributions aux réserves ou fonds	4'359'114.45	5'294'748.75	4'431'473.45	6'193'378.40
- Prélèvements sur réserves ou fonds	8'209'813.10	7'382'580.10	7'396'691.00	6'105'770.85
= Autofinancement	6'691'825.22	5'534'068.52	5'345'857.91	15'771'182.81

### 5. Charges liées

Les participations à des collectivités publiques (charges liées) s'élèvent à Fr. 65'958'737.00, soit Fr. 675'263.00 de moins que prévu au budget. Par contre, elles sont en augmentation de Fr. 4'182'765.00 par rapport aux comptes 2024. Elles représentent le 43.8% des charges, imputations internes déduites.

Compte	Désignation	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
1500.3612.00	Service du feu / ASSF	343'205.00	417'400.00	355'633.85
1620.3611.00	Part aux frais de la Protection civile	61'682.80	69'500.00	49'309.70
2110.3611.00	Traitements corps enseignant enfantine	2'136'173.25	2'121'700.00	2'073'940.10
2120.3611.00	Traitements corps enseignant primaire	8'983'648.95	8'926'900.00	8'622'004.55
2120.3612.01	Frais d'écolages	4'420.00	5'000.00	3'500.00
2130.3612.00	Cycles d'orientation - frais d'exploitation	9'794'271.00	9'794'300.00	9'348'277.00
2130.3612.01	Cycles d'orientation - frais financiers	833'243.00	833'200.00	781'913.00
2140.3611.00	Ecole de musique - conservatoire	571'904.40	606'000.00	568'690.05
2196.3612.00	Ecoles - coûts des classes de Morlon	57'816.95	80'000.00	82'489.70
2200.3611.00	Enseignement spécialisé - prestataires privés	177'655.55	200'500.00	191'014.30
2200.3612.00	Services auxiliaires scolaires	963'463.35	992'000.00	929'475.60
2200.3631.00	Instit. pers. handicapées/inadaptées - écoles spécial.	4'032'329.75	3'977'600.00	3'789'383.00
2300.3611.00	Formation professionnelle	475'703.75	410'000.00	395'635.45
3290.3612.00	Option Gruyère	240'141.70	240'000.00	307'874.00
3411.3612.00	Régionalisation des sports	181'042.15	192'500.00	142'424.65
4110.3611.00	Coûts résiduels des soins infirmiers	119'097.10	109'800.00	119'387.00
4121.3612.00	Frais financiers des homes	2'252'775.80	2'252'800.00	1'986'705.00
4121.3631.00	Subventions soins spéciaux dans les homes médic.	4'837'624.55	5'214'500.00	4'745'141.55
4210.3612.01	Service d'aide et de soins à domicile	4'340'015.20	4'340'000.00	4'110'519.80
4210.3612.02	Indemnités forfaitaires	1'907'471.80	1'907'500.00	1'442'327.00
4210.3612.03	Service de puériculture	101'646.20	101'600.00	97'744.00
4220.3611.00	Dispositif sanitaire en cas d'évènements majeurs	16'049.40	16'000.00	15'433.00
4220.3612.00	Service des ambulances	197'812.40	341'900.00	232'880.95
4330.3611.00	Service dentaire scolaire	201'154.95	200'000.00	210'132.80
5230.3631.00	Invalidité - institutions spécialisées	7'861'312.20	7'846'300.00	7'547'950.40
5410.3631.00	Parts/allocations familiales personnes sans activité	153'915.40	158'800.00	142'711.65
5430.3631.00	Part sur contributions d'entretien non récupérées	171'600.40	176'400.00	154'432.95
5451.3612.00	Participation - Option Gruyère	67'732.30	67'900.00	0.00
5590.3631.00	Part au fonds cantonal de l'emploi	501'368.50	494'900.00	494'856.50
5720.3611.00	Part au Service sociaux spécialisés	66'259.10	56'600.00	51'651.90
5720.3612.00	Part au Service social régional	4'050'016.60	4'050'000.00	3'419'303.00
5790.3611.00	Aide aux victimes d'infraction	77'564.35	62'500.00	63'284.40
6210.3611.00	Part au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	240'101.00	230'400.00	222'896.00
6220.3611.00	Part au titre de trafic régional	2'994'561.00	3'363'600.00	2'712'598.00
6220.3612.00	Part au trafic communal - MOBUL	1'573'798.15	1'531'700.00	1'323'823.96
7201.3611.00	Frais de lutte contre les hydrocarbures	0.00	5'000.00	0.00
7201.3612.00	ALS - frais d'exploitation	2'196'275.35	2'034'600.00	1'902'650.50
7201.3612.01	ALS - frais financiers	1'420'473.45	1'453'400.00	1'560'852.70
7201.3612.02	AICG - frais d'exploitation	399'134.85	358'900.00	316'838.25
7201.3612.03	AICG - frais financiers	51'857.45	60'400.00	35'019.10
7201.3612.04	ABVH - frais d'exploitation	13'300.00	17'900.00	0.00
7201.3612.05	ABVH - frais financiers	1'200.00	1'600.00	0.00
7410.3612.00	Endiguement de la Trême	20'953.00	21'000.00	17'700.00
7410.3612.01	Endiguement de la Sionge	2'618.00	2'600.00	2'618.00
7906.3612.00	Contributions à l'ARG - frais d'exploitation	251'155.75	251'200.00	244'144.50
8200.3612.00	Entretien des chemins forestiers	46'948.70	71'300.00	32'173.55
8200.3612.01	Corporation forestière Moléson	156'612.00	156'600.00	156'612.00
8406.3612.00	Contribution à Gruyère Tourisme	468'873.00	468'900.00	431'521.00
8406.3612.02	Contributions à l'ARG - fonds ordinaire d'invest.	340'757.20	340'800.00	340'496.95
	<b>Total</b>	<b>65'958'736.75</b>	<b>66'634'000.00</b>	<b>61'775'971.36</b>

## 6. Compte de résultats

Selon l'article 8 du règlement des finances, le Conseil communal est compétent pour décider un crédit supplémentaire pour autant que ce dernier ne dépasse pas 50% du crédit budgétaire concerné et à condition que le montant du crédit supplémentaire soit au maximum de: Fr. 20'000.00.

Les dépassements de crédits sont autorisés lorsqu'ils sont compensés par des revenus afférents au même objet. Une liste motivée doit être soumise au Conseil général pour approbation, au plus tard lors de la présentation des comptes. Les postes concernés par un dépassement sont listés ci-après.

La masse salariale du personnel communal, sans les Foyers pour personnes âgées, et tenant compte du personnel temporaire et des indemnités pour perte de gains, s'est élevée à Fr. 19'718'612.00, soit Fr. 589'688.00 de moins que prévu au budget (-2.9%).

### 6.1 Administration générale (0)

0220.3162.01

#### Leasing bornes interactives | arrêt du Tribunal fédéral

En 2015, à l'instar d'autres communes, le Conseil communal avait souhaité la mise en place de panneaux interactifs à vocation touristique au centre-ville. Le modèle économique proposé à l'époque était bien connu et ne devait pas générer de coûts puisque ce système était financé par de la publicité. Le contrat faisait apparaître trois partenaires: la Ville de Bulle, un établissement financier et une société en charge de fournir le matériel et de trouver des annonceurs.

En 2016, cette dernière société a fait faillite et la Ville de Bulle s'est retrouvée liée à un contrat de leasing sans aucune prestation. Malgré toutes les procédures juridiques intentées, le Tribunal fédéral a tranché en défaveur de la commune en la reconnaissant bénéficiaire d'un leasing à rembourser.

029010.3144.00

#### Entretien et rénovation

Divers travaux, non prévus au budget, ont été effectués:

- Remplacement store toile du magasin Grand-Rue 9, suite à une chute de neige du toit Fr. 9'500.00
- Réfection de la marquise, Grand-Rue 9 Fr. 7'000.00
- Remplacement d'appareils et travaux divers au restaurant Fr. 20'500.00

029020.3301.00

#### Amortissements non planifiés, immobilisations corporelles

- Le bâtiment administratif, qui abritait les services techniques, a été démolie afin d'y construire une nouvelle école. Un montant d'environ Fr. 700'000.00, correspondant au solde non amorti des travaux réalisés en 2006-2007, figurait encore au bilan.
- Un amortissement extraordinaire a dû être comptabilisé; ces charges sont compensées en partie par un prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif qui avait été constituée lors du passage aux normes comptables MCH2 (compte 9900.4895.00 – Fr. 588'000.00).

## 6.2 Ordre et sécurité publics, défense (1)

1110.3130.01

### Frais de contentieux

Les frais de contentieux étaient comptabilisés auparavant sous le compte 0210.3130.01.

1401.3101.00

### Matériel d'exploitation, fournitures

Une pré-étude, afin d'analyser les mesures de sécurisation à prendre dans le cadre des manifestations, a été réalisée pour un coût d'environ Fr. 7'000.00.

1500.3132.00

### Honoraires | spécialiste protection incendie

Les contrôles des bâtiments sont effectués par notre mandataire. Ils ont été plus importants que prévu.

## 6.3. Formation (2)

217002.3144.00

### Entretien et rénovation

Des travaux, non prévus au budget, ont été effectués. Il s'agit de la mise en place de copeaux sur le terrain de récréation et du cirque, Fr. 20'100.00 et la réfection de la peinture du garage à vélos, Fr. 10'200.00.

217030.3144.00

### Entretien et rénovation

- Une main-courante supplémentaire a été installée dans les escaliers, par mesure de sécurité.
- Les stores toiles ont dû être remplacés à la suite de la tempête du 21 novembre 2024. Le coût de Fr. 21'200.00 a été remboursé par l'assurance (compte 217030.4260.00).

2180

### Structures d'accueil extrascolaire

- Le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'010'500.00; les comptes enregistrent un déficit de Fr. 1'078'189.80.
- La fréquentation, toujours en hausse, a généré des charges supplémentaires, compensées en grande partie par la participation des parents et les subventions cantonales.
- Des informations complémentaires figurent dans le rapport du Service des écoles, aux pages 41 à 43.

## 6.4 Culture, sport et loisirs (3)

3110

### Musée gruérien et Bibliothèque publique

- Le rapport du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique figure aux pages 97 à 110.
- Les comptes 2025 présentent un excédent de charges de Fr. 2'196'200.00, in-

férier au budget qui s'élevait à Fr. 2'255'500.00.

3412

Sports | piscine

- La saison 2025 a enregistré 81'094 passages, contre 77'008 en 2024 et 94'847 en 2023.
- Le budget est respecté. Il prévoyait un déficit de Fr. 638'800.00. Les comptes bouclent avec un déficit de Fr. 634'000.00.

3413.3144.00

Entretien et rénovation | salle omnisports

Divers travaux non prévus ont été nécessaires, soit le contrôle et la réparation de l'étanchéité de la toiture, ainsi que l'aménagement d'un accès sécurisé.

**6.5 Santé (4)**

4120

Foyers pour personnes âgées de la Ville de Bulle

- Le rapport du fonctionnement général des Foyers communaux pour personnes âgées figure aux pages 73 à 75.
- Les Foyers tiennent une comptabilité indépendante, selon le plan comptable des hôpitaux H+, intégrée en fin d'année dans les comptes de la Commune.
- Les comptes 2025 bouclent sur un déficit de Fr. 147'985.00, alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 169'300.00.

**6.6 Prévoyance sociale (5)**

5451.3636.00

Subventions | crèches et garderies d'enfants

5451.3636.01

Subventions | accueil familial de jour

- La fréquentation a augmenté, notamment en lien avec l'ouverture de la nouvelle crèche située à la gare.
- Les subventions sont versées selon le revenu des parents, au moyen du barème adopté par toutes les communes de la Gruyère.

Pour information, 386 enfants sont subventionnés au 31.12.2025.

5790.3637.00

Subventions | aides aux privés

5790.4260.00

Remboursements et participations de tiers

- Ce compte enregistre les cotisations AVS pour indigents, Fr. 180'280.00, les honoraires de tuteurs privés, Fr. 5'900.00, et les frais d'enterrement de personnes dans le besoin au sens de la législation sur l'aide sociale, Fr. 63'000.00.
- Un remboursement de Fr. 16'100.00 a été effectué par la Caisse de compensation pour les cotisations AVS des indigents.

**6.7 Trafic et télécommunications (6)**

6150.3130.06

Travailleurs temporaires

Le dépassement du budget est justifié par le remplacement de collaborateurs en arrêt maladie pour lesquels des indemnités perte de gain sont versées (compte 6150.3010.09).

6155.3151.00

Entretien | horodateurs

- L'utilisation des applications de paiement dématérialisé s'est développée de manière très importante durant ces dernières années.
- Corollaire à cette réalité, une augmentation des frais (4.5% de commission) pour la Ville de Bulle explique le dépassement de budget.

6155.4240.01

Taxes d'utilisation | vignettes

- Les tarifs des vignettes ont été augmentés en 2025, après plus de dix ans de prix stable. Les diminutions de demande de 1 à 2% entre les habitants et les pendulaires s'expliquent par le fait qu'il y a suffisamment de places de stationnement sur le domaine privé à prix plus bas.
- La hausse de fréquentation des bus peut également expliquer cette tendance à la baisse de l'utilisation des vignettes pendulaires.

6156.3141.00

Entretien et rénovation | installations

- Il y a eu beaucoup de signalisation à changer durant l'année et également diverses réparations de la signalétique.
- Des travaux de marquage ont été sous-traités, en raison de l'arrêt maladie d'un collaborateur.

6158.3120.00

Chauffage, eau, électricité

L'augmentation des frais d'énergie est liée à l'exploitation du boulodrome.

6158.3144.00

Entretien et rénovation

La porte du garage a été remplacée, par mesure de sécurité, pour un coût de Fr. 16'000.00.

6290.3130.01

Mobility | part au déficit

Une part au déficit est due pour le véhicule Mobility stationné à La Tour-de-Trême. Le montant n'a pas été inscrit au budget 2025, mais figure au budget 2026.

## **6.8. Protection de l'environnement et aménagement du territoire (7)**

7101

Approvisionnement en eau

- La gestion des infrastructures liées à l'eau potable est effectuée par EauSud SA, sous contrôle de la Commission de l'eau. Le rapport du Service des eaux figure aux pages 83 à 85.
- Les comptes correspondent aux exigences MCH2, soit l'attribution au financement spécial (réserve) de la valeur de maintien du réseau, le prélèvement sur le

financement spécial des frais financiers et, enfin, l'attribution au financement spécial pour l'équilibre du compte selon résultat.

- Les mêmes principes comptables sont appliqués pour le traitement des eaux usées (compte 7201).

7301 Gestion des déchets

- Les charges 2025 sont couvertes par les produits et taxes à 98.7%.
- Un montant de Fr. 37'350.00 a été prélevé sur la réserve (financement spécial pour équilibre du compte).

771001.3144.00 Entretien et rénovation

Un cas d'assurance est en cours pour la réparation de la croix du cimetière de La Tour-de-Trême. L'indemnité sera versée en 2026.

7900.3132.00 Honoraires et prestations | aménagement du territoire

Une partie des honoraires est prise en charge par les privés (compte 7900.4260.00).

Le dépassement s'explique par divers mandats et émoluments qui n'étaient pas prévus au budget, soit:

- Honoraires juridiques (recours, oppositions, avis de droit)	Fr. 31'800.00
- Adaptations PAL et approbation PAD Prila-Combes Sud	Fr. 93'700.00
- Projets divers (MEP, concertations)	Fr. 109'800.00

Il reste également les montants avancés par la Ville et qui devront être facturés à des tiers pour des processus qui ne sont pas terminés. Les conventions signées avec les propriétaires stipulent que les refacturations se font à la fin des projets.

## 6.9 Finances et impôts (9)

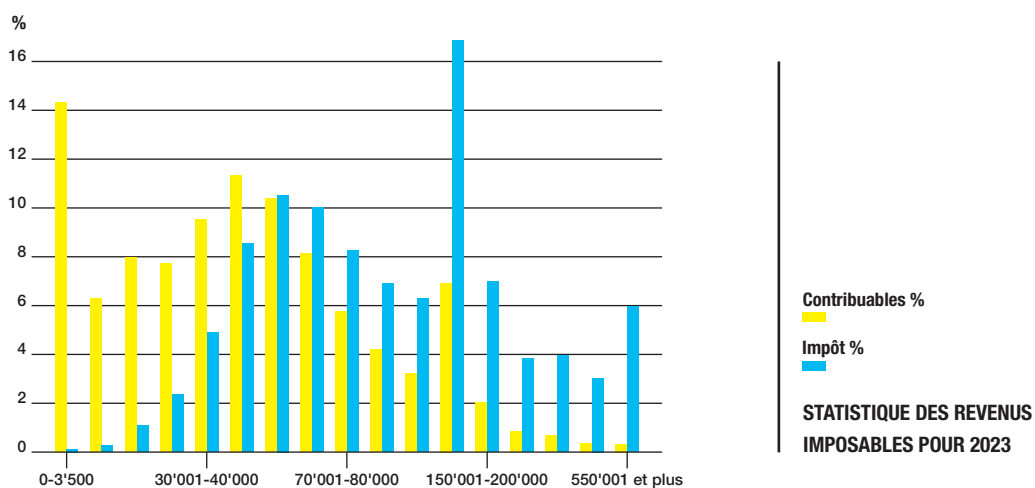
9100.4000.00/10 Impôts sur le revenu des personnes physiques

Le plan comptable MCH2 exige la séparation des impôts de l'année fiscale (2025) de ceux des années précédentes (soldes).

Les impôts des années 2024 et 2025 font l'objet d'estimations sur la base notamment des prévisions du Service cantonal des contributions (SCC). Les taxations 2023 et les dernières estimations reçues en automne 2025 sont meilleures que celles de l'année précédente, ce qui explique l'amélioration des revenus enregistrée en 2025. Il faut relever que ces données ont déjà été prises en compte pour le budget 2026.

Voici la statistique du rendement de l'impôt sur le revenu 2023 des personnes physiques (dernière année de référence dont les taxations sont quasiment toutes effectuées):

Classe de revenu			Contribuables		Revenu imposable	Impôt en francs	
			Nombre	%	Montant	Montant	%
0	-	3'500	2'427	14.33	909'829	48'843.30	0.10
3'501	-	10'000	1'065	6.29	7'268'617	125'584.20	0.27
10'001	-	20'000	1'350	7.97	19'774'344	518'236.20	1.10
20'001	-	30'000	1'309	7.73	32'957'267	1'122'429.15	2.39
30'001	-	40'000	1'618	9.56	57'037'370	2'303'179.00	4.90
40'001	-	50'000	1'919	11.33	86'501'989	4'031'768.90	8.58
50'001	-	60'000	1'759	10.39	96'442'262	4'953'176.40	10.54
60'001	-	70'000	1'377	8.13	88'988'501	4'718'287.25	10.04
70'001	-	80'000	981	5.79	73'386'921	3'878'475.05	8.25
80'001	-	90'000	706	4.17	59'738'859	3'241'250.60	6.90
90'001	-	100'000	543	3.21	51'399'051	2'963'707.15	6.31
100'001	-	150'000	1'174	6.93	140'372'024	7'933'633.80	16.88
150'001	-	200'000	340	2.01	57'424'165	3'292'821.55	7.01
200'001	-	250'000	141	0.83	31'274'064	1'790'250.80	3.81
250'001	-	350'000	113	0.67	32'761'896	1'847'701.70	3.93
350'001	-	500'000	55	0.32	22'624'181	1'423'220.80	3.03
500'001	-	et plus	55	0.32	52'703'160	2'805'039.65	5.97
<b>Total</b>			<b>16'932</b>	<b>100.00</b>	<b>911'564'500</b>	<b>46'997'605.50</b>	<b>100.00</b>



9101.4022.00  
 9101.4023.00

Impôts sur les gains immobiliers et les plus-values  
Impôts sur les mutations

- Le vendeur d'un bien immobilier s'acquitte d'un impôt sur le bénéfice réalisé. S'il s'agit d'une personne morale, le montant est imposé par l'impôt ordinaire.
- L'acquéreur doit payer une taxe de 1.5% du prix d'achat (impôt sur les mutations).

- Il s'agit d'impôts irréguliers qui peuvent varier fortement selon les années.

9610.3401 Intérêts sur emprunts

Le total des intérêts sur les emprunts à moyen et long termes s'est élevé à Fr. 1'268'600.00, en diminution de Fr. 65'000.00 par rapport au budget. Le taux d'intérêt moyen est de 1.00% au 31 décembre 2025. Le détail des prêts figure au bilan, sous le compte 2064.

9610.4402.00 Intérêts des prêts et placements

Ce compte enregistre les intérêts sur le prêt de Fr. 18'077'110.00 octroyé à Gruyère Energie SA. Les intérêts sont fixés selon les taux de référence de l'Administration fédérale des contributions pour les prêts des actionnaires ou associés. Les taux 2025 sont de 3.50% sur 1 million et de 1.75% sur le solde (2024: 3.75% et 2.00%).

9900.4895.00 Prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Selon l'article 45 de l'Ordonnance sur les finances communales (OFCo), la réserve de réévaluation du patrimoine administratif est dissoute linéairement sur une période de dix ans.

## 7. Compte des investissements

Investissements	Comptes 2025		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Récapitulation				
0 Administration générale	365'373.00		505'000.00	
1 Ordre et sécurité publics, défense	569'032.75			
2 Formation	2'932'122.75		5'238'000.00	
3 Culture, sport et loisirs	1'942'581.45	3'085'770.50	8'692'000.00	2'300'000.00
4 Santé	687'840.65		303'000.00	
6 Trafic et télécommunications	6'325'816.56	2'372'045.74	13'775'000.00	3'883'000.00
7 Protection environnement et aménagement territoire	3'999'471.04	424'282.25	4'599'000.00	
<b>Totalisation</b>	<b>16'822'238.20</b>	<b>5'882'098.49</b>	<b>33'112'000.00</b>	<b>6'183'000.00</b>
<b>Résultat</b>		<b>10'940'139.71</b>		<b>26'929'000.00</b>

Les dépenses et recettes d'investissements sont détaillées dans le fascicule des comptes. Le compte des investissements ne contient que les éléments du patrimoine administratif; ceux relatifs au patrimoine financier sont comptabilisés directement au bilan, selon les normes MCH2.

L'avancement des travaux étant tributaire de nombreux facteurs, les différences par rapport aux prévisions budgétaires peuvent être relativement importantes. Il en est de même pour le versement des subventions attendues.

Pour rappel, le budget des investissements est un budget d'intention, dans lequel sont mentionnées les tranches de crédits qu'il est prévu d'engager durant l'année. Le Conseil communal est lié par les

crédits accordés par le Législatif. Selon l'article 7 du nouveau règlement des finances, en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, «le Conseil communal est compétent pour décider un crédit additionnel pour autant que ce dernier ne dépasse pas 10% du crédit d'engagement concerné et à condition que le montant du crédit additionnel soit au maximum de 500'000 francs.» Au-delà, le Conseil communal doit sans délai demander un crédit additionnel avant de procéder à un autre engagement.

Pour les investissements qui ont débuté avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, l'ancienne règle des 10% de dépassement est appliquée.

L'état des investissements en cours figure dans les comptes, sous la rubrique investissements.

Toutes les dépenses et recettes d'investissements ont été reportées au bilan au 31 décembre 2025.

## **8. Bilan**

La fortune nette se monte à Fr. 122'802'357.00 au 31 décembre 2025, y compris la réévaluation du patrimoine financier au 31 décembre 2022 pour Fr. 72'556'680.00.

La part à l'endettement des associations intercommunales, les cautionnements et garanties sont détaillés dans l'annexe E des comptes.

L'inventaire des immobilisations des patrimoines administratif et financier figure à l'annexe F des comptes.

Les autres annexes donnent également des informations sur l'évolution des postes du bilan.



## 2

# Activités des Conseils communal et général

Séances du Conseil communal et des diverses commissions	33
Principaux objets communaux à l'étude ou en voie de réalisation	34
Séances du Conseil général	35

---

282

NOMBRE DE SÉANCES  
COMMUNALES

598'000<sup>CHF</sup>

ETAPE 1 DU  
RÉAMÉNAGEMENT  
DU CENTRE-VILLE

TRAVAUX

RÉAMÉNAGEMENT  
DE LA RUE DE VEVEY

2'160'000<sup>CHF</sup>

AMÉNAGEMENT  
DE TROIS CHEMINS  
DE MOBILITÉ DOUCE  
ET DE STATIONNEMENT  
POUR VÉLOS

380'000<sup>CHF</sup>

AMÉLIORATION DE TROIS PLACES DE JEUX

## 1. Séances du Conseil communal et des diverses commissions

Conseil communal	45 séances ordinaires
Commission administrative	44 séances ordinaires
Commission technique et Commission de l'énergie	49 séances ordinaires
Comité et Commission de placements de la Caisse de pensions	3 séances
Comité de direction des Foyers de la Ville de Bulle	4 séances
Commission Bulle Sympa	3 séances
Commission communication	2 séances
Commission culturelle de la Ville de Bulle	5 séances
Commission consultative au sujet du développement économique	5 séances
Commission d'aménagement	7 séances
Commission des bâtiments scolaires	3 séances
Commission de l'eau	4 séances
Commission des naturalisations	9 séances
Commission des sports	2 séances
Commission Bull'Bouge	2 séances
Commissions diverses écoles primaires (bibliothèque scolaire, commission culturelle)	7 séances
Conseil des parents	2 séances
Commission du Musée et de la Bibliothèque publique	3 séances
Commission financière	8 séances
Commission jeunesse et famille	4 séances
Commission santé et sécurité au travail	1 séance
Commission senior	3 séances
Commission vélo	4 séances
Groupe de travail «Espaces publics»	1 séance
Diverses commissions de bâtisse	22 séances

Diverses commissions urbanisme/technique (MEP, PAD, concertations, etc.)

40 séances

## 2. Principaux objets communaux à l'étude, en voie de réalisation

Agrandissement et rénovation du Musée gruérien et de la Bibliothèque.

Rénovation et assainissement de l'Hôtel de Ville de Bulle.

Réhabilitation du bâtiment de la Perreire 3 pour l'AES et des salles de classe.

Etudes pour la construction d'écoles et de salles de gymnastique dans les quartiers de la Pâla, du Terraillet et du Ferrage.

Rénovation de différents bâtiments scolaires.

Etude pour la rénovation du stade de Bouleyres – nouveaux vestiaires.

Elaboration des études du patrimoine bâti communal.

Etude pour la réalisation d'installations techniques à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

Mise en séparatif du bâtiment des sociétés et installation du Wi-Fi.

Création d'une nouvelle place de jeux pour la crèche «Les Lutins» à l'école de la Condémine.

Renouvellement des places de jeux.

Réaménagement de la rue de Vevey.

Réaménagement de la route de Morlon entre les rues de la Condémine et de Corbières.

Aménagement d'un passage inférieur à la rue de la Léchère.

Réaménagement des espaces publics au centre de La Tour-de-Trême.

Première étape de réaménagement du centre-ville.

Réaménagement de la Léchère à proximité des écoles.

Extension des zones à vitesse modérée au centre-ville de Bulle, à La Tour-de-Trême et dans les quartiers résidentiels.

Etude de la liaison multimodale sur l'axe Planchy – Pâla.

Etude du réaménagement Léchère – Toula – Sionge.

Etude et promotion des itinéraires de mobilité douce.

Mise en conformité LHand des arrêts de bus.

Etudes et réalisation des chemins de mobilité douce «Gare – Planchy Sud», «Gare – Arsenal», «Léchère – Sionge», le long de la rue de l'Industrie et entre la rue de Vevey et le quartier du Carry.

Réalisation de la passerelle du sentier des Pauvres.

Etude du plan directeur de l'éclairage public.

Réalisation des mesures en faveur de la biodiversité en ville.

Etude du développement de la canopée dans le territoire urbanisé.

Assainissement des décharges de Toffet et de Bouleyres.

Mise à l'enquête du Plan d'aménagement de détail (PAD) pour le développement du Centre sportif régional.

Mise à l'enquête des PAD «Le Terraillet», «Le Ferrage II», «La Pâla» et «Vieux-Moulin».

Elaboration des PAD-cadres «Pierre-Sciobéret» et «Champ-Barby».

Elaboration de divers MEP et concertations.

Mise en place de la stratégie de développement durable.

Poursuite du programme de formation continue pour le personnel sur le thème de la cybercriminalité.

Mise en œuvre de la LPrD (loi sur la protection des données).

### 3. Séances du Conseil général

Le Conseil général (50 membres), issu des élections du 7 mars 2021, était composé, au 31 décembre 2025, de:

Présidente: M<sup>me</sup> Elodie Surchat (PS)

Vice-président: M. Maxime Pasquier (Le Centre/PVL)

Partis	Total	Femmes élues	Hommes élus
Parti libéral-radical	15	4	11
Parti socialiste	13	6	7
Le Centre	8	3	5
Les Vert-e-s	6	3	3
Union démocratique du centre	5	x	5
Parti vert'libéral	3	x	3

Au cours de l'année 2025, les mutations suivantes ont été enregistrées: M<sup>me</sup> Catherine Oberson (PLR) a été remplacée par M<sup>me</sup> Laurence Oberson; M. Maxime Pittet (PVL) a été remplacé par M. Joël Fuchs; M<sup>me</sup> Oriane Grandjean (PVL) a été remplacée par M. Firmin Esseiva.

Le Bureau du Conseil général s'est réuni à 4 reprises durant l'année; 4 séances du Législatif ont eu lieu, dont voici les principaux objets traités:

### **Séance du 17 mars 2025 (45 présents)**

Acceptation d'un crédit d'étude de Fr. 90'000.00 pour la première étape du réaménagement du centre-ville de Bulle.

---

Acceptation d'un crédit additionnel de Fr. 325'000.00 pour le réaménagement du quartier de Jéricho.

---

Acceptation d'un crédit additionnel de Fr. 350'000.00 pour l'assainissement de la Perrausa.

---

Adoption de la modification de l'Annexe au Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire.

---

Election de M. Firmin Esseiva (PVL) à la Commission participative centre-ville.

---

Election de M. Joël Fuchs (PVL) à la Commission jeunesse et famille.

---

Election de M. Firmin Esseiva (PVL) comme scrutateur suppléant.

---

### **Séance du 26 mai 2025 (45 présents)**

Acceptation des comptes et du rapport de gestion 2024.

---

Attribution du mandat de révision des comptes, pour les exercices 2025, 2026 et 2027, à Fiduconsult Bulle SA, pour un montant annuel de Fr. 17'500.- HT.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 2'410'000.00 pour l'assainissement, ainsi qu'un crédit de Fr. 1'355'000.00 pour l'adaptation du réseau d'eau potable du secteur «Le Ferrage», soit le montant total de Fr. 3'765'000.00.

---

Transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Maxime Pasquier, au nom du groupe Le Centre/PVL, demandant la modification du Règlement relatif au stationnement des véhicules sur la voie publique.

---

Election de M<sup>me</sup> Elodie Surchat (PS) à la présidence du Conseil général jusqu'à la fin de la législature.

---

Election de M. Maxime Pasquier à la vice-présidence du Conseil général jusqu'à la fin de la législature.

---

### **Séance du 6 octobre 2025 (43 présents)**

Acceptation de la proposition déposée par MM. Joshua Cangiano, Jonas Brunetti et Maxime Pasquier, au nom des groupes Les Vert·e·s, PS et Le Centre/PVL, demandant d'étudier la faisabilité de l'automatisation des décomptes des votes du Conseil général et la proposition de modification du Règlement du Conseil général y relative.

---

Refus de transmettre au Conseil communal le postulat de M<sup>me</sup> Anne Niquille, au nom du groupe Les Vert·e·s, demandant d'intégrer une subvention à l'acquisition de chariots d'achat durables au catalogue du programme Bulle verte.

---

Election de M. Yvan Roeske (UDC) à la Commission d'aménagement.

---

### Séance du 15 décembre 2025 (44 présents)

Acceptation d'un crédit de Fr. 225'000.00 pour l'étude et la réalisation des installations techniques de la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 1'361'000.00 pour la réalisation d'un concours et d'études relatifs à la construction d'une école primaire et enfantine et d'une salle de gymnastique dans le quartier du PAD 45 «Le Ferrage II».

---

Acceptation d'un crédit d'étude de Fr. 3'547'000.00 pour la réalisation de concours et d'études relatifs à la construction d'une école primaire et enfantine et de trois salles de gymnastique dans le quartier du PAD 43 «La Pâla».

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 4'655'000.00 pour la réalisation de concours et d'études relatifs au PAD 36 «Le Terraillet».

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 185'000.00 TTC afin de créer la place de jeux de la crèche «Les Lutins». Une participation de Fr. 100'000.00 TTC provenant de la Crèche-Nursery «Les Lutins» est confirmée.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 70'000.00 pour la refonte du site internet bulle.ch.

---

Acceptation d'un crédit additionnel de Fr. 800'000.00 pour la réalisation d'études relatives à la rénovation du stade de Bouleyres «Phase A – Vestiaires».

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 380'000.00 TTC afin d'améliorer les places de jeux de la rue du Moléson, de la rue du Stade et des Quatre Sapins.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 220'000.00 pour la participation de la Ville de Bulle à la réalisation de la nouvelle passerelle du sentier des pauvres.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 140'000.00 pour la mise en séparatif du bâtiment des sociétés et l'installation du Wi-Fi.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 458'000.00 pour divers remplacements d'équipements et l'installation de panneaux solaires pour les foyers communaux pour personnes âgées.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 490'000.00 TTC pour l'achat de divers véhicules 2026.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 215'000.00 pour les rénovations du réseau d'eau potable 2026.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 598'000.00 pour la première étape du réaménagement du centre-ville de Bulle.

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 1'870'000.00 pour l'aménagement des arrêts de bus «Bulle, Musée grüerien», «Bulle, Pays-d'Enhaut», «Bulle, Bouleyres» et «Bulle, Jéricho».

---

Acceptation d'un crédit de Fr. 2'160'000.00 pour l'aménagement de trois chemins de mobilité douce (MD) ainsi que du stationnement pour vélos en lien avec le projet d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération (PA4).

---

Acceptation du budget d'investissements et du budget du compte de résultats pour 2026.

---

Acceptation de la modification du Règlement scolaire.

---

Acceptation des modifications du Règlement communal relatif à la distribution de l'eau potable.

---

Acceptation de la modification des statuts de l'association Secours Sud fribourgeois.

---

Transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Brian Hofer, au nom du groupe PLR, demandant d'étudier la possibilité d'instaurer un jeu de piste interactif en ville de Bulle.

---

Transmission au Conseil communal du postulat déposé par M<sup>me</sup> Thérèse Anatrà-Luchinger, au nom du groupe Le Centre/PVL, demandant une planification anticipée de l'accueil extrascolaire (AES).

---



# 3

## Service des écoles

Composition du service au 31.12.2025	41
Le Service des écoles en quelques chiffres	41
Faits marquants en 2025	43
Projets et perspectives	43

---

121

NOMBRE DE CLASSES  
+8 SPÉCIALISÉES  
+6 LOGOPÉDIE

720

NOMBRE D'ENFANTS  
FRÉQUENTANT L'AES

64'100

NOMBRE DE REPAS AES

2'327

NOMBRE D'ÉLÈVES  
+113 ÉLÈVES CLASSES  
SPÉCIALISÉES/  
LOGOPÉDIE

31 %

PART DES ÉLÈVES  
FRÉQUENTANT L'AES

WIFI

CONNEXION WIFI  
PERFORMANTE INSTALLÉE  
(CERCLE SCOLAIRE BULLE-  
MORLON)

306

ÉLÈVES DE 1H À 8H FRÉQUENTENT  
LES 5 LIGNES DE BUS SCOLAIRES

## Introduction

Le Service des écoles dépend administrativement du Dicastère de l'enseignement, de la formation et de l'accueil extrascolaire de la Ville de Bulle. Il a pour mission de gérer, d'administrer et d'assurer la logistique des écoles primaires de Bulle. La Ville de Bulle compte trois établissements scolaires: La Condémine (y compris l'école de la Commune de Morlon), La Léchère et La Tour-de-Trême, comprenant chacun des classes enfantines (1H et 2H), des classes primaires (3H à 8H), de logopédie et d'enseignement spécialisé.

Le Service des écoles s'occupe, entre autres, du budget des écoles, des bâtiments scolaires, de l'accueil extrascolaire, des sports facultatifs, des devoirs surveillés, des transports scolaires, des manifestations, de la promotion de la santé et des actions de prévention.

## 1. Composition du service au 31.12.2025

Poste	Taux
Chef de service	100%
Adjointe du chef de service	100%
Administration scolaire	140%
Administration Accueil extrascolaire (AES)	110%
Coordination Accueil extrascolaire (AES)	50%
Secrétariat des Directeur-trice-s d'établissements (DIREP)	50%
Médecine scolaire	80%
Maître-esse-s d'éducation physique (MEPS)	365%
Apprentie employée de commerce 3 <sup>e</sup> année	100%

## 2. Le Service des écoles en quelques chiffres

Année scolaire 2025-2026:

Etablissements	Classes	Enseignant-e-s	Elèves
La Condémine, Morlon	57	108	1'112
La Léchère	35	67	666
La Tour-de-Trême	29	57	549
<b>Total</b>	<b>(+3%) 121</b>	<b>(+2%) 232</b>	<b>(+1.4%) 2'327</b>

A ces chiffres, il faut ajouter 8 classes d'enseignement spécialisé et 6 classes de logopédie, représentant un total respectif de 113 élèves (-7%) et de 40 enseignant-e-s.

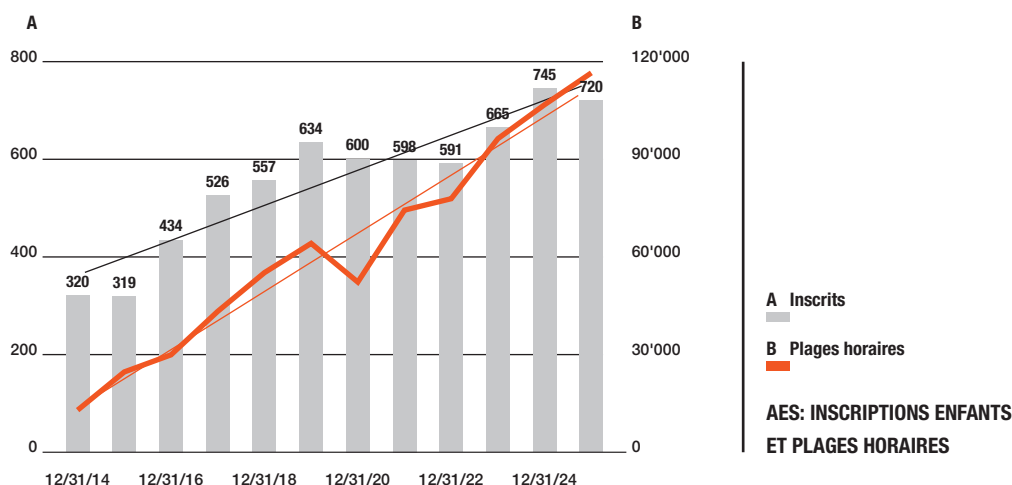
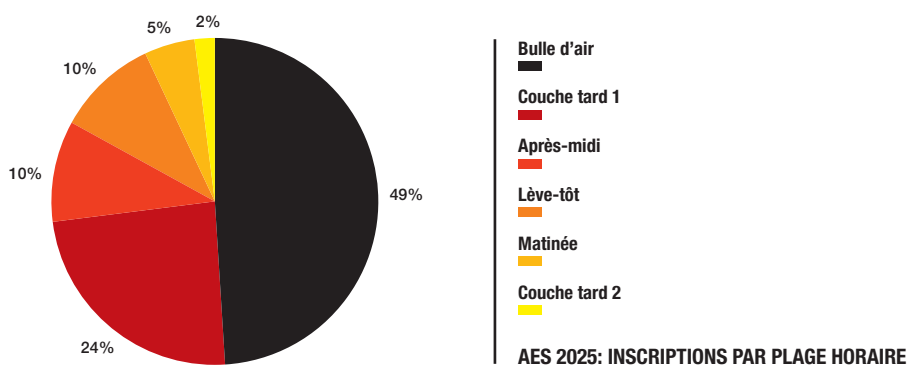
Pour l'année 2025, 3 responsables de site pour l'accueil extrascolaire (AES) ont encadré 52 intervenantes (+13%), comptabilisant plus de 38'500 heures de travail (+8.5%).

Au 31 décembre 2025, 720 enfants fréquentaient l'AES, dont 15% inscrits de manière irrégulière. Cela représente 31% des effectifs scolaires. Il est à souligner que sur les 12 dernières années, ce rapport représente une moyenne de 29%. Par ailleurs, 45 enfants (6%) étaient encore en liste d'attente complète (tous avaient été inscrits hors délai) et 8 enfants (1%) étaient en liste d'attente partielle. Un certain

nombre d'entre eux auraient pu être acceptés, mais selon les directives du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) et par manque de personnel qualifié (fin de la formation avec attestation AES délivrée par la HES), il n'a malheureusement pas été possible de répondre à ces demandes.

Durant l'année 2025, plus de 116'000 inscriptions (+9%) ont été enregistrées sur les différentes plages horaires de l'AES et 903 enfants (+2%) ont été inscrits avec au moins une présence facturée. A noter que 47% des parents d'élèves ne bénéficient pas de subventions scolaires et paient le plein tarif.

Plus de 64'100 repas (+6%) ont été servis par les Foyers de la Ville de Bulle (84% des repas), la Résidence du Marché (7%), L'Instant Gourmand Traiteur (7%) et le Foyer St-Joseph à Morlon (2%). Enfin, plus de 37'400 collations (+9%) ont été livrées pour les goûters.



Concernant les devoirs surveillés, 15 titulaires et 8 remplaçant·e·s assurent le suivi nécessaire à 97 élèves (-11%) répartis sur 15 classes des 3 sites scolaires.

Quant aux transports scolaires, 306 élèves (-6%) de 1H à 8H fréquentent les 5 lignes de bus scolaires du

Carry et Carry – Pâla, des Granges, de Jéricho et du Verdel; 38 enfants peuvent bénéficier d'un transport scolaire gratuit compte tenu du règlement cantonal de la loi sur la scolarité obligatoire. Il est à souligner qu'il n'y a plus de ligne scolaire Bulle – Morlon étant donné qu'il n'y a plus aucun élève bullois de 1H à 6H fréquentant l'école de Morlon.

Enfin, pour les sports facultatifs, 33 enseignant·e·s ont été engagé·e·s sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire 2025-2026 et ont dispensé 24 activités sportives différentes aux 402 participant·e·s (+14%). A titre de comparaison, 332 élèves se sont inscrits sur le 2<sup>e</sup> semestre 2026.

### 3. Faits marquants en 2025

Toutes les classes des écoles primaires et spécialisées du cercle scolaire de Bulle-Morlon ont été équipées d'une connexion Wifi performante et fiable. Ce projet a permis de répondre à un besoin croissant des enseignant·e·s et des élèves, qui utilisent de plus en plus les outils numériques dans leurs apprentissages, tout en proposant une gestion centralisée, une optimisation du matériel et une réduction des coûts d'achat et de maintenance.

A la suite de problèmes de nuisances sonores constatés dans les locaux de l'AES à la rue du Marché 12 à Bulle et après étude menée par un spécialiste, des panneaux acoustiques suspendus au plafond ont dû être installés.

L'année scolaire 2025-2026 a vu une augmentation importante sur les plages horaires AES et a nécessité un changement d'autorisation de quotas auprès du SEJ pour les repas de midi sur les sites de Morlon (+4 places) et de Dardens-Léchère (+30 places). Pour ce dernier, il a été possible de bénéficier, en plus, de la salle polyvalente de La Léchère.

### 4. Projets et perspectives

Les travaux de réalisation de la nouvelle école primaire de La Tour-de-Trême (Tourterelle) devraient s'achever cet été. Ce nouveau bâtiment permettra d'accueillir, pour la rentrée scolaire 2026-2027, sept salles de classe, une salle de dégagement, une salle ACT/ACM, un AES, une salle des maîtres et une salle polyvalente.

En vue de résoudre les problèmes de circulation autour de l'école de La Léchère (gestion des déposer-minute), des travaux devraient être prochainement entrepris afin, entre autres, de réorganiser la zone d'arrêt des bus scolaires au chemin Xavier-de-Poret et de mettre en place une barrière à l'entrée du parking.

En ce début d'année 2026, le statut du personnel des intervenant·e·s en accueil extrascolaire (AES) a été changé. Les titulaires de poste sont dorénavant au bénéfice de contrats de droit public. En effet, le secteur d'activité concerné fait face à un marché du travail tendu. Ces adaptations devraient permettre d'améliorer l'attractivité de l'AES, favorisant ainsi la fidélisation du personnel et le recrutement.

De plus et afin de renforcer l'équipe AES, une nouvelle coordinatrice ainsi qu'un·e apprenti·e ASE (assistant·e socio-éducatif·ve) devraient être engagé·es dans le courant de l'année 2026.

Enfin, plusieurs ateliers de jardinage seront organisés au printemps et en automne prochain au jardin des Capucins pour les classes de 3H et 4H de La Condémine et La Léchère.

# 4

## Service enfance-jeunesse

Secteur petite enfance	45
Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle	45
Secteur hors murs	46
Secteur Bulle pro	46
Evénements et projets	47
Commission jeunesse et famille	48

---

400

NOMBRE DE  
PARTICIPANTS À LA  
NUIT DU JEU

2'774

NOMBRE DE PASSAGES  
À LA-BULLE

≈ 30

NOMBRE D'ENFANTS  
PARTICIPANT AUX  
APRÈS-MIDIS  
PRÉ-EN-BULLE

600

NOMBRE  
DE «TEUFEUR-SE-S»  
PARTICIPANT  
À LA FREE PARTY

280<sup>H</sup>

NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES PAR  
LES TSHM AUX ACCOMPAGNEMENTS  
SOCIOÉDUCATIFS INDIVIDUELS

«LES IMPROVISIBLES»

LAURÉAT DU PRIX JEUNESSE ET FAMILLE 2025

## Introduction

En 2025, le projet participatif «Grandir à Bulle» a permis au Service enfance-jeunesse (SEJB) d'actualiser l'état des lieux et d'investiguer l'état des besoins en matière de politique enfance-jeunesse. Ce processus était notamment composé d'un sondage adressé à tous les jeunes âgés de 12 à 18 ans de la commune, de soirées d'échanges avec les partenaires et d'ateliers adaptés aux enfants et aux jeunes. Une attention particulière a été accordée au secteur de La Tour-de-Trême, puisque cette zone de la ville a fait l'objet d'un état des lieux particulier.

Ce processus a été réalisé dans une logique interdisciplinaire impliquant d'autres services communaux, à l'exemple de la déléguée aux seniors, de la déléguée à l'intégration, des Services de la culture, des sports, des écoles, du Département technique et du Département urbanisme. Il a permis la mise à jour de la politique enfance-jeunesse pour la nouvelle législature 2026-2031.

## 1. Secteur petite enfance

Au niveau de la petite enfance, l'année 2025 a été marquée par la consolidation du réseau local et par un travail préparatoire en vue de la prochaine législature. Le réseau annuel de la petite enfance, initié en 2023, s'est poursuivi avec des rencontres réunissant les partenaires du territoire. Ces séances ont permis de renforcer les liens entre les acteurs et de mener une réflexion commune autour de l'évolution du dispositif, notamment sur la base du modèle du réseau centré sur la famille.

Le projet FriTime Piccolo a continué à se développer sous la coordination du SEJB. Cet outil de planification et de mise en lumière de l'offre s'inscrit pleinement dans les missions du secteur et contribue à améliorer la lisibilité des prestations pour les familles.

Par ailleurs, plusieurs séances bilatérales ont été menées avec les partenaires locaux et avec des communes engagées dans des démarches similaires. Ces échanges ont permis d'identifier les besoins du terrain et les pistes d'amélioration du dispositif. La coordination avec Option Gruyère s'est également poursuivie, notamment autour du projet de cartographie numérique de l'offre à l'échelle du district.

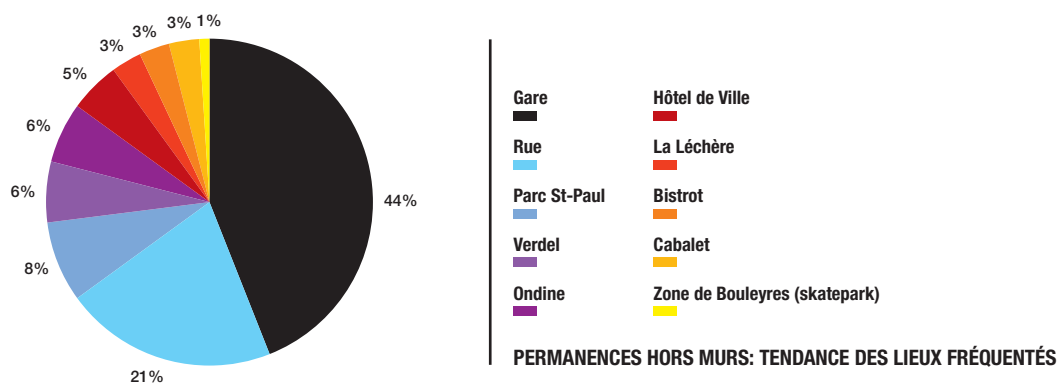
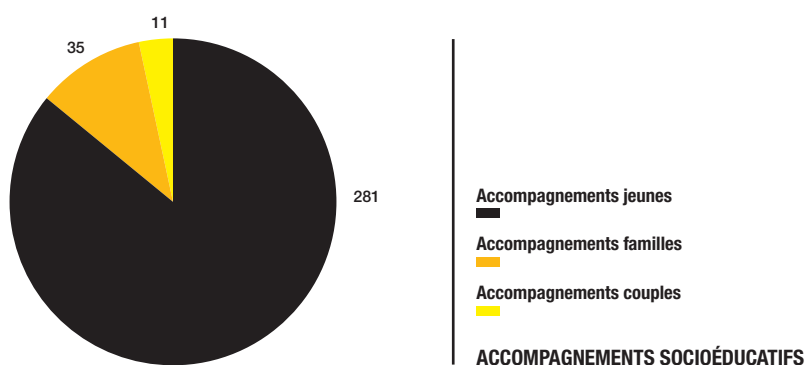
## 2. Centranim: Pré-en-Bulle et La-Bulle

Fréquentés par 15 à 30 enfants, les après-midis Pré-en-Bulle (PEB) proposent différentes activités sportives, culturelles, créatrices ou en nature, durant lesquelles les enfants ont la possibilité d'acquérir ou de consolider différentes compétences sociales et de vivre-ensemble. Cette année, PEB a participé au cortège de la Saint-Nicolas en confectionnant les lanternes en collaboration avec Trace-Ecart. La semaine estivale, composée entre autres d'une visite d'Aquatris, d'activités créatrices, de jeux de piste et de visites d'animaux à la ferme, a accueilli une moyenne de 24 enfants par jour.

Du côté de La-Bulle, les accueils libres ont connu une forte fréquentation en 2025, avec 2'774 passages. L'informatisation des inscriptions dès le mois d'octobre permet et permettra de davantage connaître notre public. Nous savons par exemple que 178 jeunes différents ont fréquenté le centre entre octobre et décembre. Ils l'ont fait entre 1 et 21 fois. Ceux et celles qui viennent avec régularité recherchent aussi le lien avec les professionnel-le-s. Des projets ont vu le jour avec leur participation. La fin d'année a été marquée par une hausse de la fréquentation des 16-17 ans, avec 131 passages, contre 27 en 2024. Pour 2025, nous comptons 180 nouvelles personnes inscrites au Centranim.

### 3. Secteur hors murs

En 2025, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM, 1.5 EPT) ont consacré 280 heures aux accompagnements socioéducatifs individuels. On compte également 46 heures dédiées à l'accompagnement de jeunes couples ou de familles. Au niveau des permanences de rue, la gare, le parc du Vieux-Comté, le quartier du Verdel et la rue de manière générale restent les lieux les plus fréquentés par les TSHM.



Le SEJB a également à cœur d'aller à la rencontre de la population sur le territoire communal en proposant de l'animation dans les quartiers. Bien que le Centranim soit très fréquenté, une partie de la population ne le fréquente pas pour diverses raisons. Afin de favoriser l'inclusion de toutes les populations, les démarches d'«aller vers» sont mises en place. Cela permet également de créer du lien avec les adultes et nous aide à comprendre des dynamiques de quartier, tout en étant à l'écoute de la population.

### 4. Secteur Bulle pro

Pendant l'année 2025, la Permanence Emploi a enregistré plus de 120 passages d'une cinquantaine de jeunes différents. Les jeunes y ont trouvé de l'aide pour leur dossier de candidature ou d'autres réponses relatives à leur insertion professionnelle.

Pour la deuxième édition des «Walk Working», 24 jeunes ont pu rencontrer une douzaine d'employeur-euse-s qui représentaient 15 métiers. La randonnée jusqu'au chalet de la Grande Cithare a permis aux adolescent-e-s et aux patron-ne-s d'échanger de manière informelle. Sur place, chaque jeune a pu effectuer trois entretiens avec des recruteur-euse-s ainsi qu'un atelier créatif et un atelier informatif.

Durant l'année, les ateliers de coaching «F3», destinés aux jeunes des trois CO de la Gruyère, ont pu accueillir 24 adolescent-e-s, alors que 45 jeunes entre 15 et 25 ans ont bénéficié d'un suivi individuel plus ou moins intensif ou long pour 117 heures d'entretien.

## 5. Evénements et projets

Les événements et projets du SEJB poursuivent des objectifs divers et variés qui se combinent souvent afin de répondre aux besoins et envies des enfants, des jeunes et des familles.

### \_\_ La Nuit du Jeu

L'édition 2025 de la Nuit du Jeu a réuni plus de 400 personnes enjouées dans une ambiance conviviale avec la participation de plusieurs partenaires. Cette édition a vu l'exploitation du hall d'entrée de l'Hôtel de Ville comme espace de jeu. Un coin de distribution des jeux restants du projet «Mon jouet, Ton jouet» a été aménagé. La «Killer Party» a rencontré un grand succès.

### \_\_ Le Trésor du Lapin

L'édition 2025 du Trésor du Lapin s'est déroulée sur deux jours où la météo était favorable à une activité en plein air. L'animation a attiré 377 enfants, mais également un public très éclectique comme des seniors, des ados et de nouveaux habitants qui étaient enchantés de découvrir la ville de cette manière.

### \_\_ La Semaine contre le racisme

Durant la Semaine contre le racisme, une marche sensible dans l'espace public a été organisée afin de favoriser les échanges autour du sentiment d'insécurité que certaines personnes peuvent ressentir. Aussi, plusieurs jeunes ont réalisé des micros-trottoirs en partenariat avec REC Bulle. Enfin, une sortie a été organisée dans un salon de coiffure afro, offrant un espace de discussion et de partage autour du rapport aux cheveux bouclés ou crépus.

### \_\_ La Free Party

La Free Party du 10 mai 2025 a rassemblé près de 600 jeunes «teufeur-se-s» au centre-ville de Bulle. Trois «soundsystems», qui avaient à cœur de mettre leur mouvement sous une lumière positive, ont été accompagnés par le SEJB pour organiser cette fête. Les liens avec les autorités ont été favorisés et un soutien dans les démarches administratives offert.

### \_\_ L'Espace Jeunesse des Francomanias

Pour mettre sur pied l'Espace Jeunesse des Francomanias 2025, le SEJB a collaboré de manière plus formelle avec différentes associations et collectifs de la région (Ebullition, Oni-tsuki et La Souche). L'apport de compétences, de ressources humaines et logistiques, ainsi que l'apport d'un nouveau public ont particulièrement dynamisé la vie de l'Espace Jeunesse. Par ailleurs, les contacts directs avec la nouvelle direction des Francomanias augurent de belles perspectives pour ce projet.

### \_\_ Les Quartiers en lumière

Pour sa deuxième édition, les Quartiers en lumière ont été à la rencontre de la population dans de nouveaux quartiers (l'Ondine et La Tour-de-Trême). Par ailleurs, des collaborations avec des associations ou entreprises locales ont été mises sur pied (Glion, Lisanga, EspaceSenior, les accueils extrascolaires, etc). Le public a largement répondu présent et semble toujours enthousiaste à ce que la ville participe à

l'animation des différents quartiers.

#### \_\_ **REC Bulle**

En 2025, REC Bulle a connu une période de transition et quelques troubles qui ont mené le comité à redessiner ses activités. Créée comme une webradio, REC Bulle a décidé de ne plus diffuser de playlists (et de payer les droits d'auteur) afin de se concentrer sur la production de podcasts.

#### \_\_ **Plan Cœur**

Plan Cœur est la version bulloise du programme cantonal de promotion des relations saines As de Cœur. Ce projet a été mené cette année avec un nouveau public, âgé de 18 à 25 ans. Sous la forme d'ateliers interactifs et ludiques, dont les derniers dans le cadre d'un séjour en chalet, des espaces de réflexion et des outils concrets permettant de prévenir les différentes formes de violences ont été offerts à 11 jeunes.

#### \_\_ **Street Soccer**

Deux tournois de Street Soccer locaux ont à nouveau été organisés cette année au Verdel et à la Si-coop. En parallèle, des actions visant à promouvoir l'occupation des terrains de l'espace public par les joueuses de foot ont été réalisées. Le tournoi romand a été accueilli au CO de Bulle; 10 équipes (environ 70 jeunes) y ont participé, dont 3 équipes féminines.

#### \_\_ **T'es en gare**

Le T'es en gare 2025 a attiré plus de 250 personnes qui ont pu profiter d'un moment chaleureux autour d'un thé et de friandises généreusement offertes par nos partenaires. Cet événement propose également des prestations musicales et de danse animées par des jeunes Bullois-es. On se retrouve en 2026 pour les 10 ans du T'en en gare... avec, peut-être, quelques surprises?

## **6. Commission jeunesse et famille**

La Commission communale jeunesse et famille (CJF) est composée de 11 membres du Législatif, 2 membres représentant la jeunesse, 2 membres de l'Exécutif et du chef du Service enfance-jeunesse de la Ville de Bulle.

Composition de la commission au 31 décembre 2025:

- \_ M<sup>me</sup> Thérèse Anatrà-Luchinger, présidente (Le Centre)
- \_ M. Jonas Brunetti, vice-président (PS)
- \_ M. Charles-Henri Brandt, membre (PLR)
- \_ M<sup>me</sup> Julie Etique, membre (Les Vert·e·s)
- \_ M. Joël Fuchs, membre (PVL)
- \_ M. Nicolas Geinoz, membre (PS)
- \_ M. Brian Hofer, membre (PLR)
- \_ M. François Mooser, membre (PS)
- \_ M. Augustin Morand, membre (PLR)
- \_ M. Alain Pasche, membre (UDC)
- \_ M<sup>me</sup> Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, membre (Le Centre)
- \_ M. Tanguy Coral, membre, représentant de la jeunesse
- \_ M<sup>me</sup> Catherine Remy, membre, représentante de la jeunesse
- \_ M<sup>me</sup> Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale (voix consultative)
- \_ M. David Seydoux, conseiller communal (voix consultative)
- \_ M. Pascal Pernet, chef du Service enfance-jeunesse (voix consultative)

La Commission jeunesse et famille contribue à développer, dans le cadre de ses compétences, la vision de la commune en matière de politique enfance-jeunesse. Entre autres, elle suit le développement de la politique «Grandir à Bulle» et propose des pistes d'amélioration en collaboration avec les partenaires concernés, initie et met en œuvre des projets concrets, soutient des projets et organise la mise au concours et la remise du Prix jeunesse et famille.

La CJF s'est réunie à quatre reprises en 2025.

Pour sa 10<sup>e</sup> édition, elle a attribué le Prix jeunesse et famille 2025 à la troupe de théâtre d'improvisation «Les ImprOvisibles» qui s'est distinguée parmi 6 candidats. Cette troupe propose des cours de théâtre d'improvisation destinés aux enfants et aux adolescents. Le Prix a été remis lors de la partie officielle de la matinée d'accueil des nouveaux habitant-e-s le 24 janvier 2026.

Dans le cadre des budgets à disposition et des critères qu'elle a fixés, la CJF a également soutenu des projets pour la jeunesse.

# 5

## Service des seniors

Commission senior	51
Concept communal en faveur des seniors	51
Groupes de travail	51
EspaceSenior	52
Événements et projets	53

---

+73

NOUVEAUX MEMBRES  
DE L'ASSOCIATION  
ESPACESENIOR

30<sup>CHF</sup>

PRIX DE L'ABONNEMENT  
DÉCOUVERTE (1 AN)  
ESPACESENIOR

17

SORTIES EN MINIBUS  
EN COLLABORATION  
AVEC BULLE SYMPA

19.9.2025

5<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE  
DE L'ASSOCIATION  
ESPACESENIOR

4'794

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS  
DE L'ASSOCIATION ESPACESENIOR

+ 2 X 10

FACE AU SUCCÈS, 2 SESSIONS DE FORMATIONS  
AUX OUTILS NUMÉRIQUES ONT ÉTÉ AJOUTÉES

## 1. Commission senior

La Commission senior est composée de 1 membre de l'Exécutif, 3 membres du Législatif et 5 membres libres. La Commission senior s'est réunie à 2 reprises durant l'année. Composition de la commission au 31 décembre 2025:

- \_ M<sup>me</sup> Chantal Pythoud, conseillère communale, présidente
- \_ M<sup>me</sup> Anne Niquille Charrière, conseillère générale, vice-présidente
- \_ M<sup>me</sup> Laurence Oberson, conseillère générale, membre
- \_ M. André Schibler, conseiller général, membre
- \_ M. Pierre Cottier, membre libre
- \_ M. Anton Overney, membre libre
- \_ M. Nicolas Perroud, membre libre
- \_ M<sup>me</sup> Lucile Freymond, membre libre
- \_ M. André Tissot, membre libre

## 2. Concept communal en faveur des seniors

La Ville de Bulle poursuit et renforce son engagement en faveur des seniors à travers l'élaboration de son deuxième concept communal, accompagné d'un plan de mesures couvrant la période 2026-2030.

Adopté en 2019, le premier concept communal a constitué le cadre stratégique du plan de mesures 2021-2025. Sa mise en œuvre a permis le développement d'une offre de proximité diversifiée, la prévention de l'isolement social, le renforcement des liens intergénérationnels ainsi que la création de l'Es-spaceSenior. La mise en réseau des acteurs concernés (services communaux, associations, professionnels de la santé et familles) a favorisé une meilleure coordination des actions et une utilisation plus efficiente des ressources.

Face à un vieillissement démographique toujours plus marqué, la poursuite et l'adaptation des efforts s'imposent. Le nouveau concept vise à élargir la participation des seniors, à adapter les prestations aux personnes les plus dépendantes et à anticiper les défis futurs par le développement de solutions innovantes, inclusives et solidaires.

## 3. Groupes de travail

### \_\_\_ Groupe de travail interservices

Ce groupe de travail réunit divers services communaux: enfance-jeunesse, intégration, seniors, sports, culture et musée. Il a pour but de coordonner les activités, de mettre en commun certains projets et de travailler ensemble afin d'être plus efficaces et proactifs.

### \_\_\_ Groupe de travail «concepts communaux et commissions seniors de la Gruyère»

Ce groupe de travail s'est réuni afin de définir et de préparer les mini-conférences présentées par des commissions seniors à la journée «Bien vieillir en Gruyère» du 26 avril 2025. Il a été décidé de poursuivre la mise en place de conférences tout public; le prochain thème portera sur l'aménagement des logements.

### \_\_\_ Groupe de travail «Bien vieillir en Gruyère»

Ce groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'organiser la deuxième journée d'information «Bien vieillir en Gruyère», qui a eu lieu le 26 avril 2025 sur le site du CO de La Tour-de-Trême.

#### \_\_ Réseau Suisse des villes-amies des aîné-e-s

Depuis 2023, la Ville de Bulle est membre de ce réseau qui est un sous-groupe de l'Union des villes suisses. Le thème principal de l'année 2025 était «vieillir et habiter – de nouvelles approches et formes». L'assemblée annuelle en ligne a eu lieu le 19 mars. Au programme de la journée du 17 juin dont la ville hôte était Zurich: présentations de la stratégie du vieillissement 2035 et du programme de logement, ainsi que visite du projet de logements communautaires de la Fondation Walder. Un colloque spécialisé sur le thème «vieillir et habiter» a eu lieu le 15 octobre à Berne.

#### \_\_ Nouvelles brochures informatives

Trois nouveaux dépliants rassemblant toutes les informations essentielles sur l'intégration, la petite enfance et les services dédiés aux seniors ont été conçus pour faciliter la vie et renforcer le lien communautaire. Ces brochures sont disponibles en version papier auprès des réceptions de l'Administration communale.

## 4. EspaceSenior

Issue du concept communal en faveur des seniors, l'Association EspaceSenior propose une grande palette d'activités intérieures (dans les locaux communaux de la rue du Levant 5, à La Tour-de-Trême) et extérieures.

La courbe des activités et des participations à ces dernières est en constante progression, comme le montrent les statistiques ci-dessous:

	2025	2024	2023
Nombre de membres	437	364	292
Nombre de bénévoles	29	29	24
Nombre d'activités	653	585	474
Heures d'activités (approximatives)	1'300	1'150	950
Nombre de participants aux activités	4'794	4'295	3'293

L'offre proposée par EspaceSenior attire toujours plus de membres (73 nouveaux membres durant l'année 2025) dont l'intérêt se porte de manière équitable sur les différentes offres.

La plupart des domaines d'activité semblent avoir atteint leur vitesse de croisière, à l'exception de celui des langues étrangères qui a encore proposé deux nouveaux cours, un d'anglais et un d'italien, et celui des sports qui a ajouté le ping-pong et le gi-gong à son offre déjà bien garnie.

EspaceSenior a connu une année particulière puisque le 19 septembre l'association fêtait son 5<sup>e</sup> anniversaire d'activité. Pour marquer l'événement, la Commission animation, aidée de bénévoles, a proposé diverses animations telles qu'une dictée, un défilé «Costumes d'ici et d'ailleurs», un petit concert de chant, une partie officielle puis un apéritif et une paëlla pour clôturer la fête. En prélude à cette journée, diverses animations – ouvertes également au public (tournois de pétanque et de walking foot, parcours à thème) – avaient été organisées de mai à septembre. Toutes ont connu un magnifique succès, réunissant au total près de 300 personnes en comptant le public!

Afin de promouvoir ce centre de loisirs et de partage, la Ville de Bulle offre un abonnement découverte

de Fr. 30.00 pour une durée d'une année à chaque citoyen-ne bullois-e ayant atteint l'âge de la retraite, ce qui a touché 252 personnes en 2025.

## 5. Evénements et projets

### \_\_ Animations dans le quartier du Verdel

En collaboration avec les Services enfance-jeunesse, de la culture et de l'intégration, ce projet intergénérationnel a pour but d'améliorer la qualité de vie dans le quartier du Verdel, d'encourager la cohésion sociale et d'améliorer le vivre-ensemble. Du 13 mai au 6 juin, diverses activités ont été organisées pour les habitant-e-s du quartier. Des moments d'échange autour d'un café ont eu lieu un mardi matin et un mardi après-midi en faveur des seniors.

### \_\_ Thé dansant

Six bals ont illuminé les mardis après-midi de janvier à avril à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle. La Commission senior a décidé de mettre un terme à cette animation, l'objectif principal, qui était d'offrir aux seniors de Bulle-La Tour-de-Trême et des environs des moments conviviaux pour favoriser les échanges et les liens sociaux, n'étant plus atteint. Le public cible ne participait plus ou peu, laissant place à des danseur-euse-s venu-e-s d'ailleurs. Cette activité répondait à un besoin exprimé dans le cadre de l'enquête de 2019 réalisée dans le cadre de l'élaboration du concept communal en faveur des seniors, mais le faible taux de participation laisse penser que ce besoin a évolué. A partir de l'automne, l'Association Bulle Danse a repris cette activité et propose des après-midis dansants mais aussi des soirées à Espace Gruyère.

### \_\_ Jass

Une vingtaine de personnes participent régulièrement à cette activité animée par une bénévole, M<sup>me</sup> Liliane Remy. Elle se déroule à la salle des musiques de la Résidence du Marché, deux fois par mois, selon un calendrier établi.

### \_\_ Pass'âge

Ce projet intergénérationnel permet à des seniors bénévoles d'aider des jeunes de 16 à 25 ans, dans différents domaines comme les langues, les mathématiques, l'établissement d'un budget, les assurances, les impôts et d'autres domaines.

### \_\_ Cafés seniors

En collaboration avec Bulle Sympa, des moments d'échange autour d'un café sont agendés deux vendredis par mois à la salle des musiques de la Résidence du Marché, selon un calendrier établi. Deux agents Sympas animent ces cafés.

### \_\_ Visites à domicile et accompagnement

La collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise (CRF) est indispensable. Afin de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, il est important de pouvoir continuer de proposer ce genre de service aux seniors. Les bénévoles s'inscrivent auprès de la commune et sont suivis par la CRF.

### \_\_ Sorties en Bus Sympa

En collaboration avec Bulle Sympa, 17 sorties en minibus ont été organisées. Les seniors ont pu ainsi partager un repas, naviguer sur le lac de la Gruyère, visiter un zoo et des musées. La participation est de Fr. 5.00 par personne, le reste est pris en charge par le budget de la Commission senior.

### \_\_ Se préparer à l'ère numérique

La formation informatique de base proposée par M. Théophile Burnet d'Admin'facile rencontre beau-

coup de succès. Deux nouvelles sessions de dix cours ont été organisées. Ce cours permet aux participants d'apprendre à naviguer sur internet, envoyer des e-mails, organiser leurs photos et se familiariser avec les outils d'intelligence artificielle. Un cours de «rattrapage» composé de deux matinées supplémentaires a été proposé afin de répondre aux questions des participants et de revoir certaines notions.

#### \_\_ **Concert de chanson française**

Un deuxième concert animé par André Schibler, et accompagné pour quelques chants par la chorale d'EspaceSenior, a été organisé à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle le 2 avril. La recette est en faveur d'une activité pour les seniors.

#### \_\_ **La Bicycl'Aide**

Un service de déchetterie à domicile et de courses est proposé aux seniors et aux familles, en collaboration avec le Service enfance-jeunesse. Cette prestation est assurée par des jeunes dans le cadre d'un projet intergénérationnel et d'insertion professionnelle. Les transports s'effectuent avec un triporteur.

#### \_\_ **Parcours urbain FriActiv**

Pilotée par le Service cantonal du sport, l'application FriActiv propose des parcours thématiques afin de favoriser le mouvement à tout âge dans différents lieux du canton. Le «parcours des parcs» adapté aux seniors a été développé dans notre commune. Le 26 mai a eu lieu la troisième séance d'initiation en collaboration avec Pro Senectute Fribourg.

#### \_\_ **Animations au Foyer Gruérien**

En collaboration avec EspaceSenior, des séances cinéma à la cafétaria du Foyer Gruérien sont proposées une fois par mois durant la mauvaise saison. Les résident-e-s ont pu profiter de 6 films, tous suivis d'une discussion animée par M<sup>me</sup> Marianna Gawrysiak, gérontopsychologue.

#### \_\_ **Les Quartiers en lumière**

Du 11 au 17 décembre, les services communaux de l'enfance et de la jeunesse, de l'intégration, de la culture et des seniors ont été à la rencontre de la population en proposant des animations dans cinq quartiers.

#### \_\_ **Autour d'une table**

Des «Stammtisch» ont vu le jour pour créer du lien et partager un moment convivial. Sous l'impulsion de la Commission senior de la Ville de Bulle, huit restaurants de Bulle et de La Tour-de-Trême réservent une table «seniors», chaque jour de 9 h à 11 h et de 14 h à 17 h.

#### \_\_ **Walking football**

En collaboration avec le Service des sports, une initiation au foot en marchant a été proposée en date du 19 mars. Un groupe s'est formé et joue tous les mardis sur le terrain synthétique de Bouleyres et en salle pendant la période hivernale au bâtiment de la Condémine.

#### \_\_ **Café-récit intergénérationnel**

En collaboration avec Pedibus Fribourg et les accueils extrascolaires de La Tour-de-Trême et de La Condémine, deux après-midis de partage ont été organisés autour du thème «chemin de l'école, chemins de vie». Seniors et enfants de 1H à 4H ont échangé anecdotes et souvenirs.

#### \_\_ **Etre et rester mobile**

Le cours de mobilité avec les transports publics a eu lieu le 24 septembre à la Résidence du Marché; 24 personnes y ont participé.

#### \_\_ **Le temps d'un voyage**

Un après-midi convivial de rencontre, de partage et d'évasion a été organisé le 30 septembre en col-

laboration avec la bibliothèque, en lien avec l'exposition Format Mondial affichée dans le jardin de la Résidence du Marché.

**\_\_\_ Concours de boules de Noël**

Une trentaine de personnes et un groupe de résidents du foyer de jour «Le Rindé-vo» ont confectionné des boules de Noël. Un sapin en bois a été réalisé par les apprentis de la Section jardin et décoré sur le palier du 2<sup>e</sup> étage de l'Hôtel de Ville. Le jury a décerné quatre prix.

# 6

## Service de l'intégration

Primo-information et conseil	57
Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français	57
Petite enfance	58
Vivre-ensemble, vie de quartier	58
Lutte contre les discriminations, le racisme	60
Collaborations	60
Coordination et transversalité	60

---

240

INSCRIPTIONS À LA  
FÊTE DES BÉNÉVOLES

29

FÊTES DES VOISIN·E·S  
ONT ANIMÉ LA VILLE

>150

PARTICIPANTES  
AU PROGRAMME  
DE RENCONTRES  
ENTRE FEMMES

18

JOURS DE COURS DE  
FRANÇAIS GRATUITS  
(CABALET) QUI ONT  
RÉUNI 67 PERSONNES  
PROVENANT DE 26 PAYS

75

DEMANDES (CONSEILS, ORIENTATION...) ONT ÉTÉ  
TRAITÉES PAR LE SERVICE DE L'INTÉGRATION

195

INSCRIPTIONS À LA MATINÉE D'ACCUEIL  
DES NOUVEAUX ARRIVANT·E·S

## Introduction

Le Service de l'intégration déploie ses activités dans les domaines suivants: primo-information et conseil; soutien des offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français; petite enfance; vivre-ensemble, participation et vie de quartier; lutte contre les discriminations et le racisme. Le développement et la mise en œuvre des projets s'inscrivent dans la politique cantonale et fédérale en la matière. La Ville de Bulle est d'ailleurs membre de la Conférence suisse des délégué-e-s à l'intégration.

Les enjeux d'intégration sont indissociables des enjeux de cohésion sociale, d'égalité des chances et de prévention des discriminations. A ce titre, le Service de l'intégration assure un rôle de coordination et de conseil afin de promouvoir l'accessibilité des offres et l'inclusion de toutes et tous.

## 1. Primo-information et conseil

### \_\_\_ Accueil des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes

La matinée de bienvenue a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2025. Au total, 195 personnes se sont inscrites à cet événement, qui a proposé, une nouvelle fois, une visite guidée de la ville organisée par le Musée gruérien ainsi qu'une partie officielle suivie d'un apéritif. Les participant-e-s ont pu découvrir les différents services de l'administration et échanger avec les membres du Conseil communal ainsi qu'avec l'ensemble du personnel présent. Cette séance a été traduite en anglais, espagnol, italien, portugais et ukrainien ainsi qu'en langue des signes.

### \_\_\_ Accueil des élèves primo-arrivants allophones

La collaboration se poursuit avec les Directions des écoles primaires et le Service des écoles. En 2025, 36 demandes d'accueil de familles primo-arrivantes ont été traitées, totalisant 60 enfants. Pour 7 d'entre elles, un entretien téléphonique a permis de transmettre les informations essentielles. Pour les autres, un entretien a été organisé avec une interprète et l'infirmière scolaire. Quatre thèmes généraux sont abordés: le fonctionnement de l'école, le parcours scolaire de l'élève, la santé et les offres facilitant l'intégration. Huit familles ont ensuite bénéficié d'un accompagnement (démarches administratives; orientation pour les aîné-e-s n'ayant plus l'âge d'aller à l'école obligatoire, mise en place de réseaux de soutien).

### \_\_\_ Conseils, orientation et accompagnement dans la mise en œuvre de projets

Le Service de l'intégration est régulièrement sollicité par la population. Les demandes sont variées: insertion professionnelle, recherche de cours de langue ou de formation, lien social, soutien pour des démarches administratives, etc. Il joue avant tout un rôle d'orientation. Environ 75 demandes individuelles ont été traitées, et près de 50 demandes émanant de partenaires (recherche ou diffusion d'informations, demande de collaboration, mise en réseau, demande de soutiens financiers, etc.).

## 2. Offres facilitant l'intégration et l'apprentissage du français

En collaboration avec l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière Fribourg (OSEO), 18 jours de cours de français gratuits ont été proposés dans le parc du Cabalet durant les vacances d'été. Le Service de l'intégration s'est chargé d'organiser la garde des enfants par du personnel travaillant au sein des accueils extrascolaires (AES) ainsi que par des jeunes intégrant l'équipe «mini-jobs» du Service enfance-jeunesse. Au total, 67 personnes différentes, provenant de 26 pays, ont fréquenté les cours. D'autres offres rencontrent toujours beaucoup de succès, à l'instar de «Encore! Des Histoires!». Cette activité menée par la Biblio-

thèque interculturelle LivrEchange dans deux quartiers de Bulle (Verdel, rue de Vevey) attire toujours de nombreux enfants et familles autour des livres racontés par des passeuses d'histoire.

### 3. Petite enfance

Des réflexions conjointes entre les Directions des écoles primaires, le Service des écoles, la coordinatrice petite enfance et la déléguée à l'intégration ont mené à un projet visant à faciliter l'entrée en 1H et à favoriser la collaboration entre l'école et les familles. Un processus pilote en plusieurs phases a été co-construit et sera évalué courant 2026: envoi d'un questionnaire aux familles, mobilisation du réseau, prise de contacts avec les familles, nouveau concept pour la séance d'information, incluant la participation de partenaires internes et externes à l'école et l'engagement d'interprètes.

En parallèle, le cycle de 5 ateliers de préparation à l'école «Ecole +», mené par l'association Education Familiale, a été suivi par 8 familles. Le bilan dressé par les parents qui y ont participé confirme la pertinence de ce programme. En témoignent ces quelques mots: «Etre ensemble pour réfléchir à l'éducation, c'est si bon, c'est presque comme si on avait la famille ici...».

### 4. Vivre-ensemble, participation et vie de quartier

#### \_\_\_ Bulle Sympa

Le Service de l'intégration assure le secrétariat de Bulle Sympa, qui s'inscrit dans le cadre du projet cantonal «Communes Sympas – Gemeinsam in der Gemeinde», et participe à la coordination de cette démarche. Les tâches et projets menés sont:

La formation, coordonnée par l'organe de formation L'êtrier (11 participant·e·s).

---

Un apéritif de quartier à l'Ondine.

---

Une rencontre entre les membres du Conseil communal et les agent·e·s Bulle Sympa.

---

L'achat de «mini-poubelles» de poche pour les mégots, en collaboration avec le Centre d'entretien; les agent·e·s Sympas peuvent ainsi poursuivre leur travail de sensibilisation.

---

Les réservations du Bus Sympa.

---

La collaboration avec la déléguée aux seniors et des agent·e·s Sympas pour la bonne marche des Cafés seniors et des sorties seniors en Bus Sympa.

---

La réouverture de la benne de récupération d'objets à la déchetterie de Palud. Une dizaine d'agent·e·s Sympas se répartissent les moments d'ouverture afin de revaloriser les objets en bon état.

---

#### \_\_\_ Fête des voisin·e·s

La Fête des voisin·e·s a eu lieu le 23 mai 2025. Au total, 29 fêtes ont animé différents quartiers de Bulle et La Tour-de-Trême. Comme chaque année, le Service de l'intégration a proposé des kits d'organisation et soutenu des demandes de fermeture de rue. Des animations (maquillage, spectacle) ont été proposées dans certains quartiers.

### \_\_\_ Fête des bénévoles

La Ville de Bulle a souhaité remercier les bénévoles qui donnent de leur temps pour la société. En collaboration avec l'association Bénévolat Fribourg-Freiburg et en bénéficiant de l'expérience de la Ville de Fribourg, une soirée récréative a été offerte aux bénévoles, comme signe de reconnaissance. Près de 240 personnes se sont inscrites, représentant 53 entités différentes. Le Service de l'intégration a été la cheville ouvrière de cet événement, qui a été coordonné de manière transversale avec les Services de la culture, des seniors, des sports et de l'enfance-jeunesse. A noter que le bénévolat est un apport indispensable de la politique d'intégration et figure comme tel dans le Programme d'intégration du Canton de Fribourg (PIC) 2024-2027.

### \_\_\_ Culture en partage

Démarrée en 2020, cette démarche participative, portée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration, a pour ambition de mobiliser les acteurs culturels et d'aller à la rencontre de la population qui n'a pas ou a peu accès aux offres culturelles. L'objectif est de leur donner la parole et de leur permettre de prendre part aux décisions et processus. Dans ce projet, chaque personne est porteuse d'une «expertise d'usage» pouvant participer au développement des offres culturelles. Cela a mené à la création d'événements annuels<sup>1</sup>.

### \_\_\_ Rencontres entre femmes

Les Rencontres entre femmes constituent des espaces créés par et pour les femmes, visant à renforcer l'autonomie, la confiance en soi et la connaissance des offres locales, tout en favorisant les échanges autour de thématiques du quotidien. Le réseau de participantes continue de croître, reflétant l'intérêt pour cette démarche. La gratuité du dispositif garantit son accessibilité et est rendue possible grâce au soutien du Canton de Fribourg (plan de mesures Senior+).

Les activités suivantes peuvent être signalées:

Développement de collaborations avec des acteurs socioculturels et associatifs, notamment le Théâtre La Malice, le Musée gruérien et l'association espacefemmes.

---

Co-organisation de l'événement «Nous femmes, nous pouvons» dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes (env. 50 participantes) avec espacefemmes.

---

Mise en place de nouvelles activités: natation, danse orientale, stretching-pilates et atelier d'écriture.

---

Introduction d'un système d'inscription en ligne facilitant le suivi administratif et statistique.

---

Rythme de 2 à 3 rencontres mensuelles; plus de 70 inscriptions entre septembre et décembre (hors participations spontanées).

---

Attribution du prix ici-AWARDS 2025 («Empowerment of diverse groups – Promotion of women and girls with a history of migration»), doté de Fr. 5'000.00.

---

### \_\_\_ Vie de quartier

La Ville de Bulle souhaite dynamiser la vie des quartiers, en favorisant la création d'associations. Sans locaux, il est toutefois difficile pour les habitant-e-s de se projeter et de s'engager dans une association de quartier. Le Service de l'intégration, en s'appuyant sur l'analyse de pratiques d'autres villes romandes, a thématiqué ces enjeux afin qu'ils soient pris en compte au moment de la construction de nouveaux quar-

---

<sup>1</sup> «Bulle en couleurs», «Ciné-repas-concert»: ces projets sont présentés plus en détail dans le chapitre «Service de la culture».

tiers. En parallèle, il a engagé une démarche interne en vue d'élaborer une politique de quartier. Tout en travaillant à la recherche de locaux, le Service de l'intégration a participé à des animations dans les quartiers en étroite collaboration avec le Service enfance-jeunesse, la déléguée aux seniors, le Service de la culture ou encore l'accueil extrascolaire, ainsi qu'avec des partenaires associatifs (Lisanga, Tryzub, EspaceSenior), notamment dans le cadre du projet «Quartiers en lumière».

## 5. Lutte contre les discriminations et le racisme

### \_\_ Semaine contre le racisme

Comme les années précédentes, le Service de l'intégration a collaboré avec le Service enfance-jeunesse, la Bibliothèque et le Musée grüerien afin de proposer différentes activités sur le thème du racisme.

### \_\_ ECCAR – European Coalition of Cities against Racism

Les Villes de Bulle et Fribourg, dans une candidature conjointe avec l'Etat de Fribourg, ont rejoint la Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR). En adhérant à cette coalition, les trois partenaires réaffirment leur engagement pour une société ouverte, inclusive et non-discriminante et pourront bénéficier des bonnes pratiques d'autres villes européennes.

## 6. Collaborations

### \_\_ Une «Fête pour tous» au CO de Bulle

Le CO de Bulle s'est approché de la Ville dans le but de créer un événement participatif afin de renforcer l'accessibilité de l'école pour toutes les familles, d'offrir un moment festif dans la cour d'école réaménagée et de développer des collaborations avec des associations locales et des services de la Ville de Bulle. La «Fête pour tous» a eu lieu le 28 juin 2025, sous un soleil radieux. L'association Tryzub, le chœur Kalyna, le Groupe folklorique portugais et l'Association cap-verdienne de Bulle ont, entre autres, participé à cet événement.

### \_\_ Jardin des Capucins

Depuis quelques années maintenant, le Service de l'intégration soutient une mesure «P'tit Job» afin de renforcer l'équipe de la Croix-Rouge fribourgeoise engagée au Jardin des Capucins. Ce projet fédérateur permet de réunir des personnes de tout âge et tous horizons autour du jardinage et d'autres activités (yoga, atelier de permaculture, etc.).

### \_\_ Fédération des associations portugaises de Suisse

Une rencontre des associations portugaises de Suisse a été organisée durant deux jours à Bulle, en septembre. Un appui a été apporté par le Service de l'intégration. Le Secrétaire d'Etat des Communautés portugaises, l'Ambassadeur du Portugal à Berne, ainsi que les Consuls des Aires consulaires de Genève et Zurich ont participé à cet événement, qui a rassemblé un public nombreux et qui visait, entre autres, à renforcer les compétences des responsables associatifs et encourager la participation active des communautés portugaises à la vie associative civique locale.

## 7. Coordination et transversalité

Les collaborations et participations à des événements et groupes de travail sont régulières. En 2025, à la demande du Réseau santé et social de la Gruyère, la déléguée à l'intégration a organisé et modéré un

atelier «Témoignage d'une personne retraitée issue de la migration», dans le cadre de la journée «Bien vieillir en Gruyère». De plus, elle a intégré le groupe de travail cantonal sur la participation politique «Votre voix compte». Une rencontre partenaires sur ce thème a été coorganisée avec le Bureau cantonal de l'intégration à Bulle le 29 septembre. Une quarantaine de participant-e-s y ont assisté.

Le Service de l'intégration est également représenté dans différents groupes de travail interdisciplinaires:

Groupes de travail interservices: «Grandir à Bulle», révision générale du PAL, etc.

---

Groupe de travail «école – intégration – jeunesse».

---

Groupe de travail «gestion des espaces publics».

---

«Réseau migration».

---

Réseau petite enfance.

---

Conférence latine des délégué·e·s à l'intégration et Conférence suisse des délégué·e·s à l'intégration.

---

Participation au dispositif «Conseil collégial» mis en place par le Service de lutte contre le racisme (SLR) favorisant les échanges entre professionnel·le·s.

---

Comme chaque année, deux séances annuelles ont réuni l'IMR, le Service cantonal de l'action sociale (SASOC) et le Service de l'intégration ainsi que M<sup>me</sup> Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale en charge de ce domaine.

Le Service de l'intégration gère les réservations des gobelets «Ville de Bulle» et leur lavage à la Résidence du Marché, en collaboration avec le concierge.

# 7

## Service de la culture

Missions de la politique culturelle	63
Offre culturelle	63
Accès à la culture	64
Nouveaux outils	64
Démarche participative «Culture en partage»	65
Nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC)	66
Collaborations	66

---

25

PROJETS ACCEPTÉS  
PAR LA COMMISSION  
CULTURELLE

100<sup>CHF</sup>

PRIX DE L'AG CULTUREL  
(1 AN) POUR LES MOINS  
DE 26 ANS

35

PROJETS REÇUS  
PAR LA COMMISSION  
CULTURELLE

>600

PARTICIPANT·E·S  
À LA FÊTE DES  
CULTURES – BULLE EN  
COULEURS

51

PARTICIPANTS DU MILIEU CULTUREL  
À LA RENCONTRE «ÇA VA LA CULTURE?»

## Introduction

Le Service de la culture de la Ville de Bulle élabore et applique la politique culturelle communale. Il encourage et participe à la promotion de la culture au sein de la commune en s'engageant auprès des sociétés locales, acteurs culturels et institutions culturelles. Il met également en place les conditions cadres pour une culture diversifiée et accessible au plus large public dans le but de favoriser les interactions sociales et artistiques. Enfin, il conseille et renseigne la Commission culturelle qui décide des octrois de soutiens financiers à des activités culturelles ponctuelles.

Organisation du Service de la culture en 2025:

- \_ M<sup>me</sup> Mélanie Rouiller, cheffe de service (70%)
- \_ M<sup>me</sup> Fabienne Niquille, secrétaire (30%)
- \_ M<sup>me</sup> Esther Weill, responsable de la structure Culture en partage (60%)

## 1. Missions de la politique culturelle

Conformément à la politique culturelle définie dans le programme de législature 2021-2026, il s'agit de:

Renforcer le rôle de Bulle comme pôle culturel du Sud du canton et favoriser la diversification de l'offre culturelle régionale

---

Soutenir les institutions et associations locales et s'engager au plus proche de leurs besoins

---

Rendre la culture accessible au plus grand nombre et élargir les publics

---

Le Service de la culture oriente donc son action au travers des axes définis en 2018 et repris en 2021 dans le contexte de la Loi sur les affaires culturelles qui attribue aux communes le soutien prioritaire aux animations, aux sociétés locales et aux artistes amatrices et amateurs. Il promet:

Le soutien à l'animation en ville de Bulle par des conditions cadres adaptées

---

Le soutien à la qualité de la production culturelle et aux artistes en devenir

---

La diffusion et le rayonnement des offres culturelles par des subventions aux sociétés locales, aux manifestations culturelles et à des saisons culturelles

---

Le soutien à l'accès à la culture en favorisant la participation de tous les publics

---

## 2. Offre culturelle

Le Service de la culture contribue à développer une offre culturelle pour tous les publics et à renforcer le rayonnement de la Ville de Bulle. Dans ce but, deux axes de subventions principaux sont poursuivis: les subventions ordinaires (sociétés culturelles locales, saisons et manifestations annuelles ou bisannuelles), ainsi que le subventionnement ponctuel validé par une Commission culturelle (CCVB) formée

de 9 membres. En 2025, la Commission s'est positionnée sur 35 projets reçus, dont 25 ont été acceptés.

Ces outils de soutien permettent à la Ville de Bulle de maintenir une offre culturelle dynamique et de qualité, tout en encourageant l'innovation et la diversité des projets culturels. Les critères d'octroi et les procédures de demande de subvention sont clairement définis, assurant une gestion équitable des ressources allouées à la culture.

Le Service de la culture s'adapte aux pratiques, tendances et besoins des acteurs culturels sur le terrain, tout en alignant ses actions sur les missions d'une ville-centre envers ses citoyens. Afin de poursuivre au mieux ces buts, de nouveaux critères ont été adoptés par la CCVB et publiés fin novembre sur la page internet du Service de la culture. Ils seront appliqués dès janvier 2026.

### 3. Accès à la culture

Le Pass Bienvenue permet aux nouveaux habitants d'accéder gratuitement à une partie de l'offre culturelle bulloise durant une année. Il est notamment présenté lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants.

Ne disposant pas de données statistiques et autres données précises de l'utilisation de cet outil d'accessibilité à la culture, le Service de la culture élabore un outil intermédiaire permettant un suivi et une évaluation de l'utilisation de cette carte, sans modification du principe de base. Une expérimentation de cette nouvelle méthode sera effectuée durant les deux prochaines années. L'objectif, à terme, est d'améliorer ou de modifier le dispositif pour mieux répondre aux besoins des nouveaux résidents et optimiser son impact sur la vie culturelle locale.

La Carte Caritas, dont l'objectif est de soutenir les personnes en difficultés financières, ainsi que l'AG Culturel proposent des conditions favorables d'accès à la culture. Pour rappel, l'AG Culturel est un abonnement destiné aux jeunes de moins de 26 ans qui, pour 100 francs par an, donne un accès illimité à des milliers d'événements dans plusieurs cantons suisses.

La première rencontre annuelle «Ça va la culture?» a rencontré un vif succès avec la participation de 51 participants du milieu culturel. Le résultat du questionnaire a fait ressortir trois besoins des participants:

La mise en place d'une communication ciblée culture.

---

La création d'une feuille de route pour l'organisation des manifestations.

---

La pérennisation de la matinée «Ça va la culture?».

---

### 4. Nouveaux outils

#### \_\_\_ Guichet commun

Le portail de dépôt cantonal a été mis en service en mai 2025. Il est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les six principaux organes de soutien du canton de Fribourg (Etat de Fribourg, Ville de Fribourg, Agglomération de Fribourg, Ville de Bulle, Option Gruyère ainsi que la Commission cantonale de la Loterie Romande). Le portail vise à simplifier les démarches administratives liées au dépôt de demandes de soutien. Un seul formulaire permet désormais de solliciter un ou plusieurs organes, tout en garantissant un traitement indépendant par chaque entité.

### \_\_\_ Art visuel

Les onze panneaux avec assise appelés Assieds-toi voir! ont été mis à disposition lors de deux expositions dans l'espace urbain: la première dans les jardins de la Résidence du Marché durant le mois de Format Mondial, la seconde sur la place de la gare pour une exposition photographique dans le cadre des Rencontres de l'Aventure. Ces panneaux répondent en partie au manque de lieux à destination des arts visuels. Leur utilisation est régie par une directive.

### \_\_\_ Communication

En réponse à la demande formulée lors de la matinée «Ça va la culture?», une première newsletter du Service de la culture a été envoyée en automne et une chaîne WhatsApp est également officiellement ouverte. Ces deux nouveaux supports permettent la diffusion d'une communication ciblée, spécifiquement destinée aux associations et sociétés locales, aux acteurs culturels ainsi qu'aux porteurs de projets. Ils visent à renforcer la circulation de l'information et ne se substituent pas à l'agenda Bulle de culture qui poursuit son activité.

## 5. Démarche participative «Culture en partage»

Développée conjointement par les Services de la culture et de l'intégration depuis 2020, la démarche participative «Culture en partage» vise à faciliter l'accès de toutes et tous à la culture, à créer des opportunités de rencontre et de participation, ainsi qu'à valoriser les activités existantes à Bulle. Elle contribue également à intégrer de nouveaux publics et de nouvelles propositions au sein de la programmation culturelle locale.

### Projets réalisés

#### \_\_\_ Fête des cultures – Bulle en couleurs

L'édition 2025 s'est tenue le 25 mai au parc du Cabalet et a rassemblé plus de 600 participantes et participants. La programmation a mis en valeur une grande diversité d'expressions culturelles: musique et danse hip-hop, percussions portugaises, danses arméniennes, guggen, afro-blues-reggae, contes, animations pour enfants, maquillages et tresses africaines, ainsi que des stands de restauration représentant différentes cultures. Un film promotionnel de l'événement a été réalisé.

Le projet est porté par un groupe d'organisation composé d'une dizaine de bénévoles, accompagnés par la coordinatrice de Culture en partage.

#### \_\_\_ Ciné-concerts

Deux ciné-concerts ont été organisés les 6 avril et 2 novembre 2025 en collaboration avec le cinéma Les Prado et le centre culturel Ebullition. Chaque événement met en valeur trois univers culturels à travers le film, le concert et un moment de dégustation, afin de favoriser les rencontres et la découverte de plusieurs cultures.

En septembre, un groupe de bénévoles s'est constitué pour contribuer à la programmation, proposer de nouvelles idées et assurer la coordination avec les partenaires culturels, avec l'appui de la coordinatrice de Culture en partage.

#### \_\_\_ Rencontres entre femmes

Plusieurs activités mensuelles ont été proposées dans le cadre des Rencontres entre femmes. Des informations détaillées figurent dans le chapitre «Service de l'intégration» du présent rapport de gestion (pages 57 à 61).

L'ensemble des événements Culture en partage est proposé gratuitement afin de garantir une large accessibilité à la population bulloise. Ces projets reposent sur une collaboration étroite entre habitantes

et habitants, acteurs culturels locaux et services communaux. Cette approche participative stimule la créativité collective, favorise l'émergence de nouvelles initiatives et renforce la cohésion sociale.

## **6. Nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC)**

La nouvelle Loi sur l'encouragement à la culture (LEAC) a été soumise à la commission ad hoc dans le cadre de la procédure parlementaire, consécutivement à la transmission officielle du message du Conseil d'Etat au Grand Conseil, en septembre 2025 (la loi a été débattue au Grand Conseil en février 2026).

## **7. Collaborations**

Le Service de la culture, en plus des échanges réguliers avec ses bénéficiaires et les différents services de la Ville, maintient des collaborations étroites avec Option Gruyère, le Service de la culture du canton, les secteurs liés au patrimoine culturel et touristique, mais également le Service de la culture de la Ville de Fribourg. Les enjeux liés à la création des régions culturelles et de leur futur catalogue doivent être l'occasion de renforcer le rôle des villes-centres. C'est notamment le cas avec la mutualisation de certains projets culturels comme Format Mondial, qui a trouvé un écho à Fribourg, Bulle et Morat.



# 8

## Service des sports

Les activités proposées par le Service des sports 69

---

59

MOYENNE DES JEUNES  
PARTICIPANT À FRITIME

74'050<sup>CHF</sup>

SOUTIEN TOTAL AUX  
CLUBS (1473 JEUNES)

90

PARTICIPANT·E·S À  
MIDISPORT

50<sup>CHF</sup>

SOUTIEN AUX  
ASSOCIATIONS  
SPORTIVES LOCALES  
PAR JEUNE BULLOIS·SE  
(5-20 ANS) INSCRIT·E

18

PERSONNES EN  
MOYENNE PAR COURS  
ONT PRIS PART À  
URBAN TRAINING

25'000<sup>CHF</sup>

SOUTIEN AUX  
MANIFESTATIONS  
ET ACTIVITÉS  
SPORTIVES

## Introduction

Le Service des sports de la Ville de Bulle coordonne, conseille et optimise la collaboration entre tous les partenaires actifs de la commune et de la région.

Au cœur d'une région sportive, la Ville de Bulle tient à assurer la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous. Le sport est notamment un moyen en faveur de la santé publique, du développement de l'individu, des échanges entre les communautés et du développement économique.

Pour ce faire, la Ville de Bulle développe une politique du sport qui repose sur trois piliers:

Les besoins de la population et des organisations sportives.

---

La réalisation et l'entretien d'infrastructures.

---

Le soutien financier, en faveur d'une éthique sportive.

---

En termes financiers, durant l'année écoulée, la Ville de Bulle a soutenu les manifestations et activités sportives à hauteur de Fr. 25'000.00. De plus, les associations sportives locales reçoivent un soutien de Fr. 50.00 par jeune Bullois-se entre 5 et 20 ans inscrit-e. En 2025, ce soutien s'est élevé à Fr. 74'050.00, ce qui représente 1473 jeunes.

## Les activités proposées par le Service des sports

Tout au long de l'année, le Service des sports propose des activités et des événements, tant pour les jeunes que les moins jeunes. L'objectif reste la promotion et le soutien de la pratique sportive pour toutes et tous.

### \_\_ Bull'Bouge

Bull'Bouge est une manifestation ouverte à toutes et à tous en faveur du mouvement, de l'alimentation saine et de la mobilité douce qui se déroule chaque printemps, durant une journée, dans le cadre de «La Suisse bouge».

Il s'agit d'une journée «portes ouvertes» pour les associations sportives locales afin que celles-ci puissent faire la promotion de leur sport, via des démonstrations et des initiations.

En 2025, Bull'Bouge s'est déroulée le dimanche 18 mai dans toute la zone sportive de Bouleyres. Le skatepark et pumptrack ont notamment été mis en évidence avec des animations et des démonstrations. Environ 4'000 personnes ont fréquenté les lieux tout au long de la journée. Pour la troisième fois, une collaboration a été développée avec les organisateurs de la Fête de la danse.

### \_\_ MidiSport

Destiné aux adultes, MidiSport permet à chacune et à chacun de se détendre ou de se dépenser, durant la pause de midi, dans les salles de sport de l'école primaire de la Condémine, à Bulle.

De l'automne 2024 à l'été 2025, le concept a séduit plus de 90 participant-e-s et 8 modules de 6 cours ont été proposés: nordic walking, zumba, yoga pleine conscience, midis givrés, circuit training, pilates, danse africaine, ring boxing.

### \_\_\_ **FriTime**

Destiné aux jeunes dès 12 ans, FriTime donne accès aux salles de sport chaque dimanche après-midi de 14 h à 16 h durant la saison hivernale.

La saison 2024-2025 s'est bien déroulée avec en moyenne 59 jeunes présents chaque dimanche. L'ouverture des terrains synthétiques pour le football avec un encadrement adapté a été renouvelée.

### \_\_\_ **Urban training**

Destiné à tout un chacun souhaitant pratiquer une activité physique en plein air, Urban training est un programme d'entraînement qui se déroule tous les jeudis à 18 h 30, de mai à septembre, sur inscription.

En 2025, 18 personnes en moyenne par cours ont pris part à ce programme, au départ de la place du Marché.

### \_\_\_ **Prix de la Commission des sports**

L'édition 2024 du Prix de la Commission des sports a permis à 2 lauréats d'être soutenus et encouragés par la Ville pour leurs performances réalisées durant l'année 2024: Matéo Wicht (athlétisme, prix individuel +16 ans), Uni Futsal Team Bulle – «Polysports adultes» (prix projet).

La remise des prix s'est déroulée le 18 mai 2025 durant la partie officielle de Bull'Bouge.

### \_\_\_ **Gym poussette**

En 2025, 12 cours de gym poussette ont été mis sur pied et ont attiré une quinzaine de personnes les dimanches matin à la salle de la Rieta ou dans les parcs de la ville selon la météo. Cette activité favorise le mouvement et les rencontres.

### \_\_\_ **Parcours des parcs FriActiv**

Ce parcours des parcs de la ville a été conçu via une application mobile proposée par le Service cantonal du sport. Ce parcours permet d'effectuer des exercices en tous genres en suivant les indications de l'application FriActiv.

En 2025, des actions de promotion de cette nouvelle offre ont été organisées, en collaboration avec le Service des seniors de la Ville.

### \_\_\_ **BoxUp au parc Lorétan**

Une station BoxUp a été mise en place au parc Lorétan. Grâce à ce casier connecté, du matériel de sport et de loisirs (raquettes, frisbees, ballons, filet de volley, jeux, etc.) est mis gratuitement à disposition de la population via l'application Box-Up.

### \_\_\_ **Patinoire itinérante à Bouleyres**

Afin de promouvoir le Championnat du monde de hockey 2026 à Fribourg et Zurich, une patinoire synthétique a sillonné le canton de Fribourg, changeant d'emplacement chaque mois. Du 3 au 29 mai 2025, elle s'est installée dans la zone sportive de Bouleyres, à côté du skatepark.



# 9

## Foyers communaux

Une année de transition maîtrisée	73
Une offre pertinente et pleinement utilisée	73
Qualité des prestations et reconnaissance institutionnelle	73
Un ancrage fort dans la ville	73
Des équipes engagées et un employeur responsable	74
Une gestion financière maîtrisée	74
Enjeux et perspectives	75

---

99.5 %

TAUX D'OCCUPATION  
DU FOYER DE  
BOULEYRES

99.6 %

TAUX D'OCCUPATION  
DE LA MAISON  
BOURGEOISIALE

9.3

HÔTES PAR JOUR  
FRÉQUENTANT LE  
FOYER DE JOUR

85 %

D'APPRÉCIATIONS  
POSITIVES AUPRÈS DES  
RÉSIDENTS

23'591 CHF

BÉNÉFICE  
D'EXPLOITATION DU  
FOYER DE JOUR

11.21 CHF (MILLIONS)

PRODUITS TOTAUX  
DES SOINS EMS

## 1. Une année de transition maîtrisée

L'année 2025 a constitué une étape importante dans la gouvernance des Foyers de la Ville de Bulle. Après cinq années à la direction, M. Sylvain Bertschy a transmis le flambeau. Nous le remercions pour son engagement et les bases solides qu'il a contribué à construire.

La reprise de la direction par M. Frédéric Rossier s'est inscrite dans une dynamique de continuité et de stabilité. Parallèlement, la Maison Bourgeoisiale a également connu un changement avec le départ de son infirmière-cheffe, M<sup>me</sup> Sylvie Jungo, après cinq années d'engagement.

Ces transitions, anticipées et accompagnées, n'ont en rien fragilisé l'institution. Elles démontrent au contraire la maturité organisationnelle des Foyers, capables d'assurer la continuité des prestations et de maintenir un haut niveau de qualité malgré les changements de cadres.

## 2. Une offre pertinente et pleinement utilisée

Les indicateurs d'activité 2025 confirment la pertinence et la nécessité de l'offre proposée à la population bulloise.

Le taux d'occupation atteint 99.5% au Foyer de Bouleyres et 99.6% à la Maison Bourgeoisiale. Ces chiffres traduisent une gestion optimale des capacités d'accueil et un besoin structurel important en matière d'hébergement médico-social.

Le niveau moyen de dépendance (RAI de 6.7 au Foyer de Bouleyres et de 7.1 à la Maison Bourgeoisiale ; le système RAI, pour Resident Assessment Instrument, évalue le besoin de soins) confirme l'évolution vers des profils de résidents toujours plus dépendants et nécessitant une intensité de soins élevée.

Le Foyer de jour poursuit quant à lui sa progression, avec une moyenne de 9.3 hôtes par jour et un objectif atteint dès septembre 2025. Cette prestation constitue un maillon essentiel de la politique de maintien à domicile et permet de soutenir les proches aidants.

## 3. Qualité des prestations et reconnaissance institutionnelle

La qualité demeure un axe stratégique prioritaire. L'enquête de satisfaction menée auprès des résidents affiche un taux de participation d'environ 70%, avec plus de 85% d'appréciations positives. Ces résultats confirment l'adéquation des prestations aux attentes des bénéficiaires.

Les certifications en soins palliatifs ont été obtenues avec succès et les autorisations d'exploitation ont été renouvelées pour l'ensemble des sites. Ces validations externes attestent du respect des standards cantonaux et du professionnalisme des équipes.

## 4. Un ancrage fort dans la ville

Les Foyers poursuivent leur mission au-delà de l'hébergement et des soins. La participation aux marchés hebdomadaires, au Marché folklorique, au projet du jardin des Capucins ainsi qu'au concours de

décoration de Noël mis sur pied par la Ville de Bulle illustre une volonté claire de maintenir les résidents au cœur de la vie locale.

Ces actions renforcent la cohésion sociale et confirment le rôle des Foyers comme acteur à part entière de la communauté bulloise.

## 5. Des équipes engagées et un employeur responsable

Au 31 décembre 2025, l'institution compte 242 collaborateur·trice·s, représentant 169 EPT, dont 119 EPT dans les soins. Dans un contexte national marqué par la pénurie de personnel soignant, la stabilité relative des effectifs et une ancienneté moyenne de 6.7 ans constituent des indicateurs positifs.

L'enquête interne confirme un fort attachement à la mission institutionnelle et un climat de travail globalement positif. Des axes d'amélioration ont été identifiés, notamment en matière de communication et d'organisation. Ils feront l'objet d'actions ciblées dans une logique d'amélioration continue.

La formation demeure un pilier stratégique: 83 stages encadrés, 14 apprenti·e·s formé·e·s et deux diplômes obtenus avec prix d'excellence témoignent de l'engagement des Foyers dans la relève professionnelle. Une apprentie a également participé aux Swiss Skills 2025 en catégorie ASE (assistant socio-éducatif).

Enfin, 24 collaborateur·trice·s ont pris part à la Corrida bulloise sous les couleurs des Foyers, renforçant la visibilité et l'ancrage local de l'établissement.

## 6. Une gestion financière maîtrisée

La comptabilité est tenue selon les normes H+ avec conversion MCH2 pour la Ville de Bulle.

### \_\_ Soins EMS

Les produits totaux s'élèvent à 11.21 millions de francs, pour des charges de 10.91 millions.

Le taux d'occupation élevé contribue directement à l'équilibre financier. Un correctif SPS (Service de la prévoyance sociale) annuel de Fr. 296'590.00 a été établi conformément aux mécanismes cantonaux.

### \_\_ Foyer de jour

La montée en puissance de la fréquentation a permis de dégager un bénéfice d'exploitation de Fr. 23'591.00, confirmant la pertinence de la prestation.

### \_\_ Exploitation globale

Les budgets ont été globalement respectés. Les salaires et charges sociales se situent à Fr. 256'000.00 en dessous du budget, traduisant une gestion attentive des ressources humaines.

Le secteur de la restauration conserve une marge solide malgré la baisse des repas à domicile, compensée par l'augmentation des prestations pour les accueils extrascolaires (AES). Des investissements ciblés ont été réalisés afin d'optimiser l'organisation logistique.

Les dépassements constatés sur certains postes (ponts pré-AVS, médicaments et TVA) s'expliquent par des éléments conjoncturels ou techniques clairement identifiés et documentés.

## 7. Enjeux et perspectives

L'évolution démographique, l'augmentation du niveau de dépendance des résidents et la tension sur le marché du travail constituent des défis structurels pour les années à venir. Dans ce contexte, les Foyers de la Ville de Bulle remplissent un rôle central dans la politique sociale communale.

L'année 2025 démontre que l'institution dispose des bases organisationnelles, humaines et financières nécessaires pour relever ces défis. La gouvernance reste attentive à la maîtrise des coûts, à la qualité des prestations et à l'attractivité de l'employeur.

### **Conclusion**

L'année 2025 a conjugué transition et stabilité. La continuité des prestations, la reconnaissance institutionnelle obtenue et la maîtrise financière démontrent la solidité du modèle.

Les Foyers de la Ville de Bulle abordent 2026 avec lucidité face aux défis, mais également avec confiance, forts de l'engagement de leurs équipes et du soutien des autorités communales.

# 10

## Service des curatelles Communes de Bulle, Riaz et Morlon

Composition du service au 31.12.2025	77
Exercice comptable 2025	77
Statistiques des mandats de curatelles	79
Commentaires	80
Perspectives 2026	80
Inspections	81

---

2'500

RENDEZ-VOUS  
ONT ÉTÉ ORGANISÉS

>100

PERSONNES ONT  
BÉNÉFICIÉ DE L'AIDE  
SOCIALE

735

MANDATS DURANT  
L'ANNÉE

2'113'799<sup>CHF</sup>

MONTANT GLOBAL  
DES AIDES SOCIALES

60 %

DES MANDATS REPRÉSENTENT UNE CHARGE DE  
TRAVAIL DE MOYENNE À LOURDE

## Introduction

Le Service des curatelles dépend administrativement du Dicastère de la santé et des affaires sociales de la Ville de Bulle. Il a pour mission de veiller à la bonne exécution des mandats que lui confie la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère (autorité de protection-APEA) dans l'aide, l'accompagnement et l'encadrement des personnes au bénéfice d'une mesure de protection. Cela peut se limiter, dans certains cas, à la gestion financière et à des démarches administratives, mais le Service des curatelles offre également un accompagnement personnel plus ou moins important, en fonction des besoins (par exemple, organiser une admission en EMS, mettre en place des aides à domicile ou un suivi médical, etc.).

Le Service des curatelles agit sur mandat de la Justice de paix en faveur des personnes domiciliées légalement sur les communes de Bulle, Riaz et Morlon. Il rend compte de son activité auprès de cette même Justice de paix par le dépôt annuel des comptes et du rapport pour chacune des personnes concernées.

## 1. Composition du service au 31.12.2025

Organisation		Taux
Cheffe de service et curatrice		80%
Secteur Social	Curateurs, curatrices	790%
Secteur Comptabilité	Collaboratrices administratives	280%
Secteur Administration	Collaboratrices administratives	160%
Secteur Assurances sociales	Collaboratrices administratives	290%
Auxiliaires	Déclarations fiscales	10%
Stagiaire MPC	01.09.2025 au 31.08.2026	100%
Stagiaire HES	18.02.2025 au 18.07.2025	100%

## 2. Exercice comptable 2025

L'exercice comptable 2025 a été marqué par une diminution des charges et des revenus supplémentaires par rapport au budget. Quelques points sont à relever:

### \_\_\_ Traitement du personnel

Une nouvelle curatrice a été engagée afin de pouvoir stabiliser l'effectif en fonction des mandats, soit une augmentation nette de 90% en termes de taux d'activité. La dernière revalorisation de la fonction de curateur a également impacté l'évolution des charges salariales.

### \_\_\_ Formation continue du personnel

L'ensemble du personnel du service a pu bénéficier de deux ateliers de discussion axés sur la dynamique de groupe, son organisation et sa gestion. Une formation individuelle auprès de la HES Fribourg a été dispensée. Deux curatrices ont effectué le module 1 du CAS en curatelle auprès de la HETSL à Lausanne. Des supervisions individuelles ont également été effectuées.

### \_\_\_ Fourniture et matériel divers | entretien matériel et machines

Les 21 licences pour le programme informatique Kiss constituent les trois quarts du budget. Bien que son obsolescence soit programmée à 5 ans, cet outil est très précieux pour le suivi des dossiers, ainsi

que la comptabilité des personnes concernées. Actuellement, il n'existe que peu de produits informatiques répondant au besoin du service. Les recherches se poursuivront en 2026-2027.

### \_\_ Frais de traduction

Conformément à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand), les frais d'interprètes en langue des signes sont budgétés à charge du service pour les personnes sourdes et malentendantes. Au vu de l'afflux de nouveaux mandats, ce budget sera en augmentation au fil des ans.

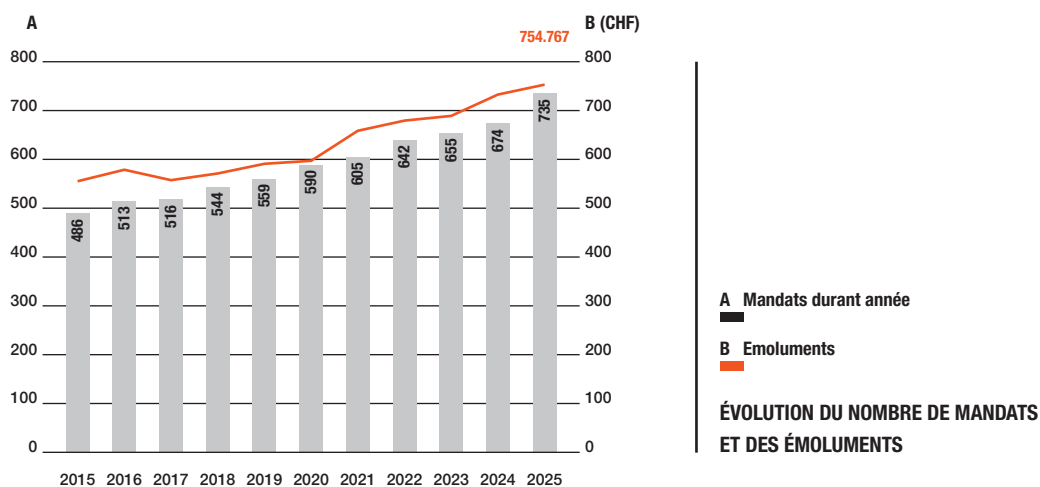
### \_\_ Emoluments de gestion

L'augmentation des émoluments reste proportionnelle à l'augmentation du nombre de mandats.

### \_\_ Encaissement

Malgré l'importante progression des nouveaux mandats, les émoluments réellement encaissés en fonction de la situation financière des personnes concernées n'ont que faiblement progressé, signe de précarisation de la société.

L'examen des émoluments à charge de la Commune des années précédentes, en fonction de l'évolution de la situation financière des personnes concernées, a à nouveau permis un apport financier de près de Fr. 15'000.00.



### 3. Statistiques des mandats de curatelles

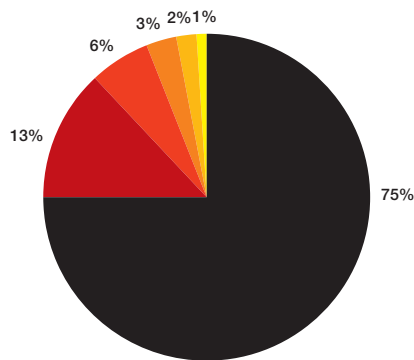
Générales		2024	2025
Total des mandats durant l'année		674	735
Total des mandats au 31.12		603	655

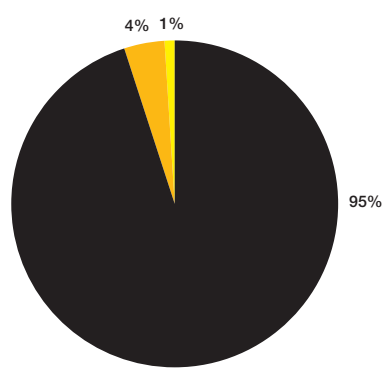
Mouvements		2024	2025
Nouveaux mandats		92	130
Mandats levés en cours d'année, y c. transferts et décès		71	80
Variation du nombre de mandats (nouveaux mandats moins nombre de mandats levés ou transférés)		+21	+50

Comptes		2025	
Comptes de gestion tenus			598
Avoirs sur les comptes de gestion			Fr. 9'046'505.00
Comptes épargne tenus			285
Avoirs sur les comptes épargne			Fr. 9'200'233.00
Comptes titres tenus			69
Avoirs sur les comptes titres			Fr. 6'587'568.00
Personnes avec dettes auprès de l'Office des poursuites			383
Montant des dettes auprès de l'Office des poursuites			Fr. 17'449'381.00
Personnes avec dettes hors poursuites, aide sociale, hypothèque			320
Montant des dettes hors poursuites, aide sociale, hypothèque			Fr. 2'423'607.00



- Curatelle de représentation, gestion
  - Curatelle de portée générale
  - Curatelle d'accompagnement
  - Curatelle de représentation
  - Tutelle mineur
  - Curatelle d'administration mineurs
  - Curatelle de coopération (0%)
  - Curatelle éducative (0%)
  - Succession (0%)
- ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES PAR TYPE



- Bulle
  - Riaz
  - Morlon
- ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MESURES PAR COMMUNE

## 4. Commentaires

L'année 2025 a été caractérisée par l'afflux de nouveaux mandats qui n'a jamais été aussi important avec 130 nouvelles mesures. Le nombre de mandats levés (80) est dans la norme des années précédentes. Pour 29%, il s'agit de levées principalement d'un commun accord ou suite à l'absence de collaboration. Les autres motifs se répartissent pour 35% par le décès de la personne concernée et pour 36% par le départ de la commune entraînant le transfert de la mesure. La proportion des mandats des 18-30 ans se monte à 18%, celle des rentiers en âge AVS à 31%. En termes de ressources, les personnes concernées se répartissent pour 35% au bénéfice d'une rente AI, pour 15% au bénéfice de l'aide sociale avec une proportion de workings poods, complétées par 25% au bénéfice d'un salaire, du chômage ou d'autres indemnités. L'arrivée des nouveaux mandats se caractérise par des situations toujours plus complexes à gérer et avec des déficits à de nombreux niveaux, tant financiers que sur le plan familial, de santé physique et psychologique, etc.

Près de 60% des mandats gérés par le Service des curatelles étaient considérés comme représentant une charge de travail de moyenne à lourde, tendance qui se poursuit depuis 2021.

Plus de 2'500 rendez-vous ont été organisés durant l'année, en parité au sein du service ou en externe. Ceci représente plus de 8'000 kilomètres parcourus durant l'année, dont 50% ont été effectués grâce aux véhicules Mobility. Les deux vélos électriques ont permis de favoriser la mobilité douce avec près de 100 sorties représentant près de 500 km.

Courant 2025, plus de 100 personnes ont bénéficié de l'aide sociale pour un montant global de Fr. 2'113'799.00 (+5%). Les remboursements de l'aide se sont élevés à Fr. 162'928.00.

Le total des loyers versés par le service aux différentes régies immobilières ou aux propriétaires s'est élevé à Fr. 5'580'206.00 (+10%).

## 5. Perspectives 2026

La Conférence des cantons en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA) a émis ses 15 recommandations en juin 2021 exposant entre autres les mesures suivantes pour les dix prochaines années:

Taille minimale d'un service de 10 à 14 employés selon la structure: 5-6 curateurs, 2-5 collaborateurs administratifs, 1 responsable à 40% + 4% par collaborateur, 1 gestionnaire qualité et connaissance à 30-40%, 1 service juridique à 30-40%

---

Nombre de 60 mandats en cours pour un curateur à 100% et un maximum de 70 mandats traités par an

---

L'accroissement de nouveaux mandats devrait se poursuivre. En effet, avec 130 nouveaux mandats en 2025, la moyenne de dossiers par curateur est remontée à 79 mandats pour un 100%, toujours supérieur à la recommandation de la COPMA. L'engagement d'une curatrice pour 2026 a permis de faire revenir ce nombre à 76.

Il sera également nécessaire d'étudier la structure du service pour les années à venir puisqu'il compte actuellement 25 personnes. L'arrivée en juin 2026 d'une cheffe de section social apportera un soutien précieux en termes de gestion d'équipe et de suivi des dossiers. Le nombre de transferts dans le district

questionne la pertinence de services communaux et non de district.

Une nouvelle recommandation de la COPMA quant à la nomination du curateur approprié, éditée en novembre 2024, interroge sur les spécificités des curateurs spécialisés par rapport aux curateurs privés, ainsi que le recrutement, l'instruction, la formation et le conseil. La formation dans des domaines spécialisées s'invite également à cette thématique. La porte est ouverte à une réflexion cantonale.

## **6. Inspections**

Tous les comptes des personnes concernées sont contrôlés chaque année par la Justice de paix de l'arrondissement de la Gruyère chargée de les approuver (art. 410 CC et art. 14 LPEA).

# 11

## Service des eaux

Activités	83
Consommation	84
Qualité de l'eau	85

---

27.5 ANS

ÂGE MOYEN DES  
CONDUITES

1'648 MÈTRES

RACCORDEMENTS  
PRIVÉS  
SUPPLÉMENTAIRES

250.85 LITRES/JOUR

CONSOMMATION EAU  
PAR HABITANT  
AVEC INDUSTRIE

## Introduction

EauSud SA assure la prestation des services liés à l'eau potable pour la Ville de Bulle. Le mandat confié à l'entreprise couvre l'ensemble des étapes, de la planification des infrastructures à leur mise en service et leur exploitation, jusqu'à la facturation de la consommation auprès de la clientèle.

La Commission de l'eau de la Ville de Bulle est, quant à elle, chargée de préparer et de prendre les décisions relatives aux investissements, à la tarification ainsi qu'aux différents règlements en vigueur.

## 1. Activités

Durant l'année écoulée, les équipes d'exploitation ont mené le programme d'entretien prévu par l'auto-contrôle sur les divers ouvrages, vannes de réseau et bornes hydrantes du réseau d'eau potable. Ces interventions garantissent la continuité du service et la sécurité alimentaire du réseau.

En 2025, 526 mètres de conduites de transport et de distribution ont été remplacés. Bien que ce chiffre soit inférieur à la moyenne des années précédentes, il s'inscrit dans une stratégie maîtrisée. En effet, l'âge moyen des conduites, qui s'élève à 27.5 ans, témoigne d'un réseau globalement en très bon état.

Néanmoins, 18 réparations de fuites ont été effectuées, dont 11 sur des conduites de branchement privées.

En termes de raccordements privés, l'année a également vu la réalisation de 22 nouvelles introductions et la pose de 1'648 mètres de conduites de branchement.

Les principaux chantiers réalisés en 2025 à Bulle et La Tour-de-Trême sont détaillés ci-après:

Rénovation   remplacement	Diamètre (mm)		Longueur (m)	
Chemin du Motélon	PE 160	PE 63	177	12
Rue de la Léchère   PIM PI	Ft 200	Ft 300	26	44
Rue du Donjon		PE 160		38
Route de la Pâla		Fonte 200		67

### \_\_\_ Rue de la Léchère – PIM PI

Les travaux réalisés en 2025 s'inscrivent dans la continuité de ceux engagés en 2024. Ils visent à adapter les réseaux d'infrastructures existants dans le périmètre de la rue de la Léchère, en lien avec le projet d'implantation de Rolex.

### \_\_\_ Rue du Donjon

La pose de cette nouvelle conduite et le renouvellement des branchements privés dans le domaine public a permis la suppression d'un bras mort et la mise hors service d'une conduite de raccordement en fer datant de 1989.

### \_\_\_ Route de la Pâla

La pose d'un tronçon de conduite a été réalisée de manière opportuniste, en coordination avec les travaux de construction du parking souterrain. Cette intervention a permis d'installer une nouvelle conduite de distribution en attente, destinée à l'alimentation du futur quartier des Jardins de la Pâla.

### \_\_ Chemin du Motélon

Les travaux de remplacement des infrastructures d'eau potable ont été menés en coordination avec la pose des collecteurs de la Ville de Bulle, permettant ainsi d'optimiser l'efficacité des interventions.

Cette réalisation constitue la première étape d'un projet d'envergure visant l'extension et le renouvellement complet du réseau d'eau potable dans l'ensemble du quartier de Jéricho.



## 2. Consommation

La région de la Gruyère a connu une année marquée par des conditions exceptionnellement chaudes, dans la continuité des tendances observées au niveau national. Selon MétéoSuisse, 2025 figure parmi les quatre années les plus chaudes jamais enregistrées en Suisse.

L'hiver s'est révélé doux et faiblement enneigé, en raison de plusieurs épisodes de douceur en janvier et février. Le printemps a été caractérisé par un ensoleillement supérieur à la normale et des précipitations légèrement déficitaires dans de nombreuses régions. L'été a débuté avec un mois de juin particulièrement chaud, le deuxième plus chaud jamais mesuré en Suisse. En septembre, la région a été touchée par des précipitations abondantes, liées à une forte activité orageuse à l'échelle nationale. Enfin, décembre a été marqué par des conditions douces et sèches, en particulier en Suisse romande.

La région de Bulle et de la Gruyère s'inscrit ainsi pleinement dans les tendances climatiques observées à l'échelle du pays, caractérisées par une augmentation générale des températures et une variabilité accrue des précipitations.

Le tableau ci-dessous présente les volumes d'eau consommés (facturés) au cours des neuf dernières années.

Année	Nombre d'habitants	Consommation (l/j) par habitant avec industrie	Eau injectée dans le réseau (m³)
2017	22'929	248.69	2'081'309
2018	23'739	265.98	2'304'652
2019	24'185	249.99	2'206'855
2020	24'693	239.40	2'157'764
2021	25'361	235.31	2'178'247
2022	26'247	251.47	2'409'105
2023	27'100	238.04	2'354'618
2024	27'395	240.95	2'409'308
2025	27'516	250.85	2'519'337

### 3. Qualité de l'eau

Conformément aux exigences du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) ainsi qu'à l'analyse de risques définie dans le cadre de l'autocontrôle, des échantillons d'eau sont prélevés tout au long de l'année à différents points du réseau. Ceux-ci font l'objet d'analyses physico-chimiques et bactériologiques.

A l'exception de deux résultats, l'ensemble des paramètres analysés s'est révélé conforme aux exigences fixées par la législation sur les denrées alimentaires.

Les deux résultats non conformes étaient liés à des équipements techniques situés aux points de prélèvement et non à une contamination dans le réseau. Ils n'étaient donc pas imputables à la qualité de l'eau distribuée.

# 12

## Rapport sur l'énergie

Cité de l'énergie	87
Comptabilité énergétique communale	87
Programme de subventions communales	90
Développement de l'énergie solaire	90
Mobilité électrique	92
Eclairage public	93
Conclusion	94

---

10.47<sup>GWh</sup>  
CONSOMMATION  
ÉNERGÉTIQUE TOTALE

-1.14 %  
DIMINUTION DE LA  
CONSOMMATION PAR  
RAPPORT À 2024

+4.4 %  
DE DEGRÉS-JOURS  
PAR RAPPORT À 2024

+2.95<sup>MW</sup>  
DE PUISSANCE  
SOLAIRE INSTALLÉE

+13'000<sup>M2</sup>  
DE SURFACE SOLAIRE

21.7 %  
PART DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

705  
VÉHICULES 100%  
ÉLECTRIQUES

488<sup>MWh</sup>  
CONSOMMATION  
ÉLECTRIQUE DE  
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

6.82<sup>MW</sup>  
PUISSANCE DE RECHARGE  
DES BORNES POUR  
VÉHICULES ÉLECTRIQUES

## Introduction

Les communes jouent un rôle essentiel dans la stratégie énergétique de la Confédération et chaque commune peut y contribuer à son échelle. La Ville de Bulle œuvre en ce sens depuis de nombreuses années et met en place des actions concrètes visant à améliorer la situation énergétique.

Cité de l'énergie depuis 2007, la Ville de Bulle est devenue en 2020 la première commune du canton de Fribourg à obtenir le label «European Energy Award GOLD». L'obtention du label Cité de l'énergie GOLD, confirmé en 2024, récompense l'engagement continu de la Ville sur la voie de la transition énergétique et du développement durable. Elle encourage les autorités communales à pérenniser leur politique ambitieuse en la matière pour les législatures à venir, dans la droite ligne des grands objectifs énergétiques de la Confédération.

Afin de renforcer sa volonté d'agir pour une ville durable, le Conseil communal a créé, à la fin 2019, un «Fonds énergie». Alimenté annuellement d'un montant correspondant à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général, ce fonds est destiné à contribuer au financement de projets concrétisant la politique énergétique sur le territoire communal. La plateforme internet *bulleverte.ch* permet aux citoyens d'effectuer leurs demandes de subventions.

Pour appuyer la Ville de Bulle dans ce travail, un mandat de délégué à l'énergie a été confié en 2015 à Gruyère Energie SA. Le rôle du délégué à l'énergie est d'identifier les potentiels de développement durable, de proposer et de coordonner la réalisation des actions décidées par la Ville.

## 1. Cité de l'énergie

La Ville de Bulle a obtenu le label Cité de l'énergie en 2007. Depuis lors, elle a fait l'objet de réaudits réguliers, réalisés en 2011, 2015, 2019 et, plus récemment, en 2024.

Le label Cité de l'énergie GOLD représente la plus haute distinction attribuée aux villes et communes engagées de manière continue en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la protection du climat. Il récompense les collectivités qui répondent à des exigences particulièrement élevées. L'European Energy Award (EEA), organisation faîtière au niveau européen, décerne ce label en collaboration avec l'Association Cité de l'énergie.

Les collectivités ayant mis en œuvre au moins 75% des mesures pertinentes pour elles peuvent se porter candidates à l'European Energy Award GOLD. La procédure s'appuie sur celle du label Cité de l'énergie, tout en intégrant des exigences renforcées. L'attribution du label au niveau européen implique en outre l'intervention d'un auditeur international.

Le processus de réaudit se déroule tous les quatre ans. L'année 2025 a marqué le début de la réflexion concernant un éventuel changement de mandataire pour la prochaine période de certification 2027-2028. Le nouveau mandataire sera sélectionné en 2026 et pourra alors débiter immédiatement son accompagnement.

## 2. Comptabilité énergétique communale

La comptabilité énergétique est réalisée par Gruyère Energie SA sur le logiciel EnerCoach. Cela permet

d'effectuer un suivi et un contrôle des consommations des bâtiments communaux, de l'éclairage public et des véhicules communaux. Ceci afin de s'assurer des effets des mesures d'économie d'énergie entreprises. Pour rappel, à la fin de l'année 2024, la base de données de l'ancien logiciel EnerCoach a été migrée vers la nouvelle plateforme EnerCoach. Les avantages de la comptabilité énergétique communale sont les suivants:

Gestion intégrée des consommations d'énergie et des coûts associés.

---

Suivi de l'évolution des consommations.

---

Quantification de l'efficacité des mesures d'économie d'énergie.

---

Evaluation de l'énergie primaire et des émissions de gaz à effet de serre.

---

Indicateur de performance basé sur les valeurs cibles et limites.

---

Informations à destination des concierges, de la Commission énergie, du Conseil communal, des utilisateurs et des citoyens.

---

Aide à la planification des mesures énergétiques.

---

Seuls les principaux résultats et éléments de la comptabilité énergétique communale 2025, tirés du logiciel EnerCoach, sont décrits dans le présent rapport. La comptabilité énergétique communale 2025 intègre:

33 unités de bâtiments.

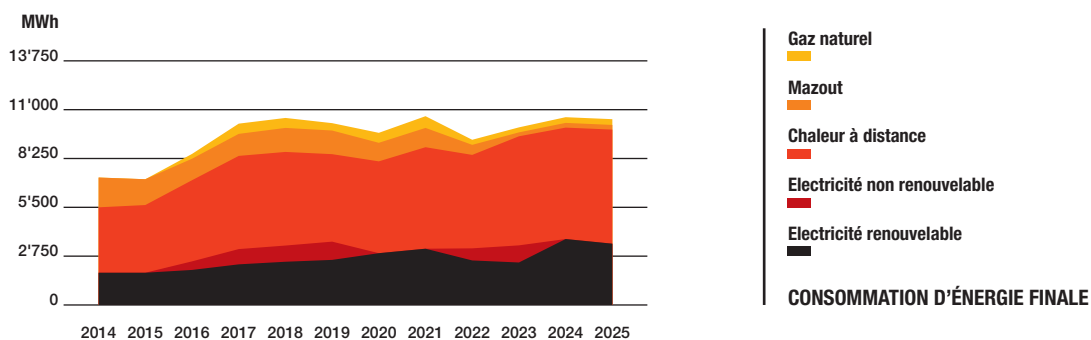
---

L'éclairage public.

---

Les 55 véhicules et appareils de la Ville de Bulle seront intégrés dans la nouvelle plateforme EnerCoach lorsque celle-ci le permettra.

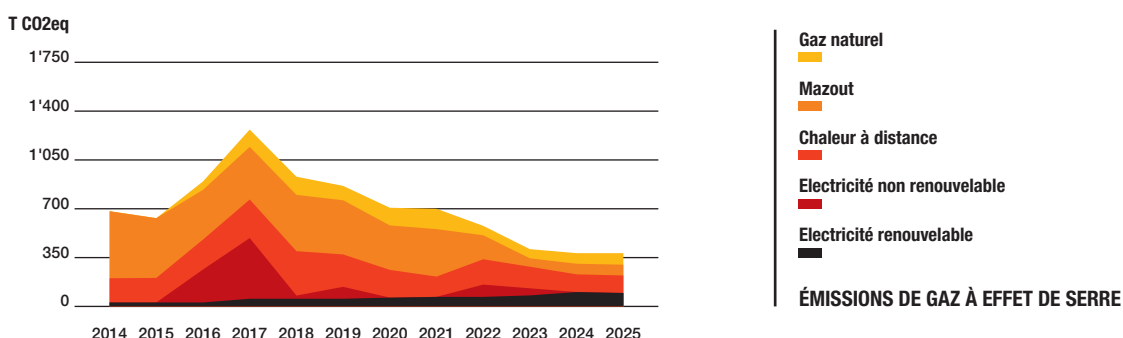
## 2.1 Consommation d'énergie finale (MWh)



La consommation totale d'énergie finale s'est élevée à 10.47 GWh en 2025, en légère baisse par rapport à 2024 (10.59 GWh).

La consommation d'électricité est en baisse de 8.6% par rapport à 2024 (3'377 MWh contre 3'694 MWh) et les besoins en chaleur ont augmenté de 2.2% (6'338 MWh contre 6'201 MWh), alors que les degrés-jours ont augmenté de 4.4% (3'270 contre 3'133).

## 2.2 Emissions de gaz à effet de serre (t CO2eq)

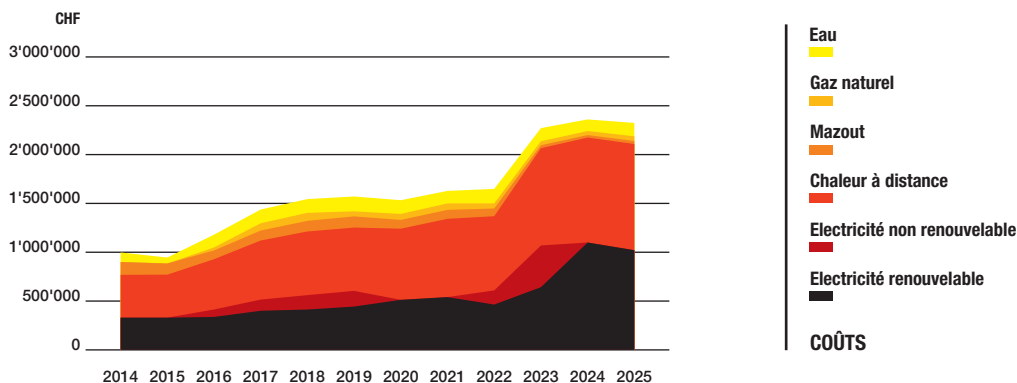


Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont stables entre 2024 et 2025, à un niveau remarquablement bas.

Au niveau de l'électricité, il est important de maintenir l'achat d'un mix énergétique renouvelable pour l'ensemble des bâtiments. Les années précédentes ont démontré que les exploitants avaient tendance à prioriser l'économie financière et à opter pour de l'énergie grise.

Avec un taux de couverture de 97.3% par le bois, le mix énergétique du chauffage à distance est extrêmement favorable. Avec 377 tonnes de CO<sub>2</sub>, les émissions de GES en 2025 sont très faibles, ce qui est remarquable.

## 2.3 Coûts (CHF)



Après une hausse marquée des prix de l'électricité en 2023, les prix de l'énergie sont restés stables en 2025.

La baisse des coûts d'électricité et la hausse des coûts du chauffage à distance sont complètement corrélées avec leur consommation.

### 3. Programme de subventions communales

Le programme de subventions de la Ville de Bulle en matière d'énergie est disponible depuis octobre 2020. Il est accessible via la plateforme *bulleverte.ch*. Son financement est assuré par un «Fonds énergie» créé fin 2019, qui correspond à 1% des crédits d'investissement octroyés par le Conseil général.

Le programme actuel encourage les citoyens par un subventionnement ciblé à:

Réduire la consommation d'énergie de leur bâtiment.

---

Favoriser la mobilité douce et les transports publics ou privilégier les véhicules efficaces.

---

Produire leur propre énergie.

---

Au 31 décembre 2025, les subventions communales sont les suivantes:

#### **Achat d'un vélo**

10% du prix d'achat, maximum Fr. 350.00 pour un vélo électrique ou maximum Fr. 200.00 pour un vélo musculaire.

---

#### **Réparation de vélo**

Fr. 50.00 pour la réparation ou la remise en état d'un ancien vélo.

---

#### **Abonnement annuel adulte Frimobil zone 30**

15% du prix d'acquisition.

---

#### **Abonnement Mobility à l'essai**

Abonnement d'essai de quatre mois offerts à Fr. 43.00.

---

#### **Bornes de recharge pour les véhicules électriques**

Fr. 350.00 pour une prise, Fr. 700.00 pour deux prises ou plus.

---

#### **Audit énergétique de bâtiment**

Fr. 800.00 à la réalisation d'un certificat énergétique (CECB Plus).

---

#### **Installation solaire photovoltaïque**

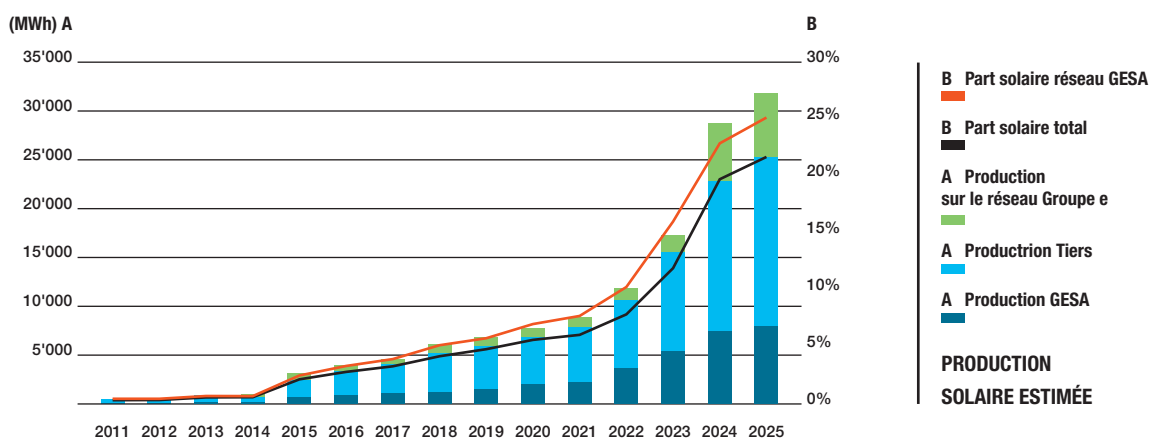
10% de la subvention fédérale de Pronovo, maximum Fr. 2'000.00.

---

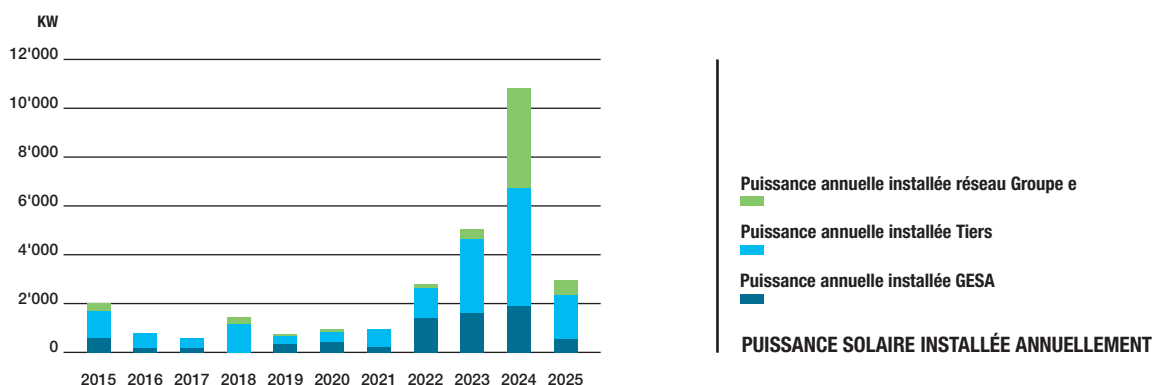
### 4. Développement de l'énergie solaire

L'énergie solaire photovoltaïque fait partie de la stratégie de développement de Gruyère Energie SA afin d'augmenter sa part de production propre et indigène. La Ville de Bulle participe également au développement du solaire en valorisant plusieurs toitures de ses bâtiments communaux. Enfin, les particuliers

investissent également de plus en plus dans cette technologie. Fin 2025, la puissance solaire installée sur la commune atteint un potentiel de production solaire de 31 GWh, soit près de 22% de la consommation du territoire.



La puissance installée en 2025 a fortement chuté par rapport aux deux dernières années. Elle atteint tout de même l'objectif de 3 GWh supplémentaires par an estimé pour répondre aux objectifs de la confédération à l'horizon 2050 (40% de nouvelles énergies renouvelables, NER).



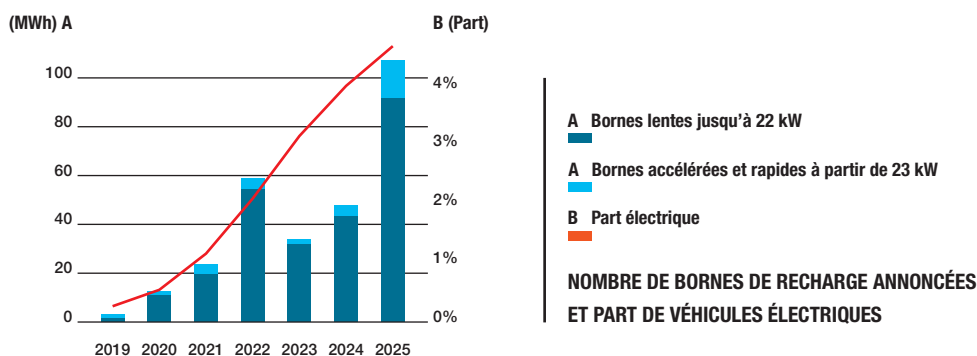
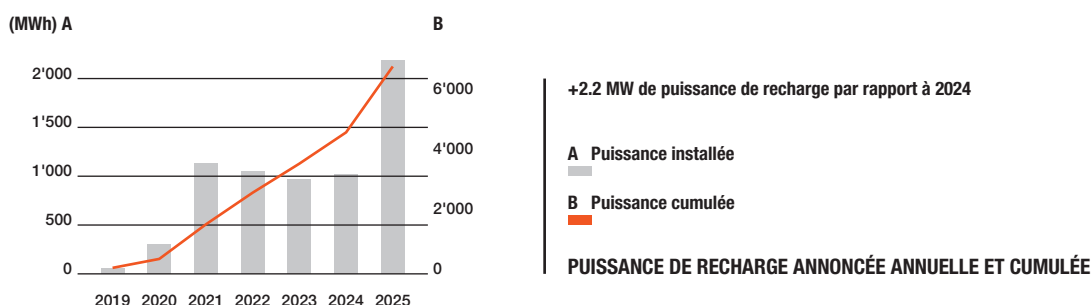
La stratégie énergétique de la Confédération mise sur une part de nouvelles énergies renouvelables de 40% en 2050. Au niveau communal, la part de NER est estimée à 22% à fin 2025, soit la moitié de l'objectif à atteindre.

Les efforts au niveau photovoltaïque sont à poursuivre pour atteindre ces objectifs. L'électrification de la société, qui ne fait que débuter, l'accroissement de la population et l'arrivée de grandes entreprises vont contribuer à une forte augmentation de la consommation électrique bulloise dans les prochaines années (+75% en 2050).

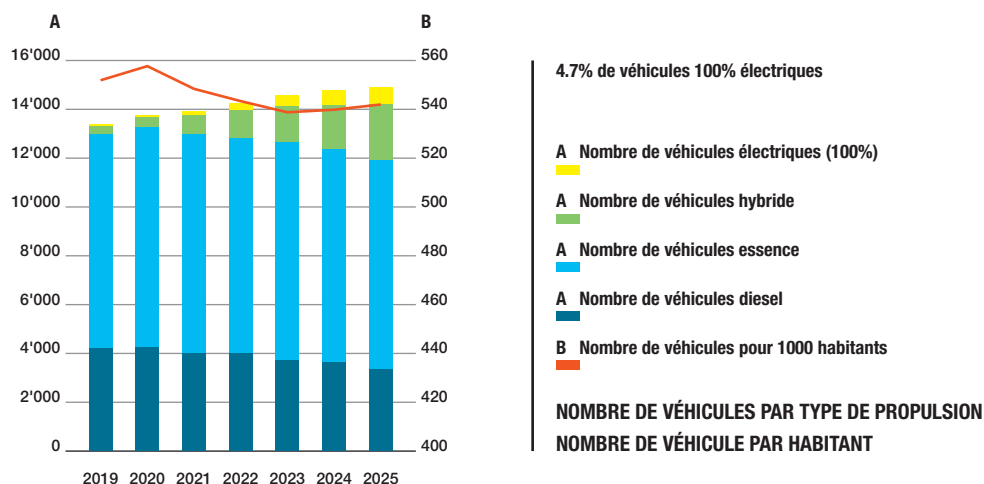
En parallèle, de nombreux défis devront être relevés au niveau des infrastructures réseau pour réussir la transition énergétique et intégrer au mieux ces nouvelles énergies renouvelables.

## 5. Mobilité électrique

Les données permettant le monitoring des bornes de recharge dépendent des annonces faites par les électriciens au gestionnaire du réseau de distribution (GRD). Un certain nombre de bornes ne sont pas annoncées et le nombre de bornes pour les sites comprenant plusieurs bornes n'est pas connu.



Selon les données à disposition, en 2025, la ville de Bulle compte 291 sites de recharge pour une puissance de recharge cumulée de 6.8 MW. Ces chiffres permettent de constater une évolution positive dans le développement des infrastructures de recharge.

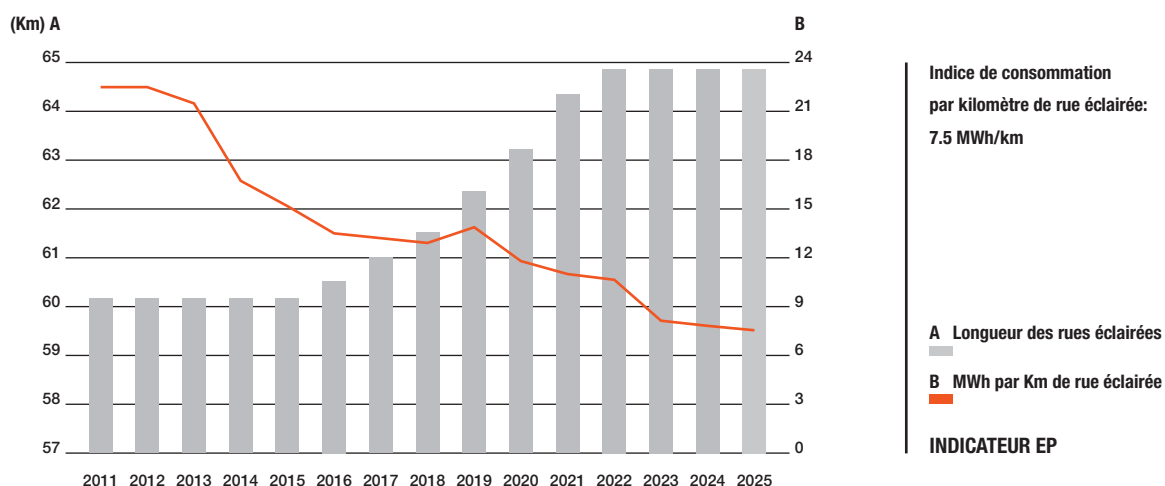
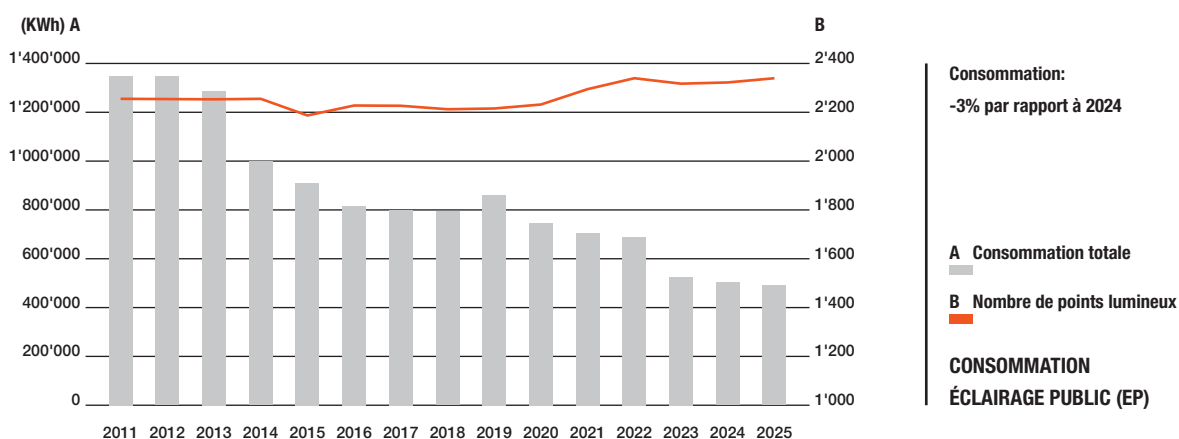


La part des véhicules thermiques fossiles baisse chaque année au profit des véhicules hybrides (15%) et des véhicules électriques (5%). Toutefois, l'intégration des véhicules électriques (+105/an) est encore beaucoup trop lente pour atteindre les objectifs de la Confédération, fixés à 80% de véhicules électriques d'ici 2050. Il faudrait approximativement convertir chaque année près de 500 véhicules à l'électrique et diminuer de 30% le nombre de véhicules par habitant pour atteindre l'objectif chiffré.

En 2024, Gruyère Energie SA a élaboré un plan directeur pour l'implantation de bornes de recharge sur le domaine public et a participé, avec la Ville de Bulle, à l'intégration de ces mesures dans le projet d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération (PA5). En 2025, la Ville a décidé de mettre en œuvre un projet pilote dans un quartier. Ce projet sera coordonné entre la commune et Gruyère Energie SA et sera réalisé en 2026.

## 6. Eclairage public

L'éclairage public en ville de Bulle fait l'objet d'une rénovation progressive depuis plusieurs années. Les éclairages LED ou de nouvelle génération sont devenus la norme. L'éclairage dynamique a également fait son apparition en 2018. Une coordination est en cours entre la Ville de Bulle et Gruyère Energie SA pour finaliser et mettre en application le plan directeur de l'éclairage public.



Chaque année, un rapport d'exploitation sur l'éclairage public permet de faire le bilan sur les éléments suivants:

Inventaire des infrastructures.

---

Energie consommée.

---

Entretiens réalisés.

---

Pannes et problèmes récurrents rencontrés.

---

Réalisations principales et investissements.

---

## 7. Conclusion

L'année 2025 marque une étape importante dans la transition énergétique bulloise. Après un développement solaire particulièrement dynamique ces dernières années, l'arrivée de tarifs de reprise moins favorables et les limites actuelles du réseau imposent un rythme plus mesuré. Les investissements importants engagés par Gruyère Energie SA dans la flexibilité et le renforcement des infrastructures permettront, à moyen terme, de mieux intégrer et valoriser la production photovoltaïque locale. Cette phase de transition est essentielle pour garantir un déploiement durable, stable et économiquement pertinent du solaire sur notre territoire.

La mobilité demeure un défi majeur. Bulle compte aujourd'hui trop de véhicules par habitant par rapport à des villes comparables. L'électrification, bien qu'en progression, reste insuffisante face aux objectifs climatiques. L'amélioration de l'accès à la recharge, le développement des alternatives à la voiture individuelle et l'encouragement du report modal seront des leviers prioritaires pour les années à venir. La politique communale devra s'affirmer davantage sur ces sujets structurants.

Le parc bâti représente également un important gisement d'économies d'énergie. Près de la moitié de la surface construite date d'avant 1990 et nécessiterait une rénovation énergétique. Malheureusement, les incitations actuelles ne suffisent pas à déclencher le volume d'assainissements souhaité. Le taux de rénovation doit être suivi avec attention, et d'autres mesures plus ambitieuses devront être envisagées pour réduire la consommation d'énergie, éliminer les chauffages au mazout et remplacer les boilers électriques encore trop présents.

La transition énergétique reste un effort de longue haleine, nécessitant une vision à long terme, une coordination étroite entre acteurs et un engagement collectif fort. La Ville de Bulle doit poursuivre son rôle de moteur: exemplaire dans ses propres pratiques, incitatrice pour la population et les entreprises et régulatrice lorsque cela est nécessaire.

L'énergie est l'affaire de tous. En renforçant son action locale et en accompagnant les changements indispensables, Bulle continuera à avancer de manière déterminée vers une ville plus résiliente, plus sobre et véritablement alignée avec les enjeux climatiques de demain.



# 13

## Musée gruérien et Bibliothèque publique

L'année 2025 en bref	97
Bilan chiffré	99
Bibliothèque	100
Musée gruérien	103

---

176'938

PRÊTS ET  
PROLONGATIONS DES  
TROIS BIBLIOTHÈQUES

49'955

NOMBRE DE FICHES  
DE L'INVENTAIRE

>400

PARTICIPANT·E·S  
AUX JOURNÉES  
DU PATRIMOINE

23

COLLABORATEURS ET  
COLLABORATRICES  
TRAVAILLANT AU  
MUSÉE GRUÉRIEN  
ET À LA BIBLIOTHÈQUE  
DE BULLE

68-13-92

NOMBRE D'ANIMATIONS ORGANISÉES  
RESPECTIVEMENT PAR BULLE, LEC'TOUR,  
LIBELLULE

## Remarque préliminaire

Le rapport annuel du Musée gruérien et de la Bibliothèque publique et scolaire est rédigé en deux versions: l'une, brève, à l'intention des Autorités bulloises; l'autre version, plus complète, à usage interne.

### 1. L'année 2025 en bref

*Dans le présent rapport, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont valeur pour tous les genres.*

Pour l'institution, l'année 2025 fut une année particulièrement intense, marquée par l'entrée dans la phase concrète de réalisation des travaux de rénovation et d'agrandissement. Ce processus, initié en 2018 avec la préparation du cahier des charges du concours d'architecture, s'est terminé le 9 juin 2024 avec l'acceptation par la population bulloise de concrétiser ce projet. L'année 2025 fut donc celle de la préparation des travaux. Elle a nécessité de très nombreux efforts de la part du personnel pour s'adapter à de nouvelles données: une équipe répartie sur trois sites différents, des conditions de travail profondément modifiées, des activités redéployées dans des domaines de compétences renouvelés, des contraintes sans doute quelque peu sous-estimées.

Fermé au public à partir du 3 février 2025, le musée a connu un mois de janvier faste en activités et en affluence: plus de 300 personnes venues pour la projection du film du peintre et naturaliste Claude Genoud, *Les Morthéys, joyau de la Gruyère*, plus de 700 personnes – essentiellement des familles – le dimanche 2 février 2025 pour une prise de congé de l'exposition permanente avec un «Bébé au musée» d'anthologie le matin et le finissage de l'exposition de Daniel Pittet, *Les Esprits de la montagne*, avec un concert de Sarah Oswald en solo acoustique. Ce concert faisait écho à celui qui avait eu lieu le 3 février 2024 – un an jour pour jour auparavant – dans le contexte de l'ouverture de l'exposition au public.

Entre février et septembre, le musée connaît d'innombrables travaux en interne pour se préparer au début effectif des travaux de gros œuvre en septembre. Démontage des expositions temporaires, pose de lamelles en carbone pour renforcer une partie de la dalle du rez-de-chaussée, création de lieux de stockage dans l'espace rendu vacant des expositions temporaires, suivi de l'inventaire et du conditionnement des œuvres de l'exposition permanente relocalisées dans les locaux de stockage aménagés, mise en place de protections pour les vitrines de l'exposition permanente (plus de 1000 m<sup>2</sup> de panneaux d'aggloméré posés), conditionnement et délocalisation des objets les plus précieux dans des lieux de stockages extérieurs, location d'un lieu de stockage pour les objets proposés au musée pendant les travaux, déplacement des archives papier du musée et des ouvrages les plus précieux de la collection patrimoniale de la bibliothèque vers d'autres lieux externes, dépose de l'éclairage de l'ensemble des lieux d'exposition, chaque rail et chaque spot numérotés, conditionnés en caisses spécialement conçues, et dûment reportés sur un plan afin de pouvoir les réinstaller après les travaux, déplacement des objets de l'étage supérieur de la Grande Réserve, d'une partie de la réserve des biens culturels. Des milliers d'objets suivis à la trace dans la base de données par nos surveillantes reconverties en chargées d'inventaire, sous la responsabilité du conservateur et de la restauratrice-conservatrice.

Ces travaux préparatoires ont été réalisés par une équipe interne temporaire ad hoc de 9 personnes sous la direction du technicien du musée. Une formation continue en manipulation des objets avait été organisée en janvier pour rappeler à toutes et tous les règles principales de protection des objets et des personnes lors de ces travaux.

Sept mois n'ont pas été de trop pour mettre les collections à l'abri des risques les plus importants. Si-

multanément ont été élaborés un plan de délocalisation des objets et des collections, ainsi qu'un plan d'urgence – à plusieurs reprises entamé par le passé mais jamais concrétisé.

Ce plan d'urgence prend en compte trois scénarios de catastrophes majeures et définit les mesures à prendre. Police locale et cantonale, pompiers, architectes, protection civile, personnel, Commission du Musée et Conseil communal ont été informés des mesures prévues en fonction de la gravité de la situation.

Du côté de la bibliothèque, la possibilité de maintenir les services au public durant les travaux a nécessité la transformation des bureaux sis à Condémine 22 pour réaménager les lieux en locaux fonctionnels pour la bibliothèque. Entre février et mai 2025, les transformations ont été effectuées, dans les délais et les coûts prévus. Un important travail de sélection, de tri et de catalogage a été réalisé par l'équipe de la bibliothèque.

En mars, les bureaux de l'administration qui occupaient des surfaces à Condémine 22 ont été déménagés à Château-d'En-Bas 33 dans le bâtiment de l'administration communale, au 1<sup>er</sup> étage, dans le Service des écoles, où six places de travail ont été installées. La direction du Musée et de la Bibliothèque remercie chaleureusement le chef du Service des écoles et toute son équipe pour la mise à disposition de ces places de travail et l'accueil réservé. Une septième place de travail mutualise un espace avec la responsable de l'accueil extrascolaire et c'est là que le directeur du Musée et de la Bibliothèque a organisé un bureau temporaire. Enfin, le Service des archives, au 2<sup>e</sup> étage du même bâtiment communal, a mis à disposition une place de travail pour le personnel du musée. Une belle collaboration interservices!

En juin 2025, la Bibliothèque publique et scolaire a fermé ses portes dans le bâtiment historique de Condémine 25. Une partie des collections a été entreposée dans les magasins en sous-sol du bâtiment pour ne conserver que les collections les plus prisées du public. La priorité a été accordée aux collections pour les enfants et les jeunes, les romans et les BD pour adultes. Les encyclopédies et les ouvrages plus spécialisés ont été largement diminués en quantité afin de pouvoir offrir un ensemble d'ouvrages aussi cohérent que possible dans des locaux aux surfaces bien plus limitées qu'auparavant.

Le déménagement a été effectué par une entreprise spécialisée – en une semaine et un jour! Une partie du mobilier tant de bureau que de bibliothèque a été stockée dans un garde-meuble. Simultanément, le personnel de la bibliothèque s'est installé à Condémine 22 dans des bureaux encore plus étriés que ceux de Condémine 25. Du provisoire certes, mais pour deux ans au moins.

En juillet 2025, la Bibliothèque publique et scolaire a pu rouvrir et accueillir les classes et le public pour la fin de l'année scolaire. De nouveaux horaires ont été définis pour la rentrée d'août: le matin, l'accès à la bibliothèque est réservé aux classes de la Condémine et de Riaz; l'après-midi permet l'accueil de tous les publics ainsi que pendant les vacances scolaires, les samedis et les dimanches après-midi – un succès qui ne se dément pas.

Les locaux de Condémine 22 ne permettent pas l'accueil d'étudiants en manque de salle d'études. Une proposition a été faite aux personnes concernées pour occuper des places d'études au centre de ressources documentaires de l'Ecole professionnelle de Bulle. Au gré des disponibilités à Condémine 22, quelques places d'études sont tolérées.

Malgré tous ces bouleversements, les animations scolaires et les activités pour adultes et enfants se sont poursuivies en 2025. Contes, activités du samedi, Biblioweekend, animations pour les tout-petits avec leurs parents ont rencontré des succès généralisés, malgré la délocalisation de certaines dans les locaux de l'accueil extrascolaires de l'école de la Condémine. Encore une fois, merci au Service des écoles pour cette collaboration efficace.

Le mentorat en lecture s'est poursuivi avec succès en 2025 sous la responsabilité d'une médiatrice. Actuellement, le mentorat est composé de 16 mentors bénévoles et de 17 enfants. Plusieurs enfants n'ont malheureusement pas pu participer à cette aventure, soit par manque de bénévoles, soit en raison d'horaires non compatibles. Des journées de formation et des moments conviviaux ont également été proposés aux participants du mentorat.

A partir de septembre, les travaux de déconstruction du bâtiment de Condémine 25 ont commencé: dépose des conduites électriques, démontage des structures internes, démolition des chapes, sciages et percements afin de permettre le passage des nouvelles conduites, rénovation des installations extérieures – conduites pour eaux pluviales, épuration, séparation des graisses, enlèvement de la couverture végétalisée du toit, réfection de l'étanchéité, remplacement des conduits de ventilation, démontage de l'ascenseur et du monte-charge, mise hors service des installations de ventilation et de climatisation hormis celles qui permettent le maintien des conditions de température et d'hygrométrie nécessaires pour la conservation des collections, démontage des façades et mise à nu de la structure enterrée du musée existant.

Avec la contrainte de maintenir fonctionnels les systèmes de sécurité effraction, intrusion et incendie pendant toute durée du chantier, des contrôles journaliers ont été effectués – week-end compris – afin de pallier le plus efficacement possible tout problème ou toute panne constatée.

Au 31 décembre 2025, les travaux battent leur plein et avancent, jusque-là selon l'échéancier prévu.

## **2. Bilan chiffré**

Le musée est fermé au public depuis le lundi 3 février 2025. Les statistiques de fréquentation sont donc absentes de ce rapport.

### **2.1 Personnel Musée-Bibliothèque**

Au 31 décembre 2025, le Musée gruérien et la Bibliothèque de Bulle comptait 23 collaborateur-trice-s (considéré comme personnel régulier) pour un total de 14.2 EPT (équivalents plein temps), plus une apprentie qui a commencé son apprentissage d'agente en information documentaire le 1<sup>er</sup> août 2025.

A cela s'ajoute le personnel auxiliaire représentant 18 personnes (7 guides, 3 étudiant-e-s, 8 aides-monteurs d'expositions).

### **2.2 Commission Musée-Bibliothèque**

La Commission Musée-Bibliothèque s'est réunie à trois reprises lors de cette année 2025. Elle a été à nouveau rendue attentive aux principales préoccupations de la Direction. L'un des éléments mis en exergue, c'est la nécessité d'anticiper la transmission des connaissances liées aux collections, à leurs spécificités et leur diversité. Il faut songer à l'engagement d'un-e conservateur-trice adjoint-e. La commission a été informée sur les orientations prises par la Direction concernant l'avenir de l'institution, notamment sur sa réouverture. Elle a également validé les programmes d'activités et elle a eu des points de situation liés aux travaux en cours.

### **2.3 Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère**

Financé par le fonds communal Culture et Embellissement, le Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère permet un soutien direct aux artistes d'arts visuels et appliqués. Il se réunit pour choisir, au

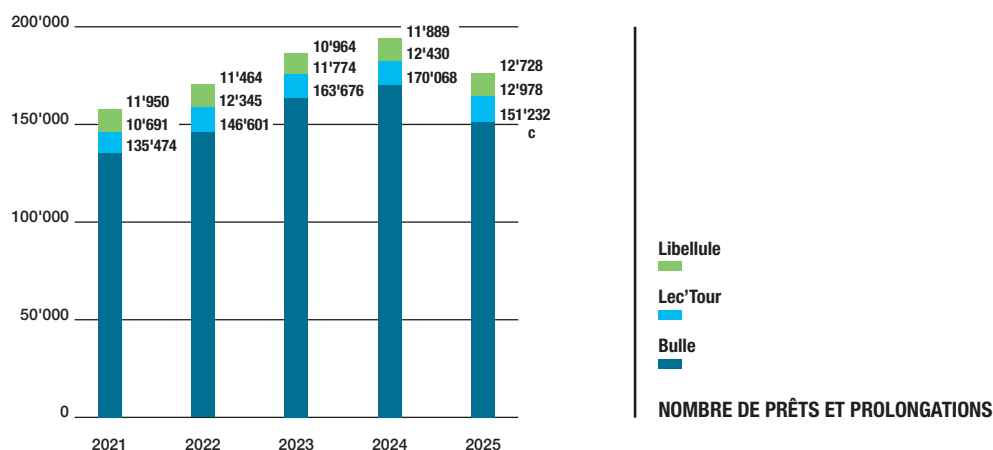
terme d'un appel à projets, des œuvres d'artistes vivants ayant un lien plus ou moins direct avec la région, ses traditions ou des problématiques en lien avec la ville de Bulle, la région ou le canton. Le règlement du Fonds figure sur le site internet du Musée. Le Conseil du Fonds d'acquisition d'œuvres d'art en Gruyère s'est réuni le 9 décembre 2025 à Bulle. Parmi les 42 dossiers reçus – un record depuis la création du Fonds en 2014 – le jury, présidé par Francine Lecoultré, a choisi les trois œuvres suivantes:

- \_ Vincent Levrat, *Paper Clips*, photographie
- \_ Diane Chappalley, *Rooted Bodies*, céramique
- \_ Axel Crettenand, *Tremblé*, photographie

Financé par la Ville de Bulle et administré par la Société des Amis du Musée gruérien, le Fonds recense désormais 60 œuvres conservées par le Musée gruérien. Les critères de sélection, les statuts, les conditions de participation et une sélection d'œuvres sont publiés sur le site web du musée. L'organisation et le secrétariat du jury sont assurés par le conservateur et la responsable de l'administration de l'institution.

### 3. Bibliothèque

#### 3.1 Accueil et prêt de livres



En ce qui concerne la bibliothèque, le total des prêts et prolongations de Bulle s'élève à 151'232 en 2025 (170'068 en 2024, 163'676 en 2023), soit 18'836 prêts de moins qu'en 2024. Cette différence s'explique par la fermeture de la bibliothèque durant 3 semaines au mois de juin et par le changement d'horaires (accueil des classes le matin et du public l'après-midi). La fréquentation des bibliothèques scolaires est toujours très bonne. Lec'Tour a enregistré 12'978 prêts et prolongations (12'430 en 2024). Libellule a enregistré 12'728 prêts et prolongations (11'889 en 2024). Le nombre total de prêts (Bulle, Lec'Tour et Libellule) s'élève à 155'603 (171'576 en 2024) et le nombre total de prêts et prolongations pour les trois bibliothèques s'élèvent ainsi à 176'938 pour l'année 2025.

Le service de prêts entre bibliothèques répond aux attentes des lecteurs en permettant l'emprunt de livres possédés par d'autres bibliothèques, essentiellement dans le réseau romand ReroILS. La bibliothèque a commandé 187 ouvrages pour ses lecteurs, dont 46 à la BCU de Fribourg (313 en 2024) et a

répondu à 80 demandes (86 en 2024) provenant des différentes bibliothèques de Suisse romande affiliées au réseau RerolLS.

Les collections de livres en langues étrangères fournies par Bibliomedia sont changées tous les semestres ou une fois par année. Les lecteurs disposent d'un choix annuel de 2'000 romans et documentaires en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, turc, albanais, ukrainien ainsi que 500 romans en grands caractères. Les livres pour enfants sont très régulièrement empruntés. Chez les adultes, ce sont essentiellement les livres en anglais et en grands caractères qui sont le plus empruntés.

### \_\_\_ **FReBooks**

La bibliothèque a adhéré au projet FReBooks de la BCU de Fribourg en 2015. Les usagers peuvent emprunter des livres, des livres-audio et des périodiques en format électronique en français, en allemand, en anglais ainsi que de la musique et des films, essentiellement pour les adultes. Afin de faciliter l'accès aux périodiques électroniques, la bibliothèque met un ordinateur à disposition du public avec un lien sur la plateforme et un atelier a été proposé aux seniors.

## **3.2 Bibliothèque scolaire**

Durant l'année, l'équipe de la bibliothèque a animé de nombreuses visites à visée pédagogique et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Le succès rencontré par les trois bibliothèques nous réjouit. Il montre la place importante de la bibliothèque au sein de l'école. Malgré le déménagement, la bibliothèque sise à Condémine 22 a tout mis en œuvre pour proposer des activités dans un espace restreint.

Activités identiques sur les trois sites:

à Bulle: 68 animations dont 25 pour les classes de Riaz.

---

à Lec'Tour: 13 animations.

---

à Libellule: 92 animations.

---

Semaine contre le racisme | animation pour les 7-8H (uniquement à Bulle): 6 classes du cercle scolaire.

---

### \_\_\_ **Mallettes thématiques**

Les bibliothécaires ont préparé 155 mallettes thématiques (livres sélectionnés selon différents critères d'après un sujet donné par l'enseignant) durant l'année 2025 (154 en 2024).

En raison des travaux importants liés au déménagement de la bibliothèque, la Commission bibliothèque ne s'est pas réunie en 2025.

## **3.3 Animations tout public**

Malgré les changements, de nombreuses activités ont été organisées grâce à notre personnel en charge de la médiation culturelle.

### \_\_\_ **Journée d'accueil des nouveaux habitants**

Le musée et la bibliothèque ont participé à la journée d'accueil des nouveaux habitants, afin de faire connaître ses services et ses nombreuses activités destinées à tous les publics.

### \_\_\_ **Biblioweekend – Les mots relient les mondes**

Pour ce week-end particulier, l'équipe a préparé un programme varié: deux ateliers de langage des

signes avec les bébés, une chasse au trésor dans les rayonnages de la bibliothèque, des ateliers de calligraphie pour les enfants et les adultes, un atelier de slam, des jeux de société avec Les Hauts plateaux et des contes autour des lettres avec Xavier Allemann.

#### \_\_ **Samedi, ça te dit?**

Un programme varié a été proposé aux enfants de 6 à 12 ans.

#### \_\_ **Né pour lire**

Le deuxième jeudi du mois ainsi que 4 samedis, de 9 h à 10 h, la bibliothèque accueille les petits, de 0 à 4 ans, pour un moment d'échanges autour du livre et de la lecture.

#### \_\_ **Histoires du mercredi**

Durant les vacances scolaires, le mercredi après-midi est dévolu aux contes, suivi d'un goûter. Depuis que les contées sont organisées à la salle de l'accueil extrascolaire de l'école, entre 100 et 120 personnes y participent.

#### \_\_ **Nuit du conte | Voyage dans le temps!**

Le vendredi 14 novembre 2025, la bibliothèque a accueilli la Compagnie Les Fruités pour un spectacle de clowns destiné aux enfants dès 4 ans (environ 130 personnes) ainsi qu'une contée pour les enfants dès 8 ans et les adultes avec la Compagnie Raconte (environ 40 personnes). Les deux contées se sont déroulées à la salle de l'AES.

#### \_\_ **Les Anciennes Terres**

Le Festival fribourgeois des arts du récit professionnel a souhaité délocaliser quelques contées dans les bibliothèques du canton. La conteuse Muriel Bloch a fait une halte à Bulle et a enchanté tous les auditeurs avec son spectacle *Les maîtres de la forêt et autres contes de Luda*.

#### \_\_ **Format mondial**

Sur proposition de la cheffe du Service de la culture de Bulle, la bibliothèque a participé à la mise en valeur de l'exposition «Format mondial» sur le thème du voyage. Une soirée en compagnie de l'autrice Mélanie Richoz et la Compagnie Brosse Adam a permis aux auditeurs présents de découvrir des textes parfois insolites, parfois drôles, parfois graves. Un après-midi sur le thème du voyage a également été proposé aux seniors en collaboration avec la déléguée au service des seniors de Bulle.

#### \_\_ **Accueil du public adulte allophone**

9 visites de la bibliothèque ont été organisées en collaboration avec plusieurs associations qui proposent des cours de français pour les adultes (OuverTür, la Croix-Rouge, Espace Famille): 95 personnes ont découvert la bibliothèque et ont pu s'inscrire gratuitement pour une année.

### **3.4 Perspectives 2026**

#### \_\_ **Né pour lire**

L'activité Né pour lire avait habituellement lieu un jeudi matin par mois ainsi que quatre samedis matin par année. En raison de l'accueil des classes dans un espace restreint, il est compliqué d'accueillir en même temps des élèves et un très jeune public. Pour l'année 2026, il a été décidé de proposer un samedi par mois et le jeudi matin pendant les vacances scolaires.

#### \_\_ **Fonds patois**

Dans le contexte de la fermeture du Musée, des tâches spécifiques ont été attribuées au personnel de surveillance. La Direction a décidé de prioriser l'inventorisation, le reconditionnement et la mise à disposition du public de très importants fonds patois dont dispose l'institution. Le Service de la culture du canton de Fribourg a versé un montant de Fr. 8'000.00 pour ce projet.

### **\_\_\_ Réouverture**

Afin de préparer au mieux la réouverture de la bibliothèque, plusieurs réflexions doivent encore être menées dans les domaines suivants: la signalétique, le fonctionnement du back-office, l'aménagement de la bibliothèque, les horaires d'ouverture, le fonctionnement de l'open library.

### **3.5 Loterie Romande**

La Bibliothèque de Bulle a bénéficié d'un don de Fr. 7'000.00 versés en 2025. Avec gratitude.

## **4. Musée gruérien**

### **4.1 Fermeture *versus* ouverture**

Le lundi 3 février 2025, lendemain de la fermeture du musée au public, la nouvelle base de données des collections a été publiée en ligne. Elle présente 9'603 pièces sélectionnées parmi les photographies, les gravures, les arts visuels et les objets. Ainsi, le musée s'est fermé physiquement mais s'est ouvert virtuellement, permettant au public de voyager dans le temps depuis chez lui.

### **4.2 Chantier de rénovation et d'agrandissement**

La Direction du musée a participé à 10 séances du COTECH (commission technique) en 2025. Le nombre de Commissions de bâtisse est semblable. Le directeur et le technicien y participent. Le photographe Francesco Ragusa a été mandaté pour assurer un suivi photographique patrimonial du chantier d'agrandissement et de rénovation.

### **4.3 Plan de protection et plan d'urgence**

Les fonds photographiques les plus précieux, les archives et une sélection d'objets ont été délocalisés dans différents lieux de stockage extérieurs au bâtiment en prévision des travaux. De nombreux sites ont été contactés et visités pour trouver des solutions optimales aux conditions les plus favorables. La majeure partie des collections reste néanmoins sur place et fait l'objet de mesures de protection accrues et d'une surveillance quotidienne pendant le chantier.

Les réserves sont séparées du chantier par des cloisons temporaires, des protections au sol contre l'inondation et des portes sous alarme. Les systèmes de ventilation, de climatisation, d'alarme incendie et d'alarme effraction continuent de fonctionner pendant toute la durée du chantier.

Un plan de protection des collections et un plan d'urgence en cas de catastrophe ont été réalisés et validés par la Commission de bâtisse, la protection civile, les pompiers, la police et les assurances.

### **4.4 Personnel | changement de tâches**

Depuis la fermeture, d'autres tâches ont été attribuées aux membres de l'équipe de surveillance. Devenues des collaboratrices scientifiques, elles se consacrent à des travaux de déménagement et d'inventaire des collections sous la responsabilité du conservateur et de la conservatrice-restauratrice.

### **4.5 Conservation**

Une évaluation de l'état de conservation des daguerréotypes de Girault de Prangey a été réalisée par Sandra Petrillo (SMP Photoconservation), vingt ans après les travaux de nettoyage et de conditionne-

ment réalisés par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie en 2004. Les plaques photographiques de cuivre argenté et le matériel utilisé pour l'encadrement des pièces ont été soigneusement contrôlés. Aucune dégradation n'a été constatée.

Un état des lieux de la conservation et de l'état sanitaire des fonds de négatifs photographiques a été réalisé par Nadine Reding, de Berne, les 13 et 14 mai 2025. Une attention particulière a été portée aux supports les plus fragiles, les films souples en nitrate et acétate. Cette analyse était assortie de recommandations qui ont été mises en œuvre par une collaboratrice scientifique interne sous la responsabilité du conservateur: contrôle systématique des boîtes de négatifs, retrait des supports dégradés pour éviter toute contamination, vérification du climat et réalisation d'un document de suivi des travaux.

Un lot de 1'270 plaques photographiques du curé de Neirivue Rodolphe Bochud a été redécouvert dans l'ancienne école de Neirivue par Jean-Marc Beaud, sur mandat des autorités de Haut-Intyamou au printemps 2025. Dépêchée sur place en urgence à la demande de la commune, l'équipe du Musée gruérien a réalisé un premier inventaire sommaire de la collection et fait des recommandations pour la manipulation et le stockage des plaques. Grâce au soutien de Memoriav et de l'ECAB, un programme de nettoyage, de conditionnement et de numérisation des plaques a été élaboré par le musée. Une convention de don a été signée entre l'institution bulloise et la commune de l'Intyamou. Les travaux, toujours en cours, sont réalisés par l'atelier de Nadine Reding. Une exposition des photographies à Haut-Intyamou est prévue dans le cadre de Photo-Fribourg en 2027.

Une convention a été signée avec l'association Mémoire brocoise en vue du transfert au musée des fonds photographiques et des données d'inventaire conservées par cette association (20'000 images). Un travail de nettoyage et d'uniformisation des données a été entrepris par le conservateur et par la répondante informatique interne au personnel du musée et de la bibliothèque pour préparer l'importation à venir dans la base de données Museum Plus du musée.

#### **4.6 Inventaire et gestion des collections**

Selon les statistiques du logiciel Museum Plus, 710 nouvelles fiches d'inventaire ont été créées en 2025; 28'132 fiches ont été modifiées manuellement ou automatiquement. L'inventaire compte début 2026 49'955 fiches dans les domaines des objets, des gravures, des arts visuels, des archives et des objets. Des corrections et un nettoyage des données ont été effectués après la migration du logiciel Museum Plus. Des formations ont été données aux membres de l'équipe du musée en charge des collections. Un cours de manipulation des œuvres a été suivi par l'ensemble du personnel fixe et temporaire du musée le lundi 17 mars.

Des œuvres ont été prêtées pour l'exposition sur les anges du Château de Gruyères. Le fronton peint de Claude Bulliard, *Guerre de 1847, Fribourg*, soit la guerre du Sonderbund (41x295), a été prêté au Musée national suisse de Zurich pour son exposition sur le Sonderbund.

Un casque bourguignon du XV<sup>e</sup> siècle, une pièce exceptionnelle de nos collections, a été prêté au Musée historique de Berne, pour une exposition sur la bataille de Morat.

Une poya peinte – en deux panneaux – a été restaurée avec un résultat qui fait plaisir à voir dans le respect de toutes les règles de conservation actuelles.

#### **4.7 Nouvelles acquisitions**

Planches originales de Philippe Gallaz, dit Berger, l'auteur de la bande-dessinée Zono

---

Objets et archives de la Pharmacie du Serpent à Bulle

---

Joseph-Emanuel Curty (1750-1813), *Vue du pont de la Tzintre près Charmey pays de la Gruyère Canton de Fribourg*, gouache acquise par les Amis du Musée et offerte au musée

---

Important lot d'objets de la vie courante, d'habits liturgiques et civils, de cloches et sonnailles, de colliers de cuir brodés anciens, de photos, de souvenirs religieux et de livres anciens

---

#### 4.8 Exposition permanente

L'ensemble des 1'200 objets exposés dans l'exposition permanente du Musée gruérien et les objets de la grande réserve supérieure ont été déplacés et relocalisés dans les salles d'exposition temporaire transformées en réserves pendant la durée du chantier.

#### 4.9 Photo Fribourg

Le conservateur est membre du comité de pilotage de Photo-Fribourg et du comité de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine photographique fribourgeois. Il s'est engagé dans la commission des expositions de Photo-Fribourg, a rédigé un article pour la publication et participé comme conférencier invité au séminaire «Le monde dans l'objectif des photographes fribourgeois» dirigé par le professeur d'histoire contemporaine Claude Hauser à l'Université de Fribourg.

Les 6 et 7 février 2025, l'Université de Fribourg a accueilli le colloque scientifique «Décloisonner l'image locale. Pour une histoire matérielle et culturelle de la photographie dans le canton de Fribourg», organisé dans le cadre du projet de recherche Photo-Fribourg.

Un groupe constitué de Pierre-Alain Morard, Christophe Dutoit et du conservateur du musée a attribué un mandat à trois photographes avec la mission de renouveler l'image touristique du canton de Fribourg. Le résultat de ces travaux, intitulé Enjoy Fribourg, a été exposé à Gruyères pour le 100<sup>e</sup> de l'Union fribourgeoise du tourisme le jeudi 22 mai, puis au Château de Gruyères dans le cadre de Photo-Esplanade du 5 juillet au 28 septembre 2025.

La numérisation de 700 négatifs du fonds du photographe de presse Pierre Charrière a également été réalisée dans le cadre de Photo-Fribourg avec le soutien de Memoriv.

#### 4.10 Articles et conférences

Le conservateur Christophe Mauron a pris part à plusieurs interventions publiques durant l'année écoulée:

Conférence sur le thème de la Maison des Amériques le 26 mars pour l'association Patrimoine Gruyère-Veveyse et le 27 mars 2025 pour la Société d'histoire du canton de Fribourg.

---

Commentaire audio du papier peint «Les vues du Brésil» pour l'exposition *Evasions sonores* du Musée du papier peint de Mézières (25.10.2025 – 07.10.2026).

---

Article «La cascade de Bellegarde. Emergence d'un site touristique» dans les Cahiers du Musée gruérien 2025 *La conquête de l'eau*.

---

Conférence sur le même sujet lors du vernissage des Cahiers à Bellegarde le 24 octobre 2025.

---

Interview dans l'émission «Mémoire(s) de Charmey» diffusée par la RTS le 20 décembre 2025.

---

Le directeur Serge Rossier a été, sous l'égide de la Société d'histoire du canton de Fribourg, l'un des organisateurs d'un cours public consacré au théâtre dans le canton. Autres interventions publiques durant l'année écoulée:

Rédaction d'un article sur la création du lac de la Gruyère dans les Cahiers du Musée gruérien 2025.

---

Organisation de visites en ville de Bulle sur des thématiques spécifiques et présentation à 4 reprises du film de Claude Genoud *Les Morthéys, joyau de la Gruyère*.

---

Animation d'une table ronde au Comptoir de la Singine sur la saison d'alpage et ses enjeux actuels.

---

Participation à l'organisation des activités sur l'ethnobotanique en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

---

Rédaction de la préface de l'ouvrage *Cuillères de la Gruyère* de Jean-Pierre Pasquier paru en décembre 2025.

---

Collaboration à une exposition dédiée à l'artiste Yvone Duruz, prévue en 2026 au Musée de Charmey, réalisée en partenariat entre le Musée gruérien, le Musée de Charmey et les Amis du Musée gruérien.

---

#### 4.11 Réseau professionnel

##### \_\_\_ **Christophe Mauron**

- \_ Membre du comité de pilotage du recensement des archives audiovisuelles du canton de Fribourg. Un premier inventaire a été réalisé à l'échelle du canton par Consuelo Salvadori en 2023, en collaboration avec Memoriav et l'Office fédéral de la culture. Au terme de ce processus, qui concerne aussi les fonds du Musée gruérien, le comité de pilotage a fixé des priorités pour le traitement des fonds concernés et fait des recommandations au Conseil d'Etat concernant la politique de la mémoire audiovisuelle du canton.
- \_ Représentant de la Ville de Bulle et des milieux culturels au comité directeur de La Gruyère Tourisme depuis 2011, il en a démissionné et a été remplacé par le directeur du musée.
- \_ Chef de projet de la Maison des Amériques, un espace culturel en Veveyse.
- \_ Membre du comité de coordination du réseau académique BRACEF (échanges et migrations entre les espaces francophones, le Canada et le Brésil).
- \_ Membre du Conseil de fondation du Tibet Museum à Gruyères.
- \_ Membre du conseil scientifique de la revue L'Alpe (Grenoble).

##### \_\_\_ **Serge Rossier**

- \_ Membre du comité de l'Association des Musées fribourgeois.
- \_ Membre du comité de La Gruyère Tourisme (en remplacement de Christophe Mauron).
- \_ Président du Groupe cantonal Traditions vivantes et Patrimoine immatériel.
- \_ Membre du comité de Patrimoine Gruyère-Veveyse, section de Patrimoine suisse.
- \_ Membre du comité de Musica friburgensis.
- \_ Membre du groupe de travail «Pour une saison d'alpage vivante».
- \_ Membre du comité de la Maison des Amériques.
- \_ Membre de la commission culture d'Option Gruyère.

#### 4.12 Communication

Accompagnés par le responsable de l'agence æsprï, les membres de la direction, la responsable de la communication ainsi qu'un représentant des Amis du Musée ont participé à 15 séances de travail sur

l'évolution de l'identité, de la charte et de la communication de l'institution en vue de la réouverture prévue en 2027.

Un second objectif était de définir les publics-cibles et d'envisager la communication dans sa globalité: site internet, programme d'activités, signalétique interne et externe, intégration du musée, de la bibliothèque, des Amis et du futur bâtiment (musée-bibliothèque-caféteria-salle de conférence-boutique-Service de la culture).

#### **4.13 Parcours historique**

Des séances de travail régulières ont été organisées pour accompagner l'organisation des visites et le développement du parcours historique en ville de Bulle.

Un nouveau parcours consacré aux arbres et aux espaces verts a été développé en collaboration avec La Gruyère Tourisme. Il sera présenté au public en 2026.

Plus de 400 personnes ont participé aux visites proposées à l'occasion des Journées du patrimoine, les 13 et 14 septembre, sur le thème «Histoires d'architectures». La nouvelle signalétique en ville de Bulle a été inaugurée officiellement à cette occasion en présence de représentant-e-s du Conseil communal et du Conseil général.

#### **4.14 Amis du Musée gruérien**

Assemblée générale des Amis du Musée gruérien, le 9 avril 2025 à l'Institut Sainte-Croix. Conférence de Julie Pittet, «Vaulruz dans le Pays de Vaud savoyard».

«Si la Gruyère m'était comté», en collaboration avec l'association GFM Historique le 24 mai 2025.

#### **4.15 Musées en Gruyère**

Avec Magali Jenny du Tibet Museum, le conservateur du musée est co-président de l'Association des Musées en Gruyère, qui organise notamment la Nuit des Musées en Gruyère. Le processus de professionnalisation et de coordination avec l'Association des Musées du canton de Fribourg (AMCF), initié à la demande du Service de la culture, s'est poursuivi en 2025 avec l'engagement d'une chargée de communication par les Musées en Gruyère et la mise en place de synergies pour l'organisation des deux nuits du musée du canton. Un accord a été trouvé pour avoir un groupe de travail en Gruyère au sein des Musées en Gruyère et un second groupe de travail à Fribourg au sein de l'AMCF, avec des comptabilités séparées.

Directeur et conservateur ont contribué à une exposition sur le thème des Musées en Gruyère organisée par des classes du Collège du Sud et de l'Ecole de commerce.

#### **4.16 Traditions vivantes**

L'année 2025 a été marquée par la révision des deux piliers de la politique culturelle cantonale: la Loi sur les affaires culturelles (LAC – 1991) et la Loi sur les institutions culturelles de l'Etat (LICE – 1991); passé la mise en consultation et le travail parlementaire y relatif, ces deux textes ont été présentés et votés par le Grand Conseil en février 2026.

La place du patrimoine immatériel a été l'objet de nombreux contacts, que ce soit entre le groupe d'experts et des parlementaires ou avec des associations comme Option Gruyère, l'Association des Musées fribourgeois, Grevire Tradihyon, la Fédération fribourgeoise des chorales, Visarte, les Musées en

Gruyère, la Société fribourgeoise des patoisants, etc.

Parlementaires et associations ont entériné le fait que le Patrimoine culturel immatériel (PCI) doit être pris en compte dans les deux nouveaux textes proposés et qu'il mérite un soutien renforcé. La mise en consultation a confirmé l'importance que revêt le patrimoine immatériel; de nombreuses porteuses et de nombreux porteurs de traditions ont souligné la nécessité de coordonner les projets, de soutenir les personnes engagées et de mutualiser les ressources. Le 9 février, Serge Rossier a présenté les enjeux des deux textes lors de l'assemblée de la Fédération fribourgeoise des chorales à Châtel-Saint-Denis.

Les retours positifs suite à la révision de la liste cantonale et la mise en ligne du site internet révisé témoignent du grand intérêt de la part des porteurs et porteuses de traditions et des associations pour le patrimoine immatériel: des contacts ont été établis avec la Noble Confrérie des Pêcheurs d'Estavayer, avec les organisateurs de la Désalpe de Planfayon, avec la Société cantonale d'économie alpestre, avec le HC Fribourg-Gottéron, avec les organisateurs de la course populaire Morat-Fribourg, avec Fribourg Olympic Basket, qui s'interrogent sur leurs relations avec le patrimoine immatériel et posent de nombreuses questions pour compléter et/ou proposer des entrées potentielles dans l'Inventaire cantonal. Les manifestations sportives ont des attentes sur les critères qui permettent l'inscription à l'Inventaire cantonal et c'est un sujet qui sera au programme de l'année 2026. Une réflexion avec un·e ou des historien·ne·s du sport semble nécessaire.

Les deux textes en révision ont nécessité de nombreuses entrevues, entretiens téléphoniques et des propositions ont été formulées, en relation avec leurs règlements d'exécution.

Plusieurs associations ont insisté sur l'importance de créer une plateforme pérenne, capable de coordonner les projets, d'accompagner les porteurs et de mutualiser les ressources, et d'avoir un répondant à disposition. Ces remarques ont été entendues et les nouvelles mesures à inscrire dans les deux textes en révision s'articulent autour de deux axes: la création d'un poste pour promouvoir la coordination durable permettant de suivre les dossiers et la tenue à jour de l'inventaire cantonal, voire son développement en fonction des attentes et des demandes; le soutien financier à des projets de valorisation de traditions vivantes dans le contexte d'appels à projets innovants.

Le principal écueil à éviter sera le «saupoudrage» des subventions et l'éparpillement des ressources et des projets, comme le prouve l'exemple d'Option Gruyère où cette question reste l'une des préoccupations au sein de cette forme prototypique de «région culturelle».

La multiplication de projets est déjà bien réelle en ce qui concerne la Saison d'alpage: projets de La Gruyère Tourisme, de l'Union fribourgeoise du tourisme, de la Coopérative fribourgeoise des producteurs de fromages d'alpage, du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, de la Maison de l'Étivaz, du Musée gruérien, etc. Pour transformer ce risque en opportunité, la coordination est apparue comme une nécessité. Le 18 septembre, la réactivation du groupe de travail qui a fonctionné comme comité de pilotage de l'organisation de la journée du 7 décembre 2023 à Bulle s'est inscrite dans le contexte de la création de l'association Saison d'alpage vivante. Il est apparu qu'il fallait définir les rôles, la place de chacun et surtout créer une plateforme de contact entre les alpagistes, les milieux scientifiques, économiques, touristiques et culturels avec deux objectifs: faire circuler les informations et renforcer le réseau établi en 2023. D'autres rencontres entre le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut sont en cours pour coordonner les projets et les ressources.

L'association Saison d'alpage vivante s'est constituée le 4 décembre à Berne. Son objectif: mettre en œuvre les mesures de sauvegarde définies lors de l'inscription de la Saison d'alpage suisse au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2023. Sous l'égide de la Société suisse d'économie alpestre, «la nouvelle association constituée (...) se chargera désormais de coordonner la concrétisation de l'inscription de la saison d'alpage sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

de l'UNESCO et d'en assurer la communication au niveau national. Cette association s'est fixée pour objectif de rassembler les divers acteurs de l'économie alpestre, afin de la rendre plus dynamique et résiliente.» Le comité est constitué de Peter Kùchler (président), Bruno Clément (Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut), Su Jost (Association des Musées suisses), Pierre-Alain Morard (Union fribourgeoise du tourisme), Moritz Schwery (Société suisse d'économie alpestre). A noter que les projets en relation avec la Saison d'alpage, qu'ils émanent de la nouvelle association ou de toute autre institution, peuvent être soutenus par l'Office fédéral de la culture.

Suite aux réunions du groupe d'experts en 2024 et 2025, Serge Rossier a noué plusieurs contacts avec des porteuses et porteurs de traditions intégrées ou non dans l'Inventaire cantonal pour compléter, réviser des fiches existantes et/ou en envisager de nouvelles.

Avec Grevire Tradihyon, la question de la Bénichon a été abordée afin d'éviter les malentendus et la fermeture de la tradition sur une vision étriquée. En 2028, la bénichon organisée par Grevire Tradihyon le sera sous l'égide de Tante Marthe, alias Marthe Comba, restauratrice à Bulle puis aux Sciernes d'Albeuve; elle constitue l'un des jalons de la fixation d'un menu de bénichon. Cette appellation évitera toute fermeture à d'autres formes de bénichons, d'autres menus et le verrouillage de cette tradition vivante.

Par ailleurs, la Noble Confrérie des Pêcheurs d'Estavayer-le-Lac s'est manifestée à la suite d'un compte-rendu dans *La Liberté*. Serge Rossier est en contact avec le Gouverneur Joël Bourqui pour réviser et actualiser la fiche de l'Inventaire cantonal.

### Activités particulières

#### \_\_ Cours public de la Société d'histoire du canton de Fribourg | Le théâtre fribourgeois en six séances

Deux de ces 6 soirées ont donné la parole aux troupes amateurs et professionnelles pour un état des lieux du théâtre dans le canton de Fribourg et permis d'interroger plusieurs actrices et acteurs culturels sur la conservation des archives théâtrales. Sous forme d'une double table ronde, le Théâtre de la Cité, le Kellerpoche, le Festival FriScènes, la troupe de théâtre Ludimania et Pauline Rouiller (Musée d'Estavayer-le-Lac) pour la région Fribourg et Broye d'une part et le théâtre en patois, l'Arbanel, les Tréteaux de Chalamala, les Rencontres théâtrales de Bulle pour le Sud du canton d'autre part, ont échangé sur leurs pratiques en amateur du théâtre et la conservation de leurs archives.

Les historiennes Geneviève Gross et Anne Philipona ont modéré ces deux tables rondes. La présentation d'Anne Philipona s'est ancrée sur le travail qu'elle a mené lors de la création de la fiche cantonale liée au théâtre amateur pour l'Inventaire cantonal du patrimoine immatériel et l'inscription de la pratique du théâtre amateur sur la Liste suisse du patrimoine immatériel. Son exposé a fait forte impression tant par la richesse de son contenu que l'intérêt de disposer d'une forme de synthèse sur une pratique fort peu documentée scientifiquement.

Quant au Musée gruérien, il a mis en évidence, lors d'une autre soirée avec Geneviève Gross (Archives de la Ville de Fribourg), Anne Jenny (Théâtre des Osses), Matthieu Péry (Musée national, Château de Prangins) l'importance des collections liées au théâtre qu'il conserve. Modérée par Béatrice Lovis (historienne, UNIL), cette table ronde a démontré les différences de pratiques dans la conservation des archives théâtrales mais surtout la nécessité de faire prendre conscience aux porteuses et porteurs de traditions de la nécessité de leur sauvegarde. La seconde partie de la soirée a été consacrée aux archives audiovisuelles liées au théâtre avec la participation de Yves Cirio (BCU de Fribourg), Valentine Robert (UNIL), Cécile Vilas (Memoriav), Céline Bösch (SAPA) et François Vallotton (professeur d'histoire, UNIL, modérateur).

#### \_\_ Patois

Sous l'égide de la Société cantonale des patoisants fribourgeois, un premier livre de découverte du

patois pour enfants a été édité: *Lobo le petit husky et la forêt magique*. Serge Rossier en a été l'un des relecteurs. Une mallette pédagogique est en préparation et le Musée gruérien a été intégré dans sa création.

#### \_\_\_ **Ethnobotanique**

Un projet innovant a également été réalisé en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut, autour des savoirs populaires liés aux plantes curatives (ethnobotanique). Colette Gremaud en est la principale responsable. Cinq rencontres gratuites ont eu lieu, entre Bulle, Sorens, Enney, Charmey et La Roche, sur des usages non thérapeutiques liés aux plantes, en vigueur en Gruyère autrefois. Ces rencontres – qui ont rassemblé entre 30 et 90 personnes par séance – ont été animées par des interventions des comédien-ne-s Vincent Rime et Céline Cesa. Vu le succès rencontré, ces Cafés botaniques auront à nouveau lieu en 2026, avec des contenus différents, dans d'autres lieux.

#### \_\_\_ **Groupe d'experts ou Commission cantonale**

Deux séances de la commission ont eu lieu en 2025 (16 mars et 24 septembre), présidée par Serge Rossier, président du groupe d'experts.

#### **4.17 Loterie Romande**

L'organe cantonal a accordé pour 2026-2027 un don de Fr. 30'000.00 aux Amis du Musée gruérien pour le projet de création d'un calendrier des 12 mois de la Saison d'alpage avec une exposition photographique en 2027, en plein air en ville de Bulle. Nous remercions chaleureusement la Loterie Romande, son comité et tout particulièrement son président, M. Maurice Ropraz, sans le soutien duquel l'institution ne pourrait envisager de tels projets.

#### \_\_\_ **Remerciements**

La direction et l'ensemble du personnel remercient les Autorités, les membres des commissions, les partenaires et toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la dynamique de l'institution. Le soutien marqué par les élus au projet d'agrandissement et de rénovation témoigne de l'importance de cette institution pour la population, pour la ville de Bulle et pour toute la région. Notre gratitude va également à l'entreprise Rolex pour le don de 3 millions de francs pour le projet de rénovation du musée et d'agrandissement de la bibliothèque. Une reconnaissance pour l'institution et pour le projet en cours.

Malgré l'intensité de cette période, c'est avec enthousiasme et une profonde reconnaissance envers la population bulloise que le Musée et la Bibliothèque ont traversé l'année 2025.

Bulle, le 21 avril 2026

## **Le Conseil Communal**